



Abdalaye Sidibe

Le français, l'arabe et les langues locales en Afrique subsaharienne (le cas du Mali)

SIDIBE Abdalaye. *Le français, l'arabe et les langues locales en Afrique subsaharienne (le cas du Mali)*, sous la direction de Kamal Tayara. - Lyon : Université Jean Moulin (Lyon 3), 2021.
Mémoire soutenu le 20/05/2021.



Document diffusé sous le contrat Creative Commons « Paternité – pas d'utilisation commerciale - pas de modification » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.



FACULTE DES LANGUES

**LE FRANÇAIS, L'ARABE ET LES LANGUES LOCALES
EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE
(LE CAS DU MALI)**

**Mémoire de master II
Préparé par Abdalaye SIDIBE
Sous la direction de M. Kamal TAYARA**

Année universitaire 2020-2021

TABLEAU DE TRANSLITERATION

J'ai opté pour le système de translittération d'Arabica. Les expressions et noms propres arabes dans les citations sont présentés dans leur forme d'origine.

Consonnes

caractères	translittération	caractères	translittération
ء	'	ض	ḏ
ب	b	ط	ṭ
ت	t	ظ	ẓ
ث	ṯ	ع	ʿ
ج	ġ	غ	ġ
ح	ḥ	ف	F
خ	ḫ	ق	Q
د	d	ك	K
ذ	ḏ	ل	L
ر	r	م	M
ز	z	ن	n
س	s	و	w
ش	š	ه	h
ص	ṣ	ی	y

Voyelles

caractères	translittération Arabica
ـَ	a
ـِ	i
ـُ	u
ا	ā
ي	ī
و	ū

REMERCIEMENTS

Si la réalisation de ce travail m'a été possible ; c'est que quelques éléments en sont à la base. Des gens ont été à mes côtés pour m'orienter durant toute la trajectoire, en signe de reconnaissance ; je remercie :

- ✚ L'université Jean MOULIN, de m'avoir offert la possibilité d'être chercheur
- ✚ Les enseignants de la section arabe, singulièrement, mon directeur de mémoire, Kamal TAYARA, qui, n'a ménagé aucun effort pour la réussite de ce travail.
- ✚ Ceux de toute section de l'université Jean MOULIN qui ont contribué à me nourrir de tout ce que j'ai pu acquérir comme savoir durant ma formation.
- ✚ Moustapha THIAM, le Chef de la section Programmation TELE de l'ORTM1
- ✚ Bouraima COULIBALY, le Chef du CPLA au Ministère de l'Education Nationale et
- ✚ Amadou Oumar Diallo, le Directeur de la presse communautaire au Mali.

Merci à tous et à toutes !

ABSTRACT

Mali is a multilingual sub-Saharan African country, with 20 endogenous languages and 2 exogenous languages. In the Middle Ages, the trans-Saharan trade opened the Maghreb. This economic activity allowed cultural exchanges between the Arab-bebers and the Sub-Saharans as well as the emergence of great imperial hegemonies in the territories of present-day Mali. At the height of relations between West African emperors and Arab traders, Islam and the Arabic language were peacefully introduced to Mali and underwent an evolution during successive Muslim empires and kingdoms until the 19th century.

In the second half of the 19th century, Mali became a French colony, giving rise to the first contacts of Malians with the French language. In 1960, Mali obtained its independence. As the only international language mastered by the elite in writing and speaking, and opening the country to the world, French was chosen as the only official language. However, the Malian authorities passed several laws in favor of the enhancement of local languages, hence, the attribution of national language status to 13 endogenous languages and their introduction into the national school system. In addition, to enable Malian schoolchildren to better master the official language, the Malian authorities turned in the 1980s towards pragmatic bilingualism. In this perspective, several experiences of bilingual French / Bambara schools were born.

The years of Malian independence, particularly, during the military regime of Moussa Traoré, were the golden age of Arabic in the country. Students were sent to Egypt for their university studies. The number of medersas and Arabist associations then increased. Arab-Islamic educational establishments are no longer managed by the Ministry of the Interior but by the Ministry of National Education.

The result of this sociolinguistic dynamic is a situation of trilingual cohabitation, particularly in education and in media, adopting French (official language), Bambara (majority language) and Arabic (liturgical language). French, as an official language, is the most dominant in education, from primary to higher education, followed by Arabic. As for the majority language of the country, Bambara, it is not present enough in the written sphere. However, in the media, apart from the written media, it is Bambara, which, due to the ambient orality of the Malian population, dominates, followed by French and Arabic. However, French, in Malian societies, though inaccessible to most of the Malian people, is the language of prestige. Because it is the written language, of social success and of openness to the world.

Bambara, on the other hand, is reserved for speaking and traditional communication. In the end, in terms of Arabic, in Mali, for the most part, it is a liturgical language.

RESUME

Le Mali est un pays africain subsaharien multilingue : 20 langues endogènes et 2 langues exogènes. Au Moyen-Âge, grâce au commerce transsaharien, il s'est ouvert au Maghreb. Cette activité économique a permis des échanges culturels entre les arabo-berbères et les subsahariens ainsi que l'émergence des grandes hégémonies impériales dans les territoires du Mali actuel. A l'apogée des relations entre les empereurs ouest-africains et les commerçants maghrébins, l'Islam et la langue arabe furent pacifiquement introduits au Mali et ont connu une évolution durant les empires et royaumes musulmans qui s'y sont succédé jusqu'au 19^{ème} siècle.

Dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, le pays devint une colonie française ; donnant, ainsi, lieu aux premiers contacts des Maliens avec la langue française. En 1960, le Mali obtint son indépendance. Le français étant la seule langue internationale maîtrisée par l'élite à l'écrit aussi bien qu'à l'oral, et capable d'ouvrir le pays sur le monde ; fut choisi comme l'unique langue officielle. Cependant, les autorités maliennes firent voter plusieurs lois en faveur de la promotion des langues locales ; d'où l'attribution du statut de langue nationale à 13 idiomes endogènes. Par ailleurs, dans le souci de permettre à l'écolier malien de mieux maîtriser la langue officielle, les autorités maliennes se sont orientées dans les années 1980 vers un bilinguisme pragmatique. Dans cette perspective, plusieurs expériences d'écoles bilingues français/bambara virent le jour.

Parallèlement, les années de l'indépendance malienne, notamment, le régime militaire de Moussa Traoré, furent l'âge d'or de l'arabe dans le pays. Les étudiants étaient envoyés en Egypte pour leur cursus universitaire. Ainsi, le nombre des médersas et associations arabisantes eut augmenté. Les établissements d'enseignement arabo-islamiques ne sont plus gérés par le ministère de l'Intérieur mais par celui de l'Education Nationale.

Il résulte de cette dynamique sociolinguistique une situation de cohabitation trilingue, notamment dans l'éducation et dans les médias entre : le français (langue officielle) le bambara (langue majoritaire) et l'arabe (langue liturgique). La langue française, en sa qualité de langue officielle, est la plus dominante dans le domaine de l'éducation : du primaire au supérieur, suivie de l'arabe. Quant à la langue majoritaire du pays, le bambara, elle n'est pas assez présente dans la sphère de l'écrit. Cependant, dans les médias, hormis, le média écrit, c'est le bambara,

qui domine, suivi par le français et l'arabe. Toutefois, le français, dans les sociétés maliennes, quoiqu'inaccessible à la majorité de la population dans sa pratique linguistique quotidienne, est la langue de prestige. Car c'est la langue de l'écrit, de la réussite sociale et de l'ouverture sur le monde. Le bambara, quant à lui, est réservé à l'oral et au traditionnel. En fin, pour ce qui est de l'arabe, il est au Mali, pour la majorité, une langue liturgique.

SIGLES ET ABREVIATIONS

AMA : Agence des Musulmans d'Afrique

AMUPI : Association Malienne pour l'Unité et le Progrès de l'Islam

ATT : Amadou Toumani Touré

BBC : British Broadcasting Corporation

CAF : Centre d'Alphabétisation Fonctionnelle

CAFE : Centre d'Apprentissage Féminin

CED : Centre d'Education pour le Développement

CPLA : Centre pour la Promotion de la Langue Arabe

DNAFLA : Direction Nationale de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de la Linguistique Appliquée

HCIM : Haut Conseil Islamique du Mali

IBK : Ibrahim Boubacar Keita

L1 : Langue maternelle

L2 : 2^{ème} langue acquise

LIMAMA : Ligue des Imams du Mali

LIPMA : Ligue Islamique des Prédicateurs du Mali

NEF : Nouvelle Ecole Fondamentale

OCI : Organisation de la Conférence Islamique

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ORTM : Office de Radiodiffusion Télévision du Mali

PC : Pédagogie Convergente

PRODEC : Programme Décennal de Développement de l'Education

RFI : Radio France Internationale

WAMY : Assemblée Mondiale de la Jeunesse Musulmane

INTRODUCTION

L'Afrique de l'Ouest est restée pendant longtemps enclavée dans l'histoire. Mais, au fil des temps et grâce à quelques ressources naturelles, notamment, l'or et le sel ; elle s'est ouverte à d'autres peuples, cultures et langues, par le biais des caravanes commerciales transsahariennes¹. Ainsi, des liens économiques et culturels, en résulteront, singulièrement avec les négociants arabo-berbères habitants du Nord du Sahara.²

Cette activité économique a fortement contribué à l'émergence des grands empires en Afrique de l'Ouest : l'empire du Ghana (790-1076), l'empire du Mali (1230–1545) et l'empire Songhay (1464-1591)³ qui se sont principalement succédé sur le sol de l'actuel Mali et durant lesquels le pays a connu l'islamisation et l'arabisation (C.f. ch.2). A la disparition de ces empires et pendant, presque, deux siècles, plusieurs royaumes ethniques furent fondés et l'arabe demeura comme seule langue de littérature et de religion au Mali de l'époque, enseigné dans les écoles coraniques classiques.

Dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, les territoires de l'actuel Mali tombèrent sous le contrôle des Français. La langue française devint, ainsi, la langue de l'administration et de l'école publique. Par ailleurs, sous l'ère coloniale, les Français modernisèrent l'enseignement qui était jusque-là, dispensé dans les vestibules coraniques en créant la première école franco-arabe moderne en 1906⁴ à Dienné dans le centre du pays (C.f. ch.2).

En 1960, le pays obtint son indépendance. Le français étant d'une part, la seule langue maîtrisée par l'élite locale à l'oral aussi bien qu'à l'écrit et capable d'assurer l'ouverture du pays sur le monde, d'autre part, considéré comme un facteur important de l'unité nationale sur le plan linguistique ; les autorités politiques l'ont choisi comme l'unique langue officielle⁵.

¹ CUOQ J. *Histoire de l'islamisation de l'Afrique de l'Ouest : des origines à la fin du XVI^e siècle*, Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 1984 p16

² Ces liens ont connu leur apogée durant l'empire du Ghana (VIII – XII siècle)

³ Outre ces trois grands empires, certains territoires du Mali actuel ont été régnés par un autre pouvoir politique : le mouvement al-murābiṭūn, dont la capitale se situait à Marrakech. Le mouvement y régna sur quelques principales villes, de la chute de l'empire du Ghana à la fondation de l'empire du Mali.

⁴ CISSE A. *Muṣkilāt manhağ al-ta'lim al-islāmī al-nizāmī fī Mālī 2003-2007*, thèse, Soudan, Université internationale de Khartoum, 2010, p. 20

⁵ C'est la langue d'expression officielle de l'Etat, de l'administration, de l'école et des médias de l'Etat.

Sous la deuxième République, en raison de la politique intensive de coopération entre le Mali et le monde arabe, mise en place par le régime militaire, la langue arabe, via l'enseignement arabo-islamique, connut un épanouissement sans précédent¹.

Parallèlement à l'évolution de l'arabe à côté du français, les autorités maliennes, dans le souci de promouvoir la culture nationale prirent plusieurs décisions politiques en faveur des langues locales², qui étaient jusque-là utilisées uniquement à l'oral. Ainsi, entre 1967 et 1996, treize de ces langues reçurent le statut de langue nationale. Le pays étant modérément³ multilingue, les décisions gouvernementales portèrent aussi sur l'utilisation de ces idiomes locaux dans l'éducation formelle⁴ et non formelle⁵. De ce fait, en 1963, les premiers centres d'alphabétisation en langue bambara furent créés dans les centres urbains, notamment à Bamako, offrant des cours du soir aux adultes. Et, en 1987, la langue bambara fit son entrée comme langue d'enseignement à côté du français dans l'enseignement fondamental dans des écoles publiques et certains établissements communautaires.

Cette dynamique sociolinguistique fait qu'au Mali, la langue officielle, le français, se superpose avec les langues locales et l'arabe. Il s'y développe, donc, dans la société une situation impliquant une cohabitation linguistique des langues endogènes : langues régionales⁶ et véhiculaires⁷, du français : langue officielle du pays et de l'arabe : langue de religion dominante. Sachant qu'à l'oral, la langue bambara⁸, domine sur les autres idiomes endogènes et exogènes. Elle est maîtrisée par les trois quarts de la population ; ce qui lui a valu d'être la langue majoritaire jouant le rôle d'intermédiaire entre le français et les autres langues territoriales.⁹

Etant natif d'une région malienne multilingue : Kayes et ayant un parcours scolaire bilingue franco-arabe et avoir vécu un bon moment dans la capitale malienne, l'un des fiefs des bambara ; le choix de ce thème s'est fait, en fonction de notre expérience personnelle. Pour ainsi, décrire et analyser la situation de cohabitation entre : le français, l'arabe et le bambara au

¹ CISSE A. *op. cit.*, p. 1

² C'est l'ensemble des langues parlées par les populations indigènes. Elles sont au nombre de vingt au Mali.

³ Le Mali est un pays modérément multilingue, car il ne compte que 20 langues, à la différence de la Côte d'Ivoire qui a un cas moyen avec 60 langues et du RDC qui est un cas élevé du multilinguisme, disposant de plus de 200 langues.

⁴ C'est l'éducation qui s'effectue à l'école.

⁵ C'est l'éducation qui s'effectue dans les centres d'alphabétisation au Mali.

⁶ Principales langues de communication dans des régions entre les différents groupes ethniques.

⁷ Une langue véhiculaire : est une langue utilisée sur toute l'étendue du territoire d'un pays.

⁸ Le bambara : est la langue majoritaire du Mali.

⁹ SKATTUM I. « L'introduction des langues nationales dans le système éducatif au Mali : objectifs et conséquences », *Journal of Language Contact*, vol. 3, n° 1, 1^{er} janvier 2010, p. 75

Mali, notamment dans l'éducation et dans les médias ; une situation qui suscite de nombreuses questions problématiques :

- Quels sont les statuts et domaines d'utilisation du français, de l'arabe et du bambara au Mali ?
- Comment cohabitent-ils le français, l'arabe et le bambara au Mali dans les domaines de l'éducation et des médias ?

Certains chercheurs ont fait des travaux ayant trait aux questions sociolinguistiques et historiques du Mali :

- 1- EL-FASSY M. et HRBEK I., *Histoire générale de l'Afrique*, vol3 : UNESCO, 1990. Cet ouvrage conclue que l'Afrique subsaharienne a été arabisée avec l'arrivée de l'Islam par le biais du commerce transsaharien.
- 2- BARAZI I. *Les questions politiques et linguistiques en Afrique Noire*, Bamako, Club de la littérature et de la culture, 2009. L'auteur aborde, à grande échelle, les langues locales et nationales maliennes ainsi que la politique linguistique en Afrique subsaharienne.
- 3- CISSE A. *Problématiques des méthodes d'enseignement arabo-islamiques au Mali*, (Thèse de doctorat). Sciences de l'éducation, Université Internationale de Khartoum, 2010. CISSE relaye l'historique d'arrivée de la langue arabe au Mali et son évolution à travers les empires du Ghana, du Mali et l'empire songhaï.
- 4- CANUT C. "*Dynamique plurilingue et imaginaire linguistique au Mali : entre adhésion et résistance au bambara*", *Langage et société*, n°78, 1996. Pp55-76. L'auteure de cet article, évoque les dynamiques linguistiques au Mali et le processus de nationalisation des langues locales à travers les régimes politiques.

Pour notre part, nous voudrions contribuer dans ce sens en apportant plus de spécificité ; Car nous voudrions aborder la situation de cohabitation de trois langues différentes dont chacune dispose d'un statut particulier : le français, langue officielle, l'arabe, langue de religion dominante et le bambara, langue véhiculaire, dans l'enseignement et dans les médias. De ce fait, le sujet constitue, à notre connaissance, une nouveauté dans le domaine de la recherche sociolinguistique au Mali. Car, toutes les ressources documentaires que nous avons pu consulter : livres et articles, qui avaient traité de la question, dont le plus récent est le mémoire de master 2 d'Anne Modalsli Touré, soutenu à l'université d'Oslo en Norvège à l'an 2010,

intitulé : *Un cas de trilinguisme au Mali : songhay, bambara, français*, l'ont chacun abordée partiellement. Ils traitent soit, du français et des langues locales, soit, de l'arabe uniquement. C'est la raison pour laquelle, nous avons choisi comme thème de travail : Le Français, l'arabe et les langues locales en Afrique subsaharienne : le cas du Mali. Nous nous focaliserons, dans le temps, sur la période historique allant de l'indépendance jusqu'à nos jours. Toutefois, pour le volet historique, notamment, pour ce qui concerne l'arrivée de l'arabe au Mali, nous remonterons à l'époque médiévale : l'époque des grands empires ouest-africain. En fin, le travail concernera les territoires du Mali actuel.



Ce mémoire se compose de trois chapitres, dont les deux premiers constituent les prolégomènes introductifs du sujet et le troisième est l'analyse des données. En effet, dans le premier chapitre, nous situerons notre travail dans son contexte géographique, ethnique et sociolinguistique. Et, dans le deuxième chapitre, nous situerons le travail dans un contexte historique, où nous remonterons aux époques médiévale et moderne pour aborder respectivement l'histoire d'arrivée de l'arabe et du français au pays. Nous y aborderons également l'histoire contemporaine malienne ; afin de dégager sa situation sociolinguistique, de l'indépendance à nos jours. En fin, dans le troisième chapitre, nous nous proposons de présenter et d'analyser la situation de cohabitation linguistique du français, du bambara et de l'arabe ; afin de déterminer les statuts et domaines d'utilisation de chacune des trois langues dans les sociétés maliennes actuelles, notamment dans l'éducation et dans les médias.

CHAPITRE PREMIER
GEOGRAPHIE, ETHNIES ET LANGUES

Le Mali¹ est situé en plein cœur d'Afrique de l'Ouest. C'est un pays continental, n'ayant aucun accès à la mer². Il est irrigué par deux fleuves : le Sénégal et le Niger. Il partage ses frontières avec sept pays : l'Algérie au Nord, le Niger et le Burkina Faso à l'Est, la Côte d'Ivoire et la Guinée au Sud, le Sénégal et la Mauritanie à l'Ouest. Les territoires maliens s'étendent sur une superficie de 1241238 km², dont 65 % est désertique constituant la partie septentrionale du pays. Quant à la population malienne, elle est d'environ 18 millions d'habitants dont 90% est établi au sud. Quant au Nord composé de Tombouctou, Gao et Kidal et représentant les 3/4 du territoire national abrite 10% de la population.

1. Découpage administratif

Le pays est découpé en huit³ régions administratives et chaque région a ses caractéristiques historiques et linguistiques : la première région est celle de Kayes. Elle se situe à l'ouest du pays. La capitale régionale porte le même nom. Etant traversé par le réseau ferroviaire Dakar-Niger, elle est appelée aussi : la Capitale des Rails. A l'époque coloniale elle fut la première capitale du Soudan français⁴ (1892-1899). C'est la ville qui a abrité la première école française au Mali construite en 1886 et la première médersa construite en 1945.

La deuxième région est celle de Koulikoro. Elle se situe au sud du pays. Cette région est l'un des fiefs des bambara. Elle est réputée pour son profond attachement aux cultures traditionnelles et aux pratiques confessionnelles locales. Elle abritait la capitale de l'empire du Mali : Niani.

Sikasso est la troisième région administrative. Située au sud du pays à la frontière avec la Côte d'Ivoire, elle dispose des zones agricoles les plus fertiles. Elle fut la capitale du royaume de Kéné Dougou⁵.

Ségou est la quatrième région. Elle se situe au sud du pays. Le chef-lieu porte le même nom. Il fut la capitale du royaume de Ségou. La région est le deuxième fief des bambara après celle de Koulikoro. Toutefois, la variante dialectale du bambara de Ségou est le bambara

¹ Mali, en langue bambara signifie : l'hippopotame. Ce terme fut le nom de l'un des grands empires érigés sur les territoires du Mali actuel à l'époque médiévale ; c'est la raison pour laquelle le pays a porté la même dénomination après son indépendance.

² TOURE A. *Un cas de trilinguisme au Mali : songhay, bambara, français*, Mémoire, Norvège, Université d'Oslo, 2010, p. 21

³ *Ibid.*, p. 22

⁴ *Id.*

⁵ Kéné Dougou : signifie en langue bambara : le pays des frais. C'est la région qui dispose des terres cultivables les plus fertiles du pays ; d'où cette appellation qui aujourd'hui synonyme de Sikasso.

standard au Mali. C'est dans cette région et celle de Koulikoro que l'enseignement en langue locale, en l'occurrence, bambara a vu le jour en 1979.

La cinquième région administrative est celle de Mopti. La ville de Mopti située au centre du pays et au confluent des fleuves Niger et Bani constitue une ville stratégique importante. La ville dispose du plus grand port fluvial du pays¹.

Tombouctou situé au nord du pays, quant à lui est à la fois le nom de la sixième région et celui de sa capitale. La ville est surnommée : La cité des 333 saints. Elle fut la plaque tournante des caravanes transsahariennes² et un centre culturel et artisanal important durant les grands empires qu'a connus le Mali par le passé.

Gao est la septième région administrative malienne. Elle se situe à l'Est du pays. La ville fut la capitale du royaume de Gao et éventuellement celle de l'empire songhay.

La huitième et dernière région administrative malienne est celle de Kidal. C'est la région qui abrite les tribus berbères. Elle se situe au nord-est du pays et est entièrement désertique.

Le district de Bamako³ est la capitale du Mali. Il se situe au sud dans la région de Koulikoro. Il a connu son essor grâce aux migrations nationale et sous-régionale.

Nous elucidons, via la carte suivante, le découpage administratif du Mali et ses pays limitrophes :

¹ TOURE A. *op. cit.*, p. 22

² WAGUE H. « L'islam et les voies de sa diffusion au Mali du VIIIème au XVIème siècle », sur *Soninkara.com*, le portail du peuple Soninké, <http://www.soninkara.com/societe/religion/lislam-et-les-voies-de-sa-diffusion-au-mali-du-viiieme-au-xvieme-siecle.html>, 19 novembre 2007

³ Bamako, en langue bambara, signifiant le marigot des caïmans, fondé par les Niaré ou Niagaté en Soninké est traversé par le fleuve Niger. C'est la plus grande ville du pays et est sa capitale économique et politique.



Carte 1 : la République du Mali et ses pays limitrophes.

Source : « Map of administrative divisions of Mali (629px-Mali, administrative_divisions_-_de_-_colored.svg) »

[Carte géographique],

Sur le site Wikipedia.com

Image téléchargée le 28 mars 2018.

URL : https://de.wikipedia.org/wiki/Datei:Mali_administrative_divisions_-_de_-_colored.svg#file

La carte géographique ci-dessus illustre les territoires du Mali aux frontières de 1947 avec la mise en relief de ses huit régions administratives et de ses pays limitrophes.

2. Composition ethnique et linguistique

Nous allons, dans ce qui suit, évoquer brièvement les 13 principales ethnies maliennes dont les langues ont reçu le statut de langue nationale :

Les bambara

Les bambara sont un groupe ethnique au Mali. Ils sont fondateurs de l'empire du Mali (1230-1545) et de plusieurs royaumes en Afrique de l'Ouest : le royaume bambara de Ségou (1712-1861) et le royaume de Kaarta (1650-1854) dans la région de Kayes à l'ouest du pays. Ils ont principalement comme berceau Ségou, Koulikoro et Kaarta. De nos jours, on trouve les bambara établis dans tous les centres urbains du Sud. C'est le principal groupe ethnique du pays. Car 40%¹ de la population malienne sont bambara. Ils ont leur langue de communication portant le même nom. La langue bambara sert de langue véhiculaire² aux Maliens³ à Bamako et sur la quasi-totalité du territoire, mis à part le septentrion du pays. Le bambara, encore appelé : bamanankan⁴ ou julakan⁵, a plusieurs variantes dialectales : le san, le beledougou, le ganadougou, le wasoulou et le sikasso. L'activité principale des bambaras est la culture de terre.

Les sénoufo

Les sénoufo sont une ethnie malienne et habitent principalement à Sikasso et Koutiala dans la région de Sikasso. On les trouve établis également dans les zones frontalières avec la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Leur langue de communication porte le même que celui de leur ethnie : le sénoufo. Elle a plusieurs variétés dialectales, notamment : le mamara, le supyre, le sicite.⁶ Ils sont, à la base, des cultivateurs.

¹ SKATTUM I. « L'éducation bilingue dans un contexte d'oralité et d'exoglossie: théories et réalités du terrain au Mali », *Nordic Journal of African Studies*, vol. 6, 1^{er} janvier 1997, p. 75

² CANUT C. « Dynamique plurilingue et imaginaire linguistique au Mali : entre adhésion et résistance au bambara », *Langage & société*, vol. 78, n° 1, 1996, p. 56

³ Langue véhiculaire : c'est la langue prédominante parlée par la quasi-totalité de la population. Pour le cas du Mali c'est la langue bambara.

⁴ Bamanan kan : kan signifie en bambara : langue et bamanan signifie : les bambara en tant que peuple. La contraction des deux mot signifie : la langue des bambara.

⁵ Julia kan : jula signifie en bambara : le commerçant. La contraction des deux mots signifie : la langue des commerçants. Cette appellation a vu le jour en Côte d'Ivoire. Les premiers migrants bambara maliens en Côte d'Ivoire n'exerçant que le commerce furent appelés : jula. Quant à leur langue bambara, elle fut appelée : julakan.

⁶ Id.

Les songhay

Les songhay se trouvent au Nord-Est du Mali. Ils sont notamment établis à Tombouctou et Gao. Leur langue est le songhay. Il a comme principaux dialectes : le songhay méridional et le songhay septentrional.¹

Les peul

Les peul constituent l'ethnie la plus répandue en Afrique subsaharienne. Au Mali, ils sont le plus important groupe ethnolinguistique après les bambara. Ils sont principalement établis dans la région de Mopti au centre du pays. Les peul sont des éleveurs de bovins et de troupeaux. Leur langue porte le même nom que celui de leur ethnie. Il est appelé aussi : le poular ou le foulfoulde.

Les malinké (maninka)

La zone de peuplement principale des maninka est la région de Kayes à l'extrême sud du pays, notamment aux frontières avec la Guinée Conakry. Ils exercent comme principaux métiers : la culture de terre, l'élevage de bovin, la chasse et l'artisanat. Leur langue est le maninkakan ou encore le malinké.

Les soninké

Les soninké sont l'ethnie fondatrice de la première hégémonie impériale en Afrique de l'Ouest : l'empire du Ghana. Ils sont établis, principalement le long des frontières maliennes avec la Mauritanie et occupent aussi les deux rives de la vallée du fleuve Sénégal, à l'ouest de la ville de Kayes jusqu'aux frontières avec le Sénégal. Ils pratiquent : le commerce, l'agriculture et l'élevage. Leur langue est le soninké appelé aussi le sarakolé, parlée en trois variantes dialectales : l'azer, le kinbakka et le xenqenna.

Les dogon

Les dogon parlant une langue du même nom que celui de l'ethnie. Ils sont établis au centre du pays et le long de la frontière malienne avec le Burkina Fasso. Leur langue mère se scinde en une quinzaine de variantes dialectales, le plus souvent non compréhensibles entre elles. Les dogon sont des cultivateurs, des forgerons et petits éleveurs.

¹ Id.

Les bozo

Cette ethnie du centre malien vit principalement dans les régions de Ségou et Mopti. La langue bozo compte plusieurs variantes dialectales notamment : le hainyaxo, le sorogama, tiema. La pêche constitue leur activité économique principale.

Les touareg

A la différence des populations maliennes du Sud, les touareg habitent dans le désert malien en zones frontalières avec l'Algérie. Les populations touarègues sont minoritairement établies, au Mali, au Burkina, au Niger, en Algérie, en Tunisie et en Lybie. Ils sont nomades éleveurs de bovins et de troupeaux. Ils ont leur propre langue appelée le tamasheq.¹ Contrairement aux autres langues maliennes dotées d'un système de transcription basé sur l'alphabet latin depuis 1967², la langue touarègue étant une langue berbère dispose d'un alphabet très ancien : l'alphabet amazigh « Tifinagh³ »

Les maures

Les maures sont, à l'instar des touareg, habitants du désert malien. Ils sont établis précisément le long de la frontière avec la Mauritanie. Ils sont éleveurs. Ils parlent l'arabe hassaniya, une variante dialectale de l'arabe⁴. Cette langue aussi fait exception en termes de l'écrit. Etant, en réalité, une variante dialectale de l'arabe ; elle utilise l'alphabet arabe.

Les khassonké :

Les khassonké sont un peuple de l'Afrique de l'ouest établi principalement au Mali et uniquement dans la région de Kayes. Ils sont issus du brassage entre les malinké et les peul. Par conséquent, la langue khassonké est potentiellement composée du malinké et du peul. Etant donné leur voisinage immédiat avec les soninké, on trouve un important stock lexical khassonké d'origine soninké. Grâce au poids politique qu'ont les khassonké au Mali, leur langue a pu avoir le statut de langue nationale en 1996 en dépit du nombre restreint de ses locuteurs. La chasse, l'élevage et l'agriculture constituent les principales activités économiques des khassonké.

¹ Id.

² SKATTUM I. « L'introduction des langues nationales ... *op. cit.* p. 76

³ Selon Rock Art Studies New of the World Volume 3, cet alphabet a été inventé, selon la culture touarègue, au VII^e siècle avant Jésus, par l'ancêtre Anigoura, un personnage très célèbre de la mythologie touareg et doué d'intelligence

⁴ Id.

Les minyanka

Ils sont un groupe ethnolinguistique en Afrique de l'Ouest. Ils sont originellement établis dans le sud-Est du Mali, notamment dans le cercle de Koutiala, région de Sikasso. On les trouve minoritairement établis dans le sud du Burkina Faso et au Nord-Est de la Côte d'Ivoire. Les minyanka ont leur propre langue appelée : le mamara ou minyanka. Les jeunes-gens de cette ethnie font massivement l'émigration vers les zones bambrophones ; c'est pourquoi ils constituent la principale main d'œuvre dans les zones cotonnières. Cependant, l'agriculture est leur activité économique principale.

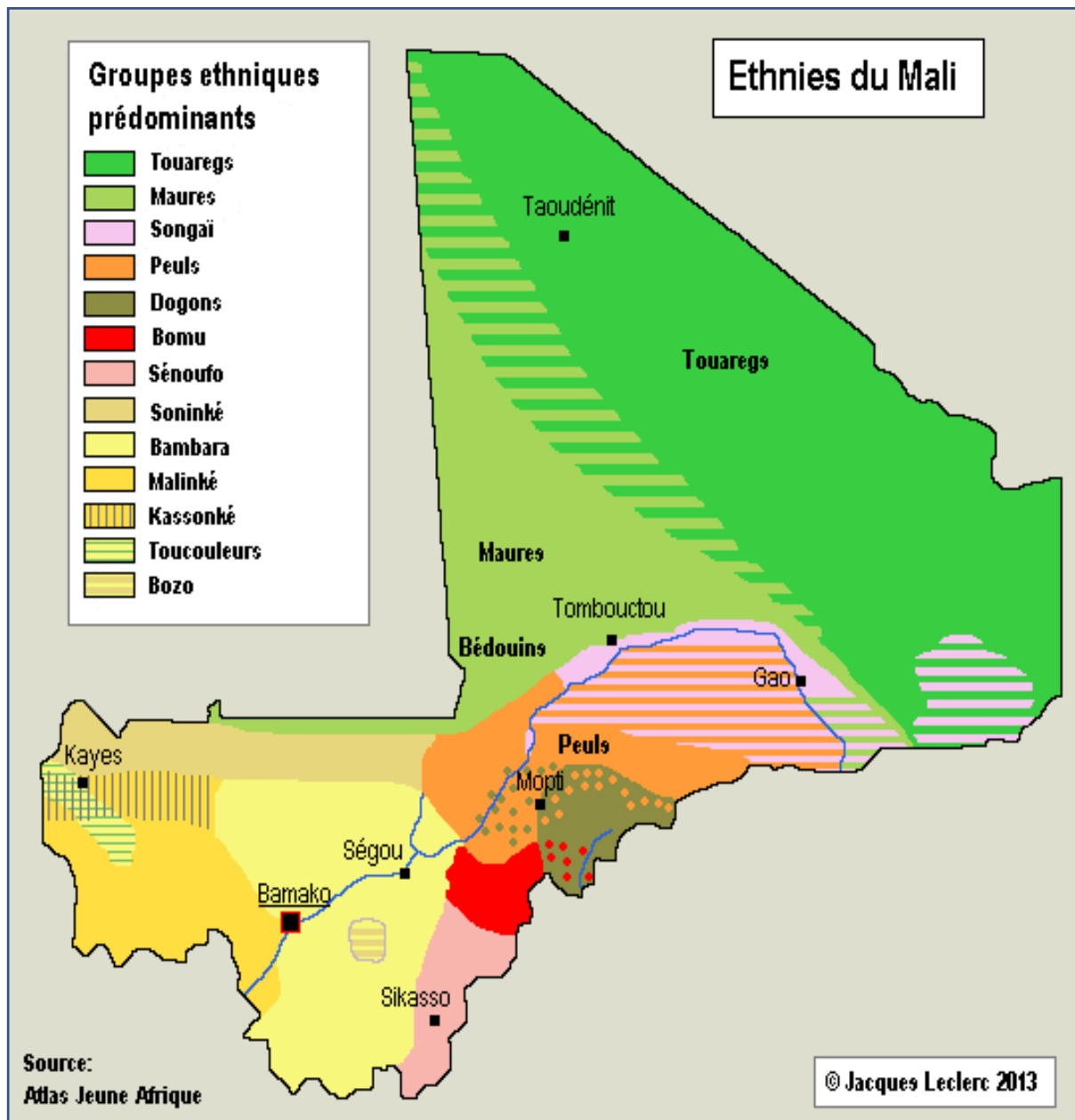
Les bobo

Les bobo sont classés parmi les groupes ethniques minoritaires maliens. Leur zone de peuplement principale est le Sud-Est du pays, en l'occurrence, le cercle de San dans la région de Ségou. Ils sont également minoritairement établis dans la région de Mopti aux frontières maliennes avec le Burkina Faso. Par le passé, une partie de l'ethnie bobo a émigré aux territoires actuels du Burkina Faso et a construit la ville de Bobo-Dioulasso¹, la deuxième ville importante du pays. La langue de l'ethnie bobo s'appelle : bomu et aussi bobo. Ce peuple pratique l'agriculture comme activité économique principale².

Nous illustrons dans la page suivante, via une carte géographique, la composition ethnique et linguistique au Mali :

¹ Cette appellation signifie littéralement : la cité des bobo commerçants.

² Diarra J. « Sources non classées de l'histoire : *les Bwa du Mali* », Journal des africanistes [En ligne], n°77-1 | 2007, mis en ligne le 30 septembre 2010, consulté le 19 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/africanistes.1422>



Carte 2 : les ethnies du Mali

Source : « ethnies du Mali (Mali-ethnies-map.gif) »

[Carte géographique],

République du Mali, sur le site www.axl.cefan.ulaval.ca

Image téléchargée le 27 mars 2018,

URL : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/mali.htm>

La cartographie ci-dessus met en évidence l'emplacement géographique des principales ethnies maliennes en l'occurrence, celles dont les langues ont reçu le statut de langue nationale et disposent d'un alphabet. Ainsi, il n'y figure pas les petits groupes ethnolinguistiques, comme : les massassi, les dafin, les somono et bien d'autres petites ethnies que l'on trouve présentes, notamment, dans le centre du pays. Cela est dû à la foi à leur minorité et à leur ressemblance à une autre langue ayant reçu le statut de langue nationale. Comme c'est le cas entre le bambara et le dafin ou encore entre le sénoufo et le synaïra.

Nous pouvons, également, remarquer, à travers la carte, la classification de l'ensemble des langues maliennes en 4 familles linguistiques comme suit :

- 1- Au sud et à l'ouest : nous trouvons les langues de famille mandingue : bambara, khassonké, soninké, malinké, peul et sénoufo.
- 2- Au centre, il y a les langues de famille nigéro-congolaise : dogon, bozo et bobo.
- 3- Au nord-est, il y a le songhay, l'unique langue malienne appartenant à la famille nilo-saharienne.
- 4- En fin, dans le nord du pays, nous trouvons les langues de famille afro-asiatique : tamasheq et hassaniyya.

3. Situation sociolinguistique

Le Mali a défini les lignes conductrices de sa politique linguistique dans l'article 25 de sa constitution de 1992 en deux phases, dont nous en citerons ci-dessous, un extrait :

Article 25 :¹

- 1) Le français est la langue d'expression officielle.
- 2) La loi fixe les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales.

De ce fait, le français, compris par plus de 50 %, maîtrisé et parlé par 10%² de l'ensemble de la population nationale est la langue de l'administration³, de l'enseignement et des médias

¹ Article 25 de la constitution de 1992 promulguée par le Décret No 92-0731 P-CTSP

² Le Mali étant un pays où le taux de déscolarisation et non scolarisation est très important, la population nationale qui maîtrise la langue officielle et la parle quotidiennement est estimée à 10. Alors que le reste de la population y compris les déscolarisés et une partie des non scolarisés, il y en a qui comprennent le français, mais toutefois, par la non-familiarité avec cette langue, ils ne peuvent pas s'y exprimer.

³ SKATTUM I. « L'éducation bilingue ..., *op. cit.*, p. 75

de l'Etat (c.f. ch.3). Héritée de l'ex-colonisateur, il partage le statut de langue exogène avec l'arabe. Ce dernier ne figure cependant pas explicitement parmi les langues énumérées dans les détails de l'article régissant la politique linguistique malienne.

A ces deux langues exogènes s'ajoutent une vingtaine de langues endogènes¹. Il n'est toutefois pas facile de donner un nombre exact et précis des langues locales maliennes. Car la différence entre langue et dialecte demeure un sujet crucial au Mali². Tout comme il n'est pas aisé de fixer un nombre exact des locuteurs d'une langue ; car la grande majorité des Maliens est bi ou plurilingue. Ainsi, parler une langue locale (usage familial), une langue régionale (usage interethnique) et une langue internationale (français) y est fait courant. Il arrive parfois, où un locuteur plurilingue, issu d'une communauté linguistique de type C³ peine à connaître laquelle des langues que contient son répertoire linguistique est sa L1 ?

Les idiomes endogènes étaient pratiqués uniquement à l'oral jusqu'en 1962, où les autorités politiques du pays ont opté pour une réforme éducative et sociale. Parmi les axes prioritaires de la réforme, figurait la valorisation des langues locales à côté du français langue de l'ouverture sur le monde [Réforme éducative de 1962].

Ainsi, en 1967⁴, 10 idiomes locaux : le bambara, le songhay, le peul, le tamasheq, le bobo, le bozo, le sénoufo, le dogon, le minyanaka et le soninké sont désignés comme langues nationales. A ces langues, se sont ajoutées en 1996⁵ trois autres langues locales : le malinké, le khassonké et le maure (l'arabe hassiniya) ; portant ainsi leur nombre à 13. Bénéficiant de certains privilèges : l'enseignement dans les écoles et centres d'alphabétisation et ayant été doté d'un alphabet basé sur le latin ; les langues nationales se trouvent pratiquées dans les médias nationaux.

Le bambara, le peul, le soninké et le songhay, outre leur statut de langue nationale, sont classifiées comme langues régionales. Car, d'une part, elles sont parlées dans d'autres pays de la sous-région. Et, d'autre part, elles servent de moyen de communication régionale au niveau national : le soninké dans l'ouest, le bambara dans le sud, le peul dans le centre et le songhay dans le nord et nord-est. En plus de la vernacularité et de la régionalité, le bambara sert de

¹ TOURE A. *op. cit.*, p. 23

² *Ibid.*, p. 25

³ C'est une société comprenant plus de trois communautés linguistiques selon la classification du sociolinguiste allemand Heinz Kloss des typologies des communautés plurilingues.

⁴ CANUT C. *op. cit.*, p. 56

⁵ *Ibidem*

langue de communication interethnique au Mali, (fonction assignée au français pour les lettrés). C'est pourquoi, d'ailleurs, le bambara compose avec le français d'une part, et les autres langues locales, d'autre part, une triglossie. Car le français est une variante haute (VH) vis-à-vis du bambara variante basse (VB). En revanche, le bambara est à son tour une variante haute par rapport aux autres langues locales.

CHAPITRE DEUXIEME :
APERÇU HISTORIQUE : POUVOIRS POLITIQUES ET LANGUES

1. L'époque médiévale : les grandes hégémonies impériales ouest-africaines

Le Mali actuel occupe une place prépondérante dans l'histoire de l'Afrique subsaharienne. Il est le berceau des grands empires ouest-africains. Il abrite, de nos jours, les groupes ethniques (les soninké¹, les bambara² et les songhay³) descendants des fondateurs des grands empires et dont l'héritage constitue fonds culturel et patrimonial important, notamment dans le cadre de notre travail⁴.

Au Moyen-Âge, les échanges commerciaux et culturels entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord, qui se faisaient à travers le désert ont permis l'émergence des grands empires subsahariens notamment ouest-africains. Nous allons brièvement aborder dans ce chapitre, ces empires ; afin d'en dégager les contextes d'arrivée de la langue arabe via l'islam au Mali actuel.

La carte qui suit illustre les routes de liaison et d'échanges entre les villes du Maghreb et celles de l'Afrique au sud du Sahara.

¹ Les soninké sont l'une des principales et plus anciennes ethnies maliennes. Ils habitent dans l'ouest du pays et Ils sont les fondateurs du premier grand empire ouest-africain : l'empire du Ghana (790-1076).

² Les bambara sont le groupe ethnique majoritaire au Mali. Ils sont établis dans le sud et l'ouest du pays. Ils fondèrent quelques hégémonies royales et impériales, dont l'empire du Mali (1230–1545).

³ Les songhay sont une ethnie malienne résidant principalement dans le nord et le nord-est du pays. Ils furent les fondateurs du royaume de Gao devenu au maximum de son rayonnement l'empire Songhay (1464-1591).

⁴ TOURE A., *op. cit.*, p. 19



Carte 3: les routes transsahariennes à l'époque médiévale entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du nord.

Source : « <https://www.google.fr> »

[Carte géographique], Image téléchargée le 07 décembre 2019,

URL:

https://www.google.fr/search?q=les+routes+transsahariennes+m%C3%A9di%C3%A9vales&source=lnms&tbn=isch&sa=X&ved=2ahUKEwj389Ha46PmAhVHx4UKHdD5D6kQ_AUoAXoECAwQAw&biw=1438&bih=684&dpr=0.95#imgrc=S37j_LC6WS5AFM:&spf=1575730052642

La carte 3 met en évidence les routes transsahariennes entre l'Afrique Subsaharienne et l'Afrique du nord ainsi que les principales villes : villes côtières maghrébines de la méditerranée déjà islamisées (Tunis, Fez,...). Au centre, nous pouvons voir les villes subsahariennes : Koumbi saleh, la capitale de l'empire du Ghana ainsi que Dienné et Tombouctou qui constituaient d'importants centres d'échanges commerciaux et culturels. A l'Est, nous voyons Gao qui sera la future capitale du royaume de Gao et par la suite celle de l'empire songhay. Nous constatons également en bas de la carte Bambuk et Bouré qui avaient à cette époque une

importance capitale sur le plan économique. Car s'étaient les deux villes qui abritaient la majeure partie des gisements aurifères de l'empire. Cette activité d'échanges commerciaux et culturels a largement contribué à l'émergence des grandes hégémonies impériales, dont, l'empire du Ghana.

A. L'empire du Ghana (790-1076)

Ce fut le premier grand empire ouest-africain. Fondé par les Soninké vers 790 il avait pour capitale Koumbi Saleh¹. Le commerce transsaharien² du sel et de l'or, qui constituait la colonne vertébrale des échanges entre les subsahariens et les maghrébins, assura la prospérité de l'empire, lequel se situait à la frontière du Sahara et du Sahel. Ces échanges étaient non seulement commerciaux mais aussi culturels et religieux.

Au début du X^{ème} siècle, les relations entre les autorités politiques impériales et les négociants arabes étaient à leur apogée. C'est ainsi que ces derniers proposèrent la religion musulmane à l'un des empereurs soninké qui l'accepta³ et ce fut le début de l'islamisation en Afrique de l'ouest. L'Islam devint, alors, de plus en plus la religion des sujets de l'empire originellement animiste. L'arabe étant la langue du Coran, les notables convertis à l'islam commencèrent ainsi à l'apprendre et ce fut le premier contact des subsahariens avec une langue étrangère. Etant donné la non graphisation des langues africaines, en l'occurrence, ouest-africaines, à cette époque, l'arabe est considéré comme la première langue écrite dans la région. Cependant, il n'a pas été, une langue véhiculaire dans l'empire : on l'apprenait juste pour accomplir le rite de la prière islamique. En revanche, ce sont les langues locales qui faisaient office de langues véhiculaires et d'entretien quotidien. Le soninké était la langue dans laquelle se tenaient le discours royal.

Au début du XI^{ème} siècle, l'empire connut plusieurs difficultés d'ordres politique et économique avec, notamment, la naissance du mouvement orthodoxe almoravide⁴ en 1040 et

¹ C'était le nom de la capitale impériale du Ghana. La ville se situe, de nos jours, dans le Sahel, à la zone frontalière du Mali avec la Mauritanie et est peuplée principalement des soninké. Quant à l'appellation : Koumbi Saleh, selon l'une des thèses, elle serait d'origine arabe. Car la ville serait fondée par une tribu berbère qui lui dota le nom de : (قم بصالج) mais lors de la graphisation latine il a été écrit : Koumbi Saleh.

² WAGUE H. *op. cit.*

³ TOURE A. *op. cit.*, p. 19

⁴ Du mot arabe : ربط : attacher et le mot : المرابطون : al-Murābiṭūn, qui veut dire : les gens du ribāb (de la forteresse) est un mouvement politico-théocratique, qui, sous l'impulsion du prédicateur orthodoxe Abdallāh ben Yāsīn met en place un immense empire entre 1040 et 1147) englobant : la Mauritanie, le Maroc, la partie ouest de l'Algérie, une partie de la péninsule ibérique et le Mali.

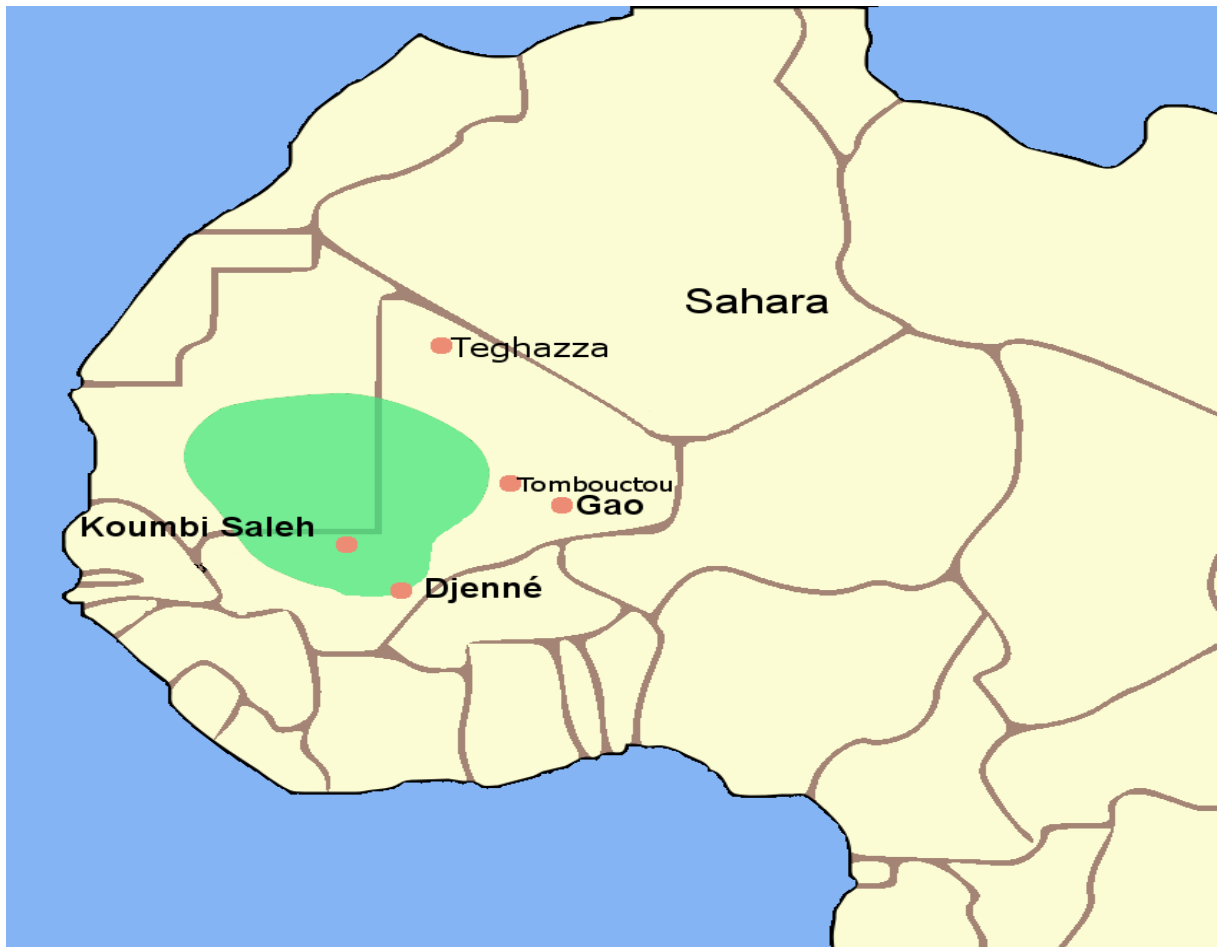
les graves sécheresses¹ qui frappaient le sahel de plein fouet. Les armées du leader prédicateur almoravide Abdallāh ben Yāsīn (1040-1059) ayant pour vocation de contrôler les routes caravanières et de faire l'expansion de l'Islam en Afrique de l'Ouest attaquèrent la ville impériale d'Awdaghost en 1054². À la suite de multiples attaques perpétrées par des tribus berbères, sous le commandement d'Abū bakr ben ʿumar (1056-1087), notamment celle de la capitale impériale, Koumbi Saleh, l'empire succomba³ en 1076. Cependant, la domination almoravide de la région sahélienne ne durera pas, elle se dissipera peu après la mort du chef guerrier Abū bakr ben ʿumar, au combat, en 1087.

La carte suivante met en évidence l'emplacement géographique de l'empire du Ghana avec la mise en relief de ses principaux villes.

¹ Selon la légende ouest-africaine médiévale, une jeune fille vierge doit annuellement être sacrifiée au Bida, le python protecteur de l'empire et de la famille régnante. L'année à laquelle, la victime devait être la fiancée de Mamadi, un brave jeune militaire, ce dernier tua le serpent ; ce qui aurait causé des graves sécheresses dans l'empire dont l'économie se base principalement sur l'agriculture non irriguée.

² PERSON Y. « EMPIRE DU GHANA », encyclopedia universalis [en ligne], consulté le 18 mars 2021. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/empire-du-ghana/>

³ TOURE A. *cit.*, p. 19.



Carte 4 : l'empire du Ghana (VIIIe au XIe siècle).

Source : « empires of West Africa (da094e8e3843234a7b825f6e047cc298.jpg) »

[Carte géographique],

Kingdoms, Empires, and the Slave Trade, sur le site wikimedia.org,

Image téléchargée le 27 mars 2018,

URL : <http://commons.wikimedia.org/wiki/File:BlankMap-Africa.svg>.

La carte 4, ci-dessus, illustre l'empire du Ghana, dont les territoires s'étendaient principalement sur le Mali actuel et la Mauritanie au 11^{ème} siècle. La capitale, Koumbi Saleh, se situe, jusqu'à nos jours, à la frontière du Mali et de la Mauritanie, une zone soninképhone. C'est ce qui explique le fait que le soninké était la langue principale d'entretien, notamment dans la cour impériale. Tombouctou (zone songhaï) et Dienné (zone multilingue), dans le centre de la cartographie, constituaient des véritables centres culturels et artisanaux en Afrique de l'Ouest à l'époque. Quant à Tombouctou bien que faisant partie de l'empire soninké, il avait sa

langue principale, le songhaï. Mais le soninké était bien parlé dans la ville. C'est pourquoi nous y trouvons, de nos jours, des noms de famille d'origines soninké, comme les Cissé, Diané, Tounkara, etc. pour ce qui est de Dienné, il était une zone multilingue et l'est toujours. Dans l'empire, la langue arabe était parlée uniquement par les commerçants arabes dans les grands centres commerciaux : Koumbi, Tombouctou, Dienné...

A la chute de l'empire du Ghana, plusieurs dynasties et royaumes ethniques furent fondés dès le début du XII^{ème} siècle aux territoires du Mali actuel, dont le royaume sosso fondé, par une frange de soninké vers 1200 dans la région de Koulikoro actuelle (à l'ouest du Mali). L'arrivée de Soumaoro Kanté au trône royal marque l'apogée du royaume. Mais, ce dernier disparut, en 1235 à la suite de sa défaite devant les troupes de l'empire du Mali¹.

B. L'empire du Mali (1230–1545)

L'empire du Mali (1230–1545) est le plus grand empire médiéval de l'Afrique de l'Ouest après celui du Ghana. Ayant pour capitale, Niani, l'empire fut fondé par les bambara vers 1230 avec pour premier souverain Soundiata Keita (1190-1255). Il connut sa montée en puissance en 1235, à l'issue de la bataille de Kirina² contre les troupes de Soumaoro Kanté, le roi des sosso.

Sous le règne du souverain Kankou Moussa (1312-1332) l'empire du Mali connut son apogée. Il s'étendait sur toute la savane : de l'Ouest africain, jusqu'à l'Atlantique et de la forêt équatoriale jusqu'au Sahara et l'empire contrôlait tous les gisements aurifères du Haut-Sénégal-Niger. Le pèlerinage de Mansa Moussa aux lieux saints de l'islam en 1324 contribua davantage à l'établissement des relations avec d'autres sultans musulmans, notamment le Sultan Mamelouk d'Egypte³ : Al-Sultān Al-Malik Al-Nāṣir⁴ (السلطان الملك الناصر). Mansa Moussa regagna son pays accompagné de savants et d'artisans égyptiens dans divers domaines : des érudits, des enseignants et des architectes. Ces relations eurent une très grande influence

¹ HOLDER G. TAL T. « *Les castes de l'Afrique occidentale. Artisans et musiciens endogames* », Homme, vol. 39, n° 152, 1999, PP. 234-237 [en ligne], consulté le 30 décembre 2020 URL : http://www.persee.fr/doc/hom_39_152_453696

² C'est la bataille qui a opposé les troupes de Soundjata Keita, le roi des bambara, aux troupes de Soumaoro Kanté, le roi des sosso, en 1235 à Kirina, une localité se trouvant aujourd'hui dans la région de Koulikoro. Cette bataille fut très décisive ; car après la victoire du royaume des bambara au dépend des sosso ; le royaume des bambara est devenu l'empire du Mali.

³ SIMON P. « Le pèlerinage de Mansa Moussa », Zamane, n° 14, 6 juillet 2020, [consulté en ligne] le 19 mars 2021 URL : <https://zamane.ma/le-pelerinage-de-mansa-moussa-zamane/>

⁴ Al-Sultān Al-Malik Al-Nāṣir⁴ (السلطان الملك الناصر) est le douzième sultan de l'Egypte Mamelouk de 1310 à 1340. Sous son règne, il accueillit le roi malien sur son chemin du pèlerinage en 1324.

culturelle sur l'empire : la mosquée de Tombouctou fut construite vers 1328 et devint un véritable carrefour d'échange culturel entre les subsahariens et les arabo-berbères.

A l'instar de Tombouctou, Dienné était également un centre culturel rayonnant aimé surtout par des subsahariens en quête du savoir religieux et d'érudition. La langue arabe était l'unique langue écrite utilisée dans l'enseignement religieux et dans l'administration. Quant aux langues locales, elles étaient utilisées uniquement à l'oral. La langue malinké mère de la langue bambara était celle dans laquelle s'entretenaient les rois.

La carte ci-après illustre les territoires de l'empire du Mali et ses principales villes.



Carte 5 : l'empire du Mali (1230–1545).

Source : «mali- empire (ob_4fed52_mali-empire.gif) »

[Carte géographique], L'empire du Mali, sur le site : www.google.fr

Image téléchargée le 07 décembre 2019,

URL : https://www.google.fr/search?biw=1438&bih=684&tbm=isch&sa=1&ei=eLvrXeewF4qMlwTI27SIDg&q=empire+du+Mali&og=empire+du+Mali&gs_l=img.3..0l4j0i5i30i6.753396.760000..761492...0.0..0.622.5887.1j10j3j2j1j4.....0....1..gws-wiz-img.....0..0i131j0i67.VUx280HWQMI&ved=0ahUKEWjnzMbq46PmAhUKXoUKHcgtDeEQ4dUDCAY&uact=5#imgrc=HkzrBrOGLMRrCM:&spf=1575730818229

Sur cette carte apparaissent les territoires sur lesquels s'étendait l'empire du Mali à l'époque de mansa Moussa. Excepté son extrême septentrion, il comprenait tous les territoires du Mali actuel, la partie méridionale de la Mauritanie, le Sénégal, la Gambie, la Guinée Bissau et la Guinée Conakry. Niani, situé au sud dans la zone frontalière de la Guinée et du Mali était

la capitale impériale. La carte illustre l'englobement des principales villes artisanales et culturelles de l'ancien empire du Ghana par celui du Mali : Tombouctou, Dienné ainsi que Gao la capitale du futur empire songhay situé à l'extrême Est de la carte.

Au début du XV^{ème} siècle, d'innombrables conflits relatifs à la succession déclenchèrent et affaiblissent les autorités politiques de l'empire. A ce moment, le royaume de Gao, futur empire songhay était en train de connaître une montée en puissance. Son fondateur, Sonni Ali Ber (1468-1492) profita de la situation de déclin de l'empire du Mali et récupéra ses agglomérations importantes : Djenné et Tombouctou, carrefours de talibés¹. Leur rayonnement s'accrut encore après que l'empire du Mali se fût effacé définitivement au XV^e siècle.

C. L'empire songhay (1464-1591)

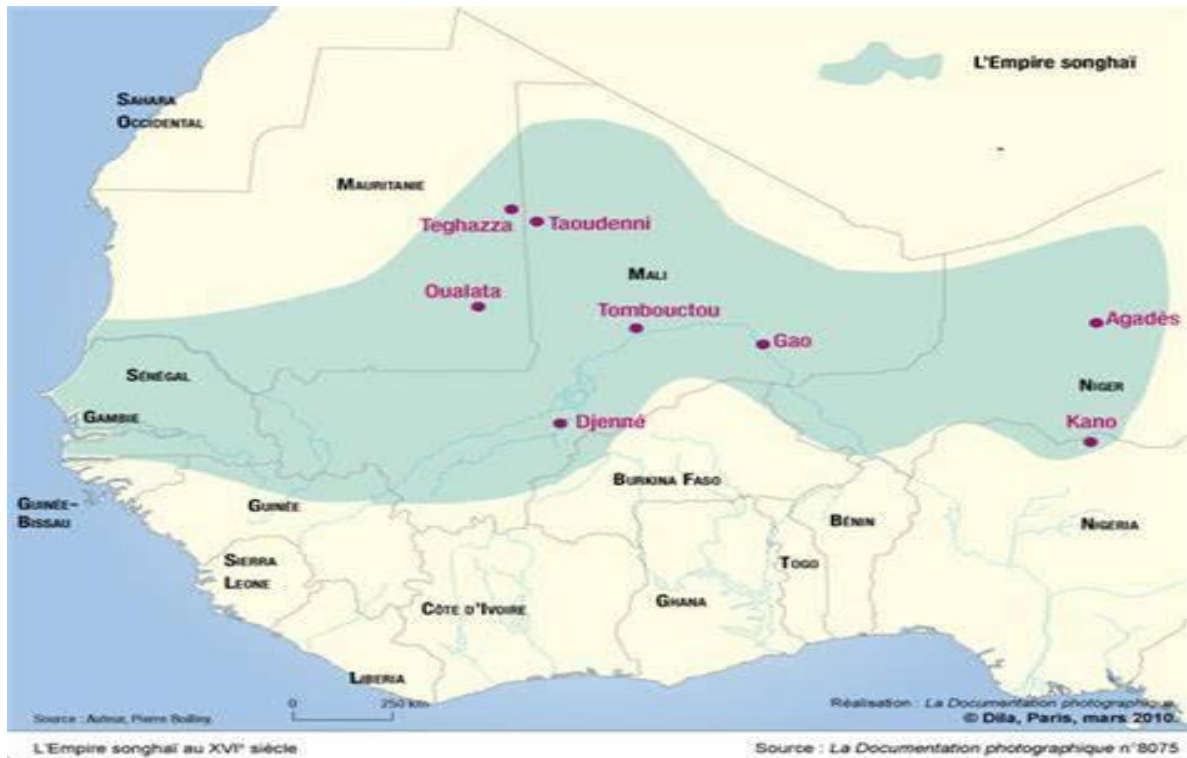
C'est le plus grand royaume musulman qu'a connu l'Afrique de l'Ouest au Moyen-Âge. Les armées de Sonni Ali, puis d'Askia Mohammed (1493-1529) diffusèrent l'islam à travers la savane et donnèrent à Tombouctou son âge d'or². Durant le règne de ce dernier, l'apprentissage du savoir religieux qui se faisait en arabe connut son essor avec la création de l'université de Sankoré. Au maximum de son extension, le royaume de Gao, devint l'Empire songhay (1464-1591) avec pour capitale Gao.

L'empire songhay était sur le plan linguistique et culturelle très diversifié. En plus de la situation linguistique du Ghana : soninké à Koumbi, les nouvelles zones annexées avaient leurs propres langues : le jerma à Agadès et le Haoussa à Kanou. A Gao, le songhaï est la langue d'entretien principale. L'arabe gagna plus de place, durant l'empire songhay, avec notamment le progrès de l'enseignement arabo-religieux. Les autres langues étaient véhiculaires dans leurs bastions : bambara à Niani, le berbère à Oualata, etc.

La carte suivante illustre la localisation géographique de l'empire songhay ainsi que ses principales villes.

¹ C'est un mot soninké d'origine arabe (الطالب) qui signifie l'étudiant qui apprend les sciences religieuses dans les écoles coraniques classiques.

² TOURE A. *op. cit.*, p. 20



Carte 6 : l'empire Songhaï (1464-1591)

Source : « (jpg_DP_8075_Songhay.jpg) »

[Carte géographique],

L'empire songhay, sur le site : www.webpedagogique.com

Image téléchargée le 7 décembre 2019,

URL :

https://www.google.fr/search?biw=1438&bih=684&tbm=isch&sa=1&ei=dr7rXafIBqqLlws4k7eIDg&q=empire+songhay&oq=empire+songhay&gs_l=img.3..0i8i10i30i4j0i10i24.742532.749173..750459...1.0..0.315.2451.3j12j1j1.....0....1..gws-wiz-img.....0i67j0j0i5i30j0i30j0i8i30.yme-ABCrlWk&ved=0ahUKEwin29bX5qPmAhWqxYUKHbjJDeEQ4dUDCAy&uact=5#imgcr=ueWNVZml_LlQrM:&spf=1575731572451

Selon cette carte les territoires de l'empire songhay englobait en plus des territoires de l'ancien empire du Mali, : la Guinée Bissau et la partie méridionale de la Guinée Conacry, mais également la partie ouest du Niger (zone jerman) et une partie du nord du Nigéria (zone haoussa). La carte met, ainsi, en évidence les deux principales villes à l'Est de l'empire : Agadès (au Niger actuel) et Kano (au Nigéria actuel).

A l'instar de l'empire du Mali, l'empire Songhay était également très riche grâce à ses abondantes ressources minières¹. En 1591, le Sultan du Maroc, Al-mansūr,² (1549-1603) envoya une armée pour contrôler les gisements d'or en Afrique de l'Ouest. L'Empire fut, ainsi, détruit par l'expédition marocaine³ et cela marqua la fin des grandes hégémonies impériales ouest-africaines.

À la suite de la disparition des empires en Afrique de l'Ouest, une longue période d'anarchie et de guerres internes déclenchèrent dans les territoires du Mali du XVII^e au XIX^e siècle. Plusieurs petits royaumes ethniques virent le jour comme : ceux de Ségou⁴, de Kaarta⁵ et du Macina⁶. Ces derniers, ayant pour religion dominante l'animisme, résistèrent à l'islamisation, mais ils furent la cible de la guerre sainte menée, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, par le chef musulman El-Hadj Omar Tall (1797-1864), le fondateur de l'empire toucouleur, dont les territoires s'étendaient de Tombouctou jusqu'aux sources du Niger et du Sénégal.

Nous pouvons, donc, définir l'introduction de la langue et la culture arabe au Mali par cinq facteurs :

- 1- Le facteur le plus décisif est le négoce transsaharien ayant permis des contacts entre les commerçants arabo-berbères en provenance du Maghreb et les subsahariens.
- 2- Le projet d'islamisation générale de l'Afrique de l'Ouest menée par le Mouvement Almoravide,
- 3- La construction de mosquée de Tombouctou et l'établissement de grands centres d'enseignement religieux par l'empereur, Mansa Moussa de son retour du pèlerinage aux lieux saints de l'Islam de en 1324,

¹ *Id.*

² C'est Abū al-'bbās Ahmad, surnommé : al-mansūr (le victorieux) après la victoire marocaine en 1578 à l'issue de la bataille des trois rois contre l'armée portugaise. Après la mort de son frère Abū Marwān 'bdū al-Malik à la bataille des trois rois, il fut intronisé roi du Maroc. Il réforma son armée et mit en place une vaste politique d'expansion et de contrôle des gisements aurifères notamment en Afrique de l'Ouest ; d'où l'annexion de l'empire songhay en 1590 malgré la proposition d'une trêve de paix de la part des songhay.

³ BOULEGUE J. « CHUTE DE L'EMPIRE SONGHAY », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 19 mars 2021. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/chute-de-l-empire-songhay/>

⁴ Le royaume bambara de ségou (1712-1861) est fondé par les bambara dans le sud de l'actuel Mali.

⁵ Le royaume de Karta (1650-1854) est fondé dans l'ouest du Mali actuel par les bambara avec pour capitale : Guémou.

⁶ Le royaume peul de Macina fut créé par les peuls dans la première partie du 19^e siècle dans le centre du Mali actuel avec pour capitale : Hamdallaye.

- 4- La politique d'expansion de l'Islam de la part de la dynastie des Askia sous l'empire songhay qui a permis de promouvoir l'enseignement de l'Islam et de la langue arabe avec notamment la création de la première université arabo-islamique en Afrique de l'Ouest : l'université de Sankoré et
- 5- En fin, la politique d'islamisation du chef religieux, El-Hadj Omar Tall, le fondateur de l'empire djihadiste toucouleur contre les royaumes animistes : de Ségou, de Kaarta, et du Macina. Il faisait construire des mosquées et des zawaya sur les territoires conquis ; ce qui a largement contribué à l'expansion de l'islam tîganite en Afrique de l'Ouest. Car les zawaya servaient de lieu d'apprentissage de la langue arabe et des sciences religieuses.

Quant aux langues locales maliennes : le soninké, le bambara, le songhaï et le peul, à ces époques, elles ne disposaient pas de système d'écrire. Elles étaient uniquement usées à l'oral. Cependant, chacune d'entre elles fut la langue de la Cour impériale pendant l'un des empires érigés sur les territoires de l'actuel Mali. Le soninké fut la langue principale de l'empire du Ghana et le bambara celle de l'empire du Mali. Le songhay et le peul furent respectivement celles de l'empire songhay et l'empire toucouleur. C'est pourquoi ces quatre langues sont transnationales : parlées dans plusieurs pays ouest-africains qui ont servi de territoires des quatre empires. Quant à l'arabe, il était une langue liturgique et étant, à ces époques, la seule langue écrite, il était utilisé entre les souverains et leurs gouverneurs dans leurs correspondances jusqu'à l'arrivée des Français à la seconde moitié du XIX^{ème} siècle.

2. L'époque coloniale

Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, la plus grande partie de l'Afrique de l'Ouest fut sous le contrôle des troupes françaises. Le Mali¹ appelé à l'époque le Soudan², n'en fit pas exception. En 1880, la colonie française du Haut Fleuve englobant la majeure partie sud des territoires du Mali actuel fut créée. Kayes³ (à l'ouest du pays) en fut la première capitale, et Joseph Galliéni (1849-1916) en reçut le commandement supérieur en 1886. Le système scolaire et l'administration française furent introduits dans le pays. La première école⁴ française fut, ainsi, créée à Kayes en 1886. Le français devint la langue de l'enseignement. La capitale fut transférée à Bamako en 1900 et les frontières du Mali furent établies en 1947⁵. L'usage des langues locales à cette période était limité à l'oral (c.f. ch.3), et l'arabe continue d'être enseigné mais sous une nouvelle forme différente du système classique.

A. L'enseignement arabo-islamique sous la colonisation

L'enseignement arabo-religieux, qui était, jusque-là, dispensé dans les écoles coraniques classiques fut modernisé à l'époque coloniale, avec, notamment, l'apparition de deux types d'établissement d'éducation islamique moderne :

a) *Les médersas franco-arabes françaises*

Voici deux exemples pour illustrer :

❖ **L'école franco-arabe de Dienné**

Ce type d'établissements d'éducation islamique, créé par l'administration coloniale française, était à l'image de ceux qui avaient connu leurs débuts en Algérie et au Sénégal. La première expérience de ce type d'enseignement au Mali est celle mise en œuvre en 1906⁶ à

¹ TOURE A. *op. cit.*, p. 21

² Le soudan qui désignait les territoires du Mali actuel est d'origine arabe. Car les premiers auteurs des sources historiques : Al-Sa.dy, Al-bakry, ibn-batūt, ayant évoqué ses territoires étaient des chroniqueurs arabophones et les ont évoqués sous le nom de : بلاد السودان : qui signifie littéralement en français : le pays des noirs. L'appellation est reconduite sous la colonisation. Et pour discerner ces territoires du Soudan à l'est du continent, les Français ont appelé les territoires du Mali actuel par Soudan Occidental ou Soudan français.

³ Kayes : est une ville située à l'extrême sud du pays à 12 km de Médine. Elle fut la capitale du Soudan colonial de 1892 à 1899.

⁴ Cette école a continué d'exister après l'indépendance du pays jusqu'à l'en 2000 sous le nom de : l'Ecole du marché.

⁵ TOURE A. *op. cit.*, p. 21

⁶ MAIGA A. « Langue arabe au Mali et son impact sur les langues locales », *Mağallatu sankore*, n° 10, 2016, p. 77

Djenné. Les objectifs de cette initiative sont clairement explicités dans l'ouvrage de Kavas publié en 2003, dont nous en citerons un extrait ci-dessous :

« Dienné, considéré comme l'un des centres les plus importants de la culture islamique en Afrique occidentale, fut choisi comme le premier centre d'études musulmanes moderne au Soudan français. Les Français avaient décidé d'y ouvrir une école islamique supérieure et, à cet effet, ils avaient voté une somme de 20.000 francs dans le budget de 1906, cette création fut possible grâce à l'arrêt du 4 juillet 1906. M. MAIROT, inspecteur de l'enseignement en A.O.F, en 1905, était partisan de la création d'une médersa, sorte d'école préparatoire pour les marabouts, qui serait le moyen le plus convenable pour faire des écoles coraniques des établissements susceptibles de seconder les écoles françaises¹ »

Cet extrait nous éclaire sur deux éléments essentiels relatifs à la modernisation de l'administration française de l'enseignement arabo-islamique :

- Le choix du lieu : Dienné qui fut l'un des centres culturels et artisanaux durant les grandes hégémonies impériales ouest-africaines à l'époque médiévale était resté réputé pour la culture arabo-musulmane jusqu'à l'avènement des Français. De ce fait, ces derniers l'ont choisi comme lieu de la première école franco-arabe française.
- L'objectif de l'établissement : c'était de mettre en place un programme bilingue : français/arabe permettant de faire acquérir aux élèves des écoles coraniques des compétences en français. Ainsi, après leur formation, ils pourront être des agents administratifs ou des enseignants de la langue française, tout comme les diplômés des écoles publiques françaises de l'époque. Nous pouvons trouver cela dans la seconde partie de l'extrait de Kavas : *« Faire des écoles coraniques des établissements susceptibles de seconder les écoles françaises »* (op.cit) Car les établissements confessionnels de l'époque, formaient uniquement des marabouts (des imams) ainsi que des enfants de la classe régnante musulmane. C'est pourquoi l'administration coloniale a décidé d'enseigner aux côtés des sciences religieuses des disciplines d'éveil telles : l'histoire de la France et de l'Afrique, la géographie, ainsi que les mathématiques. Après la réussite de la phase prototypique de ce type d'éducation à

¹ KAVAS A. *L'enseignement islamique en Afrique francophone : les medersas de la République du Mali*, Istanbul, IRCICA, 2003, P105

Dienné, l'administration française décida d'étendre l'expérience ; d'où le choix de Tombouctou.

❖ **L'école franco-arabe de Tombouctou**

Quatre ans après le démarrage de la phase expérimentale de l'école franco-arabe française à Dienné, Tombouctou s'inscrivant dans le même contexte culturel que Dienné, fut choisi pour la deuxième expérience. Les Français y ont ainsi ouvert le deuxième établissement franco-arabe en 1910¹. Le but étant de former des subalternes et de l'élite sans pour autant les extirper de leur confession religieuse ; tout l'enseignement était dispensé en français avec la possibilité d'intervention des langues locales dans le cadre des cours pratiques. En effet, il y était enseigné : le commentaire du Coran, la théologie, la grammaire arabe, la jurisprudence ainsi que le français, le calcul, l'histoire de la France et celle de l'Afrique.

Ces deux premières médersas franco-arabes françaises continuèrent à former de l'élite pendant presque quatre décennies. Mais vers les années 1950 l'administration coloniale réalisa qu'une nouvelle forme d'établissements d'éducation arabo-islamique dénommés : médersas islamiques, était en train de supplanter les siens.

b) Les médersas islamiques indigènes

Sous la colonisation, certains étudiants soudanais-français purent se rendre dans des pays moyen-orientaux notamment, en Egypte pour leurs études islamiques supérieures. Leur retour au pays, aux années quarante du vingtième siècle, marqua le début de l'histoire des premières médersas² islamiques, à l'image de celles des pays arabes, sur le sol du Mali actuel. Ces établissements, comme l'indique leur appellation, étaient purement religieux. C'est pourquoi leur curriculum était essentiellement basé sur le Coran, le hadith, la langue arabe, les sciences religieuses : la théologie, la jurisprudence, la biographie du prophète. Outre les matières religieuses, ils offraient aussi en langue arabe des disciplines d'éveil : sciences naturelles, l'histoire, la géographie et le calcul. Des établissements de ce type ont été ouverts à Kayes, ségou et à Bamako.

¹ *Id.*

² Médersa : est un mot arabe francisé (المدرسة). Ce mot, au Mali, fait référence, à la base, à un établissement d'enseignement arabo-islamique. Cependant, depuis 1986, avec la reconnaissance des médersas par l'Etat ; le programme gouvernemental laïc y est enseigné à côté du programme religieux.

Madrassa al-Falāḥ (مدرسة الفلاح) à Kayes :

La première expérience des médersas islamiques au Mali actuel, est celle créée à Kayes. Le jeune étudiant kaysien, El-Hāj Mahmūd Bah¹, de son retour de l'Arabie Saoudite créa en 1945² une école islamique sous la dénomination de : Madrasa al-Falāḥ, dont il en aura l'autorisation une année plus tard, en 1946. Dans un premier temps l'école fut appréciée par l'administration coloniale pour sa généralité et la modernité des méthodes. Cependant, quelques années plus tard, le fondateur fut considéré, par les autorités coloniales, comme un activiste musulman. L'école fut ainsi fermée en 1953, puis, elle sera réouverte 7 ans plus tard par les toutes nouvelles autorités du Mali indépendant.

Madrassa sabīl al- Falāḥ (مدرسة سبيل الفلاح) à Ségou

Sād Umar Touré, un jeune ségouvien est le fondateur de la deuxième médersa islamique indigène au Mali actuel. C'est en 1946³, qu'il la fonda à Ségou (au centre du pays) sous la dénomination de : Madrasa sabīl al- Falāḥ. Contrairement aux autres fondateurs des premières médersas, il fit tout son cursus éducatif islamique à l'intérieur du pays dans le réseau de l'islam confrérique local, en l'occurrence, la tidjaniyya. Il fréquenta aussi l'école publique française. Ce bilinguisme français/arabe permit à sa médersa de réaliser un progrès d'où une réputation à l'échelle régionale. Il écrivit deux livrets en grammaire et en morphologie arabe qui servent jusqu'à nos jours de programmes d'apprentissage de la langue arabe dans les basses classes des médersas maliennes.

La médersa des Azharites de Bamako

En 1946 les autorités coloniales françaises reçurent une demande d'ouverture de médersa islamique, de la part de quatre jeunes étudiants maliens diplômés de l'université égyptienne Al-Azhar, dont ils en obtinrent l'autorisation en 1947, toutefois, la troisième médersa malienne ouvrira ses portes en 1950. L'administration coloniale réalisa en 1951 que le curriculum de cette médersa était basé sur l'extrémisme religieux ; d'où sa fermeture à la même année.

¹ El-Hāj Mahmūd Bah (1905-1978) est un soudanais-français, ayant fait ses études à Médine en Arabie Saoudite, il fonda la première médersa moderne au Mali en 1945 sous le nom de : madrasatu al-falāḥ.

² ROY E. *Les médersas du Mali : l'influence de l'arabe sur l'enseignement islamique moderne*, Mémoire, Canada, Faculté de théologie et de sciences religieuses Université Laval Québec, 2007, p. 35

³ *Ibid.*, p. 36

Après l'indépendance, ces médersas connaîtront, dans un premier temps, une stagnation, puis une montée en puissance et concurrenceront l'école publique laïque. Par ailleurs, cette concurrence se fera en concomitance avec l'évolution des langues locales, donnant, ainsi, lieu à une dynamique linguistique à caractère trilingue.

3. Le Mali indépendant

A. Le socialisme de Modibo (1960-1968)

Après 80 ans de règne français, le pays obtint son indépendance en 1960 sous le nom de la République du Mali et Modibo Keita¹ en fut le premier président. Le français fut choisi comme langue officielle. Etant nationaliste et fervent panafricaniste, Keita opta, dès le début de son règne, pour la revalorisation de la culture nationale et la promotion des langues locales. Ainsi, le pays entreprit sa toute première réforme du système scolaire en 1962, dans laquelle un accent particulier fut mis sur les langues et culture endogènes. Comme cela est bien explicité dans le quatrième objectif de la réforme : « ...un enseignement dont le contenu soit basé non seulement sur les valeurs spécifiquement africaines et maliennes mais aussi sur les valeurs universelles » En effet, en 1963, à la suite de l'échec de l'alphabétisation en langue française, le régime socialiste créa des Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle² dans les agglomérations importantes notamment à Bamako.

Ces centres offrent une formation, en langues locales, notamment en bambara, aux adultes n'ayant pas été scolarisés à l'école classique coloniale³. Et en 1967⁴ 10 langues reçurent le statut de langue nationale et se virent conférer un système d'écriture basé sur l'alphabet latin suivant des critères comme : la véhicularité, le poids politique et le nombre de locuteurs des langues.

Pour ce qui concerne l'enseignement arabo-islamique, il a connu une stagnation voire une régression sous le régime socialiste. L'administration Keita opta d'emblée pour la transformation des médersas islamiques indigènes en médersas franco-arabes laïques, dans lesquelles l'arabe sera enseigné en tant que matière tout en omettant les disciplines religieuses.

¹ Modibo Keita, né à Bamako le 4 juin 1915 et mort en 1977 est un homme politique français puis malien, fondateur du parti l'Union Soudanaise – Rassemblement Démocratique Africain, régna le Mali de 1960 à 1968.

² BROCK-UTNE B. et SKATTUM I. *Languages and Education in Africa: a comparative and transdisciplinary analysis*, s. l., Symposium Books Ltd, 2009, p. 167

³ *Id.*

⁴ SKATTUM I. « L'introduction des langues nationales... », *op. cit.*, p. 76

L'objectif du gouvernement par cette stratégie était de former des citoyens maliens bilingues français/arabe qui puissent contribuer à l'unité nationale et au développement du pays. D'autant plus que le nouvel Etat était émaillé par des questions antagonistes religieuses, opposant les musulmans réformistes diplômés d'Arabie aux musulmans traditionalistes confrériques¹ ; le régime procéda à la dissolution des associations religieuses jugées extrémistes, notamment, la principale structure associative musulmane du pays : l'Union Culturelle Musulmane (UCM), fondée par les réformistes. A la suite de huit ans de règne, le régime fut renversé en 1968 par un groupe militaire, avec à sa tête, le colonel Moussa Traoré².

B. La dictature de Moussa Traoré (1968-1991)

Le régime militaire dirigea le pays 23 ans durant. Emaillé par des mouvements sociaux de contestation ; le régime fut cependant la période de concrétisation des décisions politiques qui avaient été prises par les premières autorités, notamment celles portant sur les langues locales.

En effet, en 1979, les Journées de Réflexion sur les Langues Nationales eurent lieu, à l'issue desquelles les autorités optèrent, pour la première fois, pour l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel comme idiome d'instruction à côté du français. Ce fut le début du bilinguisme dans le cadre de l'école expérimentale, dont la phase prototypique démarra en 1979 et continua jusqu'en 1987³, l'année à laquelle, le Régime militaire décida de faire intervenir la pédagogie convergente : une méthodologie d'enseignement bilingue : langue officielle/langue nationale.

Le geste, le plus remarquable, fait sous le régime en faveur des langues locales fut la création de la Direction Nationale de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de la Linguistique Appliquée en décembre 1986. La DNAFLA fut désormais chargée de la promotion des langues locales du pays.

¹ Les années de l'indépendance malienne ont été émaillées par des querelles entre les musulmans traditionalistes : ceux qui pratiquent l'islam sans pour autant rejeter les valeurs et cultures locales et les musulmans réformistes : ceux ayant suivi des formations religieuses dans les pays du Golf en l'occurrence l'Arabie Saoudite. Aux yeux des réformistes les traditionalistes sont beaucoup trop modérés voire des associateurs ou des innovateurs ; ce qui a suscité des répliques acharnées des traditionalistes ; occasionnant ainsi la fermeture des mosquées par les autorités socialistes.

² Moussa Traoré, né le 25 septembre 1936 à Sébétou en région de Kayes est un militaire et deuxième président de la République du Mali de 1968 à 1991.

³ BROCK-UTNE B. et SKATTUM I. *op. cit.*, p. 158

Si cette période, fut l'âge d'or des langues nationales, elle l'a été aussi pour la langue arabe, via l'enseignement arabo-islamique. Ce dernier, sous le régime militaire, connut un progrès sans précédent au Mali¹. En effet, en 1979, l'Etat créa l'Association Malienne pour l'Unité et le Progrès de l'Islam (l'AMUPI). L'objectif politique visé par le gouvernement était de mieux contrôler toutes les structures associatives et éducatives islamiques qui battaient leur plein.

A la même année, fut créé au sein du ministère de l'intérieur : le Centre de Promotion de la Langue Arabe (CPLA)² avec pour missions principales d'inspecter les médersas et d'élaborer leurs programmes conformément à ceux des écoles publiques françaises laïques. En 1982, les médersas islamiques, qui, étaient jusqu'alors, contrôlées par le ministère de l'intérieur, furent reconnues par l'Etat et passèrent ainsi sous tutelle du ministère de l'éducation nationale. Sous le régime, les étudiants arabisants furent envoyés aux pays du Golf et du Maghreb pour y faire leur cursus universitaire en arabe. Ainsi, les associations arabisantes continuèrent à augmenter avec le retour des étudiants au pays, et bon nombre d'entre eux furent intégrés directement dans la fonction publique en tant que professeur d'arabe aux lycées publics³. Par ailleurs, l'arabe fut introduit comme LV2 dans les séries langues et littératures de l'enseignement secondaire général⁴. Cependant, bien vrai que ce régime ait été le véritable coup de grâce pour la langue arabe au Mali ; il fut un ras le bol⁵ pour d'autres secteurs : les manifestations pacifiques notamment celles des élèves et étudiants ainsi que celles des enseignants étaient violemment réprimées. À la suite des émeutes répétées, le régime militaire finit par s'affaiblir et en 1991, un coup d'Etat militaire, avec à sa tête le colonel Amadou Toumani Touré (ATT) renversa le régime. Le pays fit, ainsi, une orientation vers une transition démocratique ; et au nom de la liberté, les médersas et associations islamiques connaîtront une explosion ; qui débouchera sur l'entrée de l'arabe dans l'enseignement supérieur public.

¹ CISSE A. *op. cit.*, p. 42.

² ROY E. *op. cit.*, p. 39.

³ CISSE A. *op. cit.*, p. 42

⁴ *Id.*

⁵ A cette époque, en raison de la corruption répandue, l'économie du pays a stagné ; à telle enseigne que les enseignants et plusieurs autres corps de la fonction publique ne sont pas payés pendant plusieurs mois. Cela a entraîné des manifestations dans la plupart des agglomérations notamment à Bamako.

C. La démocratie

a) *Alpha Oumar Konaré (1992-2002)*

Après la transition, Alpha Oumar Konaré¹ fut en 1992 le premier président démocratiquement élu au Mali. Dès 1996, pour des raisons politiques et linguistiques², le régime fit voter une loi portant attribution du statut de langue nationale à trois idiomes locaux : le khassonké, le malinké et l'arabe hassaniya (le maure), portant ainsi le nombre des langues nationales à 13.

Etant enseignant et fils d'enseignant, il fit de l'éducation bilingue : français/langues locales, l'un des axes prioritaires de sa mission régaliennne. En effet, en 1999, son administration entreprit une refondation du système éducatif fondamental qui aboutit à la NEF (la Nouvelle Ecole Fondamentale). En décembre de la même année, Konaré promulgue sous l'impulsion du Ministre de l'Education Nationale la loi d'orientation sur l'éducation précisant que l'éducation se fait en République du Mali en français et en langues nationales.

A cette période, la langue arabe fit son entrée dans l'enseignement supérieur public de l'Etat : en 1993³, le département arabe de l'Ecole Normale Supérieure de Bamako fut ouvert ; pour former des professeurs d'arabe des enseignements fondamental et secondaire général. Un an plus tard, en 1994⁴, l'université de Bamako fut fondée avec en son giron une section arabe. Les dix ans de règne de Konaré se furent soldés par un bilan positif concernant la politique d'utilisation d'un système éducatif fondamental bilingue : français/langues nationales. Ce fut aussi la période d'émergence de la démocratie malienne : 32 candidats issus des partis politiques participent à la course à Koulouba⁵ en mai 2002 dont Amadou Toumani Touré en sortira vainqueur. Il gèrera l'arabe et les langues nationales comme son prédécesseur. Ainsi, les universités arabes privées seront créées.

¹ Alpha Oumar Konaré, né le 2 février 1946 à Kayes est un homme politique et premier président élu par le biais des urnes à la tête du Mali. Il régna le pays de 1992 à 2002 et présida la commission de l'Union Africaine de 2003 à 2008.

² Le malinké et le khassonké étaient jusque-là considérés comme des variantes dialectales du bambara ; c'est pourquoi les premières autorités au juste attribué à la langue bambara. Mais en 1996, étant donné le poids politique qu'avait chacune des deux langues en plus de leurs nombres de locuteurs elles ont été nationalisées par les autorités. Quant au hassaiya, sa nationalisation est due à sa position géographique et ethnique.

³ CISSE A. *op. cit.*, p. 44

⁴ *Id.*

⁵ C'est le nom du Palais présidentiel de la République du Mali.

b) *Amadou Tounani Touré (2002-2012)*

Amadou Toumani Touré¹ inscrit l'éducation bilingue français/langues locales au cœur de sa mission quinquennale. Ainsi, dès le début ses fonctions, il s'orienta vers l'Education Pour Tous. C'est dans cette perspective que son administration développa, en 2002, des Centres d'Education pour le Développement², où sont formés les enfants non scolarisés et les déscolarisés, suivant une méthodologie d'enseignement bilingue : langue locale/langue française. L'administration Touré suivit son cheminement dans le cadre de son action gouvernementale : l'éducation en langue maternelle pour mieux maîtriser la langue française. Elle introduisit ainsi, en 2004, le curriculum bilingue par compétence, dont le français et le bambara servent de médium d'instruction au premier cycle de l'enseignement fondamental³, ce qui correspond en France aux six classes de l'élémentaire (de CP1 à CM2). Sous ce régime, les langues nationales ont connu un véritable épanouissement dans l'éducation. Car leur transcription est enseignée en 11^{ème} et 12^{ème} années de l'enseignement secondaire général⁴ (les classes de la seconde et la première) pour les séries langues et littérature. En outre, une unité de valeur obligatoire en langues nationales fut introduite, en 2008, à la Faculté des Lettres, Langues, Arts et des sciences Humaines de Bamako⁵.

Au temps d'ATT, les établissements supérieurs arabes privés commencèrent à être créés ; en 2010, l'université du Sahel ouvrit ses portes pour accueillir les bacheliers arabisants. Deux ans plus tard, en 2012, l'université de Touba accueillit ses premiers étudiants, toutes les deux en capitale malienne. Avec le développement de la démocratie malienne, et au nom de la liberté d'association et d'expression, plusieurs structures associatives furent créées par les arabisants, dont certaines ont largement contribué à la promotion des médias en langue arabe au Mali.

En dépit des réalisations faites par le régime Touré notamment sur le plan éducatif, au beau milieu de son second quinquennat, un groupuscule armé du nom de : Mouvement National de la Libération d'Azawad, accusant les autorités politiques maliennes de ne s'être investies pour le développement des régions nordiques du pays, en particulier, celle de Kidal, réclame la

¹ Amadou Toumani Touré, né le 4 novembre à Mopti dans le centre du Mali, est un militaire et homme d'Etat malien en deux périodes séparées : de 1991 à 1992 (la transition) et de 2002 à 2012 (deux mandats de cinq ans successifs).

² BROCK-UTNE B. et SKATTUM I. *op. cit.*, p. 157

³ *Ibid.*, p. 159

⁴ SKATTUM I. « L'introduction des langues nationales... », *op. cit.*, p. 253

⁵ *Id.*

séparation du septentrion malien. La gestion du régime de la crise politico-institutionnelle suscita le mécontentement des Maliens. Ainsi, au crépuscule de son règne (à deux mois de la fin de son mandat), ATT fut renversé par un groupe militaire en mars 2012. Après de longues tractations, les militaires cèdent le pouvoir aux civils. Le président de l'hémicycle, Dionkouda¹ Traoré, assura la transition et prépara les élections présidentielles ; en septembre 2013 Ibrahim Boubacar Keita² (IBK) fut investi troisième président démocratiquement élu à la tête d'un pays meurtri par des problèmes politico-sécuritaires.

c) Ibrahim Boubacar Keita IBK (2013-2020)

Sous ce régime, les langues locales connurent la régression dans l'enseignement fondamental. En effet, en raison de nombreux facteurs problématiques tels : l'insuffisance des ressources humaines, financières et documentaires³ plusieurs établissements renoncèrent aux programmes bilingues : français/langue nationale en optant pour le programme monolingue basé uniquement sur la langue officielle comme langue d'instruction.

Pour ce qui concerne la langue arabe, son essor ne cesse de grimper. Car, en plus des universités précédemment citées, une troisième université franco-arabe, sous la dénomination de : l'Université franco-arabe africaine a été créée à Bamako, à la rentrée 2019-2020. A la suite des mouvements de contestation, issus de la société civile et des partis politiques, sous la dénomination de M5/RFP⁴ dénonçant la mauvaise gouvernance, la corruption, le tripatouillage des élections législatives etc. le régime IBK a été renversé par un coup d'Etat militaire le 18 août 2020.

¹ Dionkouda Traoré, né le 23 février 1942 à Kati une banlieue bamakoise, est un homme politique président par intérim de l'Etat malien du 12 avril 2012 au 4 septembre 2013.

² Ibrahim Boubacar Keita, né le 29 janvier 1945 à Koutiala dans la région de Sikasso, est un homme politique et chef d'Etat malien depuis le 4 septembre 2013.

³ Les langues qui furent choisies pour la phase d'expérimentation d'utilisation des langues nationales dans le système éducatif malien, l'ont été de façon anarchique. Il n'y avait pas d'enseignant habile, sur le plan pédagogique, pour dispenser le français en concomitance avec les langues locales. Il n'y avait non plus des matériels pédagogiques adaptés. Le pays ne disposait pas aussi des moyens financiers requis pour le bon fonctionnement du programme bilingue.

⁴ C'est la coalition de deux plateformes qui ont conduit au départ d'IBK du pouvoir à trois ans de la fin de son mandat. Le premier mouvement, créé par l'ancien président du Haut Conseil Islamique : Mahmoud Dicko, a commencé ses actions le 5 juin ; d'où la dénomination : M5. Quant au RFP, c'est la coalition des partis de l'opposition politique sous la dénomination de : Rassemblement des Forces Patriotiques.

CHAPITRE TROISIEME :
LE MULTILINGUISME DANS LA SOCIETE MALIENNE MODERNE

Dans ce dernier chapitre, nous traiterons des statuts, fonctions et domaines d'utilisation du français, du bambara et de l'arabe dans les sociétés maliennes d'aujourd'hui et de leur cohabitation dans l'enseignement et dans les médias.

1. LANGUES DOMINANTES

A. Le bambara

Le Mali est l'un des pays d'Afrique de l'Ouest se distinguant par l'existence d'une langue locale dominante, à l'oral, à côté de la langue officielle. La langue bambara connaît, outre le Mali, une diffusion assez large dans la région ouest-africaine. L'émergence du bambara et son auto-imposition comme médium principal de communication au Mali actuel n'est pas une chose nouvelle. Delafosse dans [INALCO 1929 : 19] en met en relief quelques causes principales dont nous nous proposons d'en citer, ci-dessous, un extrait :

« ... pour des raisons d'ordre historique, politique, économique, administratif et militaire, la langue mandingue est arrivée à occuper, parmi les multiples idiomes de l'Afrique de l'Ouest, une situation notoirement prépondérante, d'autant plus solide qu'elle a commencé à s'établir dès le Moyen-Âge et qu'elle ne cesse de se développer et de s'affermir de nos jours »¹.

La prédominance de la langue bambara, au Mali a, donc, commencé dès le Moyen-Âge, l'époque des grands empires et royaumes mandings érigés par les bambara. Delafosse, dans l'extrait ci-dessus, mentionne, d'ailleurs, le caractère supranational du bambara : son expansion au-delà des frontières de l'actuel Mali. Car le bambara est pratiqué dans la plupart de ses pays limitrophes, excepté l'Algérie, la Mauritanie et le Niger.

Etant donné, son statut de langue majoritaire au Mali, le bambara fut choisi par les Français, à l'époque coloniale, comme langue d'intermédiaire entre la langue française et les langues locales, notamment dans les domaines administratif et militaire.

Le pays étant sahélien à économie basée principalement sur l'agriculture non irriguée et subissant des impacts néfastes du dérèglement climatique telles : la raréfaction de la pluviométrie et la sécheresse ; des milliers de jeunes gens, font, tous les ans, l'objet d'un exode massif vers la capitale malienne, l'un des bastions des bambara. Nous y ajoutons le cas des nouveaux bacheliers provinciaux, qui, avec la centralisation des infrastructures éducatives

¹ DUMESTRE G. « Le bambara véhiculaire du Mali », *Faits de langues*, vol. 6, n° 11, 1998, p. 121

universitaires à Bamako, y rejoignent tous les ans par milliers. Ces étudiants aussi bien que les jeunes campagnards migrants pour des motifs économiques se trouvent en l'espace de quelques ans bambarisés. Selon une étude menée par le sociolinguiste français Gérard DUMESTRE, la langue des parents de ces nouveaux arrivants, affirme-t-il, disparaît complètement de leur répertoire linguistique dès la troisième génération au profit du bambara¹. Ces deux éléments font que la présence du bambara est plus forte à Bamako, ville abritant un Malien sur dix, que dans les autres villes maliennes.

La politique de décentralisation et de cohésion sociale entre les différents groupes ethnolinguistiques maliens, entreprise par les autorités politiques du premier régime du pays : le régime socialiste, a également joué et continue de jouer de façon significative en faveur de la bambarisation. Car la grande majorité des fonctionnaires des services publics de l'Etat y compris les enseignants sont bambarophones. Ces derniers avec la mutation bambarisent graduellement les locuteurs des localités d'accueil. Ainsi, des grandes agglomérations voire des villages politiquement et stratégiquement importants, avec la présence des structures éducatives et hospitalières, ont été touchés par ce phénomène socio-administratif. En effet, en une trentaine d'année, plusieurs centres urbains maliens, non bambarophones sont passés de la langue maternelle des populations indigènes au bambara. Les villes comme : Kayes, Koutiala et Mopti, sont passées respectivement du khassonké, du minyankan et du peul au bambara². Dans ces villes, la langue de la capitale est parlée dans la rue bien plus que le khassonké, le minyanka et le peul.

Les régions septentrionales du Mali, notamment, Tombouctou et Gao ont, elles aussi bien connu la présence de la langue bambara³. Elle y est, parfois, employée comme médium de communication entre les fonctionnaires bambarophones mutés dans ces régions et les populations, comme dans les hôpitaux et écoles ainsi que d'autres structures de service public. Par ailleurs, dans les camps militaires, dont le plus grand nombre des militaires sont sudistes, le bambara constitue l'idiome principal de communication journalière. Dans les marchés hebdomadaires, le bambara y constitue l'une des langues de communication aux côtés du français et du songhay. De ce fait, les marchands et négociants non bambarophones se trouvent sur le point de la barbarisation graduelle.

¹ *Ibid.*, p. 122

² *Id.*

³ *Id.*

En outre, la langue bambara a la fonction d'introduction à la modernité. Cet état de lieu se manifeste, notamment, chez les jeunes villageois minyanka et dogon en l'occurrence ceux souhaitant effectuer la migration vers des agglomérations bambaraphones. Ces derniers apprennent, tant bien que mal, les rudiments de la langue bambara en vue de faciliter leur intégration une fois en ville¹. Le bambara, notamment la variante dialectale de la capitale : bamakokan, est perçue comme une langue de prestige par les jeunes migrants. Car, après leur retour dans leurs villages, nous constatons qu'ils usent fréquemment la langue de la capitale.

Le bambara, sous le régime militaire de Moussa Traoré, l'époque à laquelle plusieurs associations et organisations musulmanes ont vu le jour, est devenu la langue officieuse de l'Islam. En effet, les médersas islamiques assurant la formation des érudits utilisant, informellement comme médium d'enseignement, le bambara à côté de l'arabe, ce qui permet aux élèves de l'école coranique issus de communautés linguistiques différentes de maîtriser le bambara. Le bambara est la langue principale du prêche dans la capitale malienne et dans la quasi-totalité des centres urbains du sud. Il est la langue des assises, des congrès et des grands meetings des organisations et associations musulmanes. Toutefois, certaines de ces organisations associatives, telles que la Ligue Des Prédicateur au Mali (LIPMA), la Ligue des Imams du Mali (LIMAMA) ou encore, le Haut Conseil Islamique du Mali (HCIM) utilisent partiellement lors de leurs congrès de haut niveau, en plus du bambara, le français en sa qualité de langue officielle et l'arabe en tant que langue officieuse de l'Islam.

En somme, le bambara, est, au Mali, la langue à vocation interethnique. Les locuteurs des langues locales et régionales maliennes s'entretiennent, à défaut, du français en bambara. Ce statut, se traduisant par l'oralité ambiante de la langue dominante a permis d'avoir des impacts sur la maîtrise de la langue française par les Maliens. Car son utilisation courante par différentes couches de la population y compris les élèves et étudiants dans la rue, à l'école voire en classe ; rend pour la plupart des cas, difficile leur familiarité avec le français, L2 et langue officielle du pays.

¹ *Id.*

B. Le Français

Le Mali fait partie des 17 pays d'Afrique Subsaharienne ayant choisi la langue française, comme langue officielle. Toutefois, bien qu'il soit compris par, à peu près, la moitié des Maliens, il n'est maîtrisé que par 10% de la population qui l'utilise à l'oral quotidiennement.¹

Le choix du français, à l'indépendance, comme langue officielle, s'explique par plusieurs facteurs. Selon Kloss², Les sociétés multilingues se répartissent en trois types : type A (une communauté linguistique), type B (deux ou trois communautés linguistiques) et type C (plus de trois communautés linguistiques³). Le Mali ayant vingt langues endogènes (idiômes locaux) et deux langues exogènes (français et arabe) appartient au type C. ainsi, afin de contourner d'éventuels conflits sociaux interethniques, qui, pourraient se déclencher si l'on choisissait, dans une liste de vingt, une seule langue locale ; le Mali a choisi de donner le statut de langue officielle à la langue française, d'autant plus que le français était à la période de l'indépendance malienne, la seule langue écrite et celle de l'administration. Cette action politique, portant sur le choix de la langue française comme langue officielle au Mali, vu sa pertinence a été, sans conteste, reconduite par toutes les réformes institutionnelles intervenues depuis l'indépendance du pays jusqu'à nos jours. Aucun homme politique ne s'est prononcé à l'encontre du français comme l'unique langue officielle du pays. Car, les déficiences économique et financière rendraient impossible la proposition qui consisterait à donner le statut de langue officielle à toutes les 13 langues nationales du pays.

Le français est la langue de l'officiel et de l'écrit, dans laquelle se traitent les affaires supérieures de l'Etat et de la nation. C'est en français seul que se déroulent les séances lors des assises des institutions de la République : La Présidence de la République, le Gouvernement, l'Assemblée Nationale, la Cour Suprême, la Cour Constitutionnelle, la Haute Cour de Justice, le Haut Conseil des Collectivités Territoriales et le Conseil Economique Social et Culturel. Le français est, ainsi, dans le pays, la langue de prestige, langue de l'élite francophone voire celle de l'élite arabophone.

En outre, le français est, au Mali, une langue de réussite et d'intégration au milieu professionnel. L'exemple le plus frappant, de cette affirmation, peut être le cas de figure de

¹ SKATTUM I. « L'éducation bilingue... » p. 75

² Heinz Kloss (1904 – 1987) : est un sociolinguiste allemand spécialiste de langues minoritaires.

³ SKATTUM I. « L'éducation bilingue... », *op. cit.*, p. 77

l'élite arabisante sortante des universités islamiques du Golf. Qui, après leur retour ; sont obligés, s'ils veulent intégrer la fonction publique, d'apprendre le français et de le maîtriser. Cela est, d'ailleurs, clairement explicité par la grande réforme menée au sein des médersas, lesquelles étaient initialement conçues pour former un Homme religieux, le français y sert, de nos jours, de matière et de médium d'enseignement de toutes les matières relevant des sciences. Le cas de figure du Haut conseil islamique, la plus haute institution religieuse du pays, est le cas le plus percutant. Les présidents qui s'y sont succédé, de sa création à nos jours, sont des imams maîtrisant la langue officielle et prononcent leurs discours en français plein d'élégance.

Cependant, bien que le français soit la plus prestigieuse des langues au Mali il est beaucoup moins utilisé à l'oral. Il est quasiment absent dans la vie quotidienne de la plus grande proportion des Maliens. Il est une langue de l'écrit : les textes de loi, d'une manière générale, tous les documents administratifs sont rédigés en français. C'est la langue officielle de l'école et des médias de l'Etat.

Etant la langue officielle et la langue principale de l'écrit et de l'école ; la langue française a, au Mali, la fonction de langue de modernité et d'ouverture sur le monde. Nous trouvons cette affirmation explicitement clarifiée dans un texte officiel dont nous en citerons un extrait ci-dessous :

« L'usage concomitant de nos langues nationales, du français et de l'arabe, dans un bilinguisme fonctionnel hiérarchisé permettant la prise en compte de nos valeurs culturelles, la valorisation de nos langues nationales et l'ouverture sur le monde par le biais du français... » (Rép. du Mali. Min. de l'Educ. de base 1994 a : 14)¹

En tant que langue internationale et langue de l'ouverture sur le monde ; la langue française sera utilisée en concomitance avec les langues nationales maliennes tout en gardant elle seule le statut de langue officielle. Puisque la coexistence de plusieurs langues occasionne la problématique de l'inégalité dans leur gestion, comme le souligne Chaudenson² dans C'est l'Auteur qui parle :

« La coexistence de plusieurs langues entraîne inévitablement l'inégalité entre elle, pour permettre le cas le plus simple, domination de l'une sur les autres. La bonne politique est non pas celle qui prétend établir la totale égalité, parfaitement utopique sociolinguistiquement et

¹ *Ibid.*, p. 91

² Robert Chaudenson : est un sociolinguiste français spécialiste du créole réunionnais. Il est né en 1937 à Lyon.

économiquement mais celle qui par l'observation et la mise en évidence des dynamiques sociales favorise l'aménagement de celle qui s'impose en vue des fonctions qu'elle doit remplir, tout en assurant une gestion du plurilinguisme qui permette aux autres langues de conserver une partie de l'espace linguistique » [Chaudenson 1989 : 107]¹

En analysant et appliquant cette prémisse linguistique au contexte malien ; nous pouvons dire que la langue française, étant donné, les fonctions qu'elle remplit, restera, longtemps, l'unique langue officielle au Mali.

C. L'arabe

La langue arabe, deuxième langue exogène du pays, ne bénéficiant ni du statut de langue officielle ni du statut de langue nationale continue, quand-même, de gagner, de plus en plus, de terrain dans les sociétés maliennes. Contrairement au bambara, langue endogène majoritaire ainsi qu'au français, langue exogène et officielle du pays, l'arabe est la langue officieuse de religion dominante au Mali. Cette langue, dans la pratique, n'a quasiment pas de présence dans les activités inter-communicationnelles quotidiennes de la plus grande proportion des Maliens. Cependant, étant donné l'importance de la frange de la population malienne de confession musulmane, estimée à 90%, l'arabe est la langue la plus employée dans les pratiques culturelles quotidiennes au Mali. De ce fait, les Maliens, mis à part les arabisants, utilisent cette langue dans leurs activités culturelles sans pour autant savoir le sens d'une phrase en arabe. L'apprentissage de cette langue est lié à la religion, ce qui en fait une langue liturgique. Les élèves fréquentant les écoles publiques laïques issus des parents musulmans, sont, dans leur majorité, envoyés, en période des vacances scolaires, dans les écoles coraniques pour y apprendre juste les bases de leur religion, en l'occurrence les sourates afin de pouvoir accomplir les prières à l'âge adulte. L'arabe est, de ce fait, perçu au Mali comme une langue sacrée, car c'est la langue du saint Coran et celle de la prière.

Mais cette donne a nettement changé, avec la recrudescence des médersas et l'accroissement du nombre des sortants des universités arabes. Car ces derniers se réunissant au sein des organisations associatives s'entretiennent parfois en langue arabe. Ce qui fait que l'arabe n'a aucune présence dans la rue au Mali. Toutefois, lors des conférences et des meetings des associations arabisantes, les discours sont prononcés partiellement en arabe.

¹ SKATTUM I. « L'éducation bilingue... », *op. cit.*, p. 78

Dans le cadre de la coopération internationale, plusieurs organisations non gouvernementales y compris des ONG arabes sont implantées au Mali, notamment dans les grandes villes. Ces dernières ont connu une floraison fulgurante avec la montée en puissance de la coopération Arabie-Afrique durant ces dernières décennies. La plupart de ces ONG interviennent dans les domaines : philanthropique, éducatif et culturel. Comme par exemple, WAMY (Assemblée mondiale pour la jeunesse musulmane), AMA (Agence des musulmans d'Afrique), ONG – AL-FAROUQ, OCI (organisation de la conférence islamique), QATAR Charity etc. Ces associations, ONG et représentations diplomatiques organisent, elles aussi, des activités culturelles arabes : conférences, concours de poésie, durant lesquelles la langue arabe est employée dans la société malienne.

2. Multilinguisme et éducation

Le système éducatif malien se compose de deux principaux secteurs : l'éducation formelle et l'éducation non formelle. La première est dispensée dans les établissements éducatifs formels et comprend quatre types¹ :

- Les écoles publiques,
- Les écoles communautaires,
- Les écoles privées et
- Les médersas.

Pour ce qui concerne l'éducation non formelle, elle est organisée pour les adultes, les jeunes et les enfants non scolarisés ou déscolarisés, ayant pour but de mettre en œuvre un apprentissage approprié pour faciliter l'insertion sociale de ses bénéficiaires. Elle est dispensée dans² :

- Les Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle,
- Les Centres d'Apprentissage Féminins et
- Les Centres d'Education pour le Développement.

¹ B. BROCK-UTNE et I. SKATTUM, *op. cit.*, p. 156

² *Id.*

En ce qui concerne les ordres d'enseignement, ils sont au nombre de quatre au Mali¹ :

- L'éducation préscolaire,
- L'enseignement fondamental,
- L'enseignement secondaire et
- L'enseignement supérieur.

Ces ordres d'enseignement offrent les types d'enseignement suivants :

- L'éducation non formelle,
- L'éducation spéciale,
- L'enseignement normal et
- La formation professionnelle et technique.

Nous nous proposons de procéder à l'analyse de ces types et ordres d'enseignement ; afin de dégager la situation de cohabitation linguistique qui s'y trouve entre français, bambara et arabe notamment dans l'enseignement fondamental en tant que socle de l'éducation formelle.

A. L'éducation formelle

L'enseignement fondamental (école élémentaire et collège)

Selon la langue d'instruction, l'enseignement fondamental du système éducatif malien se compose de six (6) types d'établissement scolaire :

- Les écoles classiques (médium d'instruction : français),
- Les écoles expérimentales (médiums d'instruction : français/ langue nationale),
- Les écoles à pédagogie convergente (médiums d'instruction : français/langue nationale),

¹ Rep. Du Mali. Min. de l'Education nationale : la loi d'orientation sur l'éducation du 28 décembre 1999

- Les écoles à curriculum bilingue par compétences (médiums d’instruction : français/langue nationale),
- Les médersas franco-arabes (médiums d’instruction : français/arabe) et
- Les médersas islamiques (médiums d’instruction : français/arabe).

a) L’école classique :

Les premières écoles créées au Soudan français, l’actuel Mali, sous l’administration française, étaient toutes monolingues. Elles offraient, ainsi, l’éducation en langue française uniquement, mis à part les écoles franco-arabes de Tombouctou et Djenné, lesquelles, pour des raisons culturelles offraient, outre l’éducation en français, l’enseignement arabo-islamique. En république du Mali, l’école classique est le type d’école hérité du système éducatif colonial. C’est le type d’éducation qui domine, le plus, de l’indépendance à nos jours. Le curriculum y est entièrement dispensé en français seul, dès la première année du cursus scolaire de l’enfant. La conférence continentale d’Addis-Abeba sur l’éducation de 1961, étant donné l’inadaptation entre l’école et la vie en Afrique noire de l’époque, et vu le nombre important de la déperdition scolaire, stipulait une refondation des systèmes scolaires en cours d’exécution dans les écoles africaines. De ce fait, les autorités maliennes ont procédé à la première réforme éducative en 1962 dans laquelle un accent particulier est mis sur la promotion des langues locales d’où l’initiative de les introduire graduellement dans le système scolaire, dont la mise en œuvre occasionnera la naissance de la première école bilingue : français/bambara, sous la dénomination de l’école expérimentale.

b) L’école expérimentale

Après plusieurs fustigations et critiques à l’égard de l’école classique, de la part de différentes autorités maliennes, portant notamment sur le nombre considérable des enfants déscolarisés précoces, dû à l’inadaptation de l’école aux réalités du terrain des apprenants ; l’école expérimentale a vu le jour à la rentrée scolaire de 1979 dans deux zones bambaraphones. Il s’agissait d’une école, qui, pour la première fois, offrait à l’écolier malien l’opportunité d’entamer son cursus scolaire dans sa langue maternelle, en l’occurrence le bambara¹. L’école expérimentale visait entre autres, d’amener les enfants à une véritable appropriation de leur langue maternelle à l’écrit, de surcroît, poursuivre le même cheminement dans l’apprentissage de la langue officielle du pays. Ainsi, selon les autorités, une solution appropriée serait apportée

¹ B. BROCK-UTNE et I. SKATTUM, *op. cit.*, p. 158

à la problématique d'abandon scolaire précoce. La recherche de ce bilinguisme fonctionnel par les autorités est explicitement mentionnée dans Le Rapport général du Séminaire sur l'éducation de 1978, dont nous en citerons un extrait ci-dessous :

[...] *l'expérimentation en langues nationales avait pour but, la résolution de deux graves problèmes du système éducatif malien, à savoir : la forte déperdition scolaire et l'inadaptation de l'école aux réalités du milieu des apprenants*¹ (Rep. Du Mali, Comm. Nat. 1995 : 25)

En effet, quatre écoles ont été créées dans quatre villages bambaraphones² différents pour la phase d'expérimentation de l'éducation bilingue en langues bambara/français. La langue bambara y sert, à côté du français, de matière et de médium d'enseignement, de la première année à la quatrième année (voir le tableau 1).

Type	Ecole expérimentale								
Ordre	Enseignement fondamental								
Niveaux	Premier cycle						Second cycle		
Classes	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année	6 ^{ème} année	7 ^{ème} année	8 ^{ème} année	9 ^{ème} année
Intervention de la L1	L1= ME	L1= ME	L1= ME	L1= ME	L1=M	L1=M	X	X	X
Intervention de la L2	X	L2 = EO	L2= EO	L2= ME	L2=ME	L2=ME	L2= MEU	L2= MEU	L2= MEU

Tableau 1 : répartition des séances d'enseignement-apprentissage entre bambara et français dans les écoles expérimentales

Significations des lettres après le caractère '=' dans le tableau ci-dessus :

¹ SKATTUM I. « L'éducation bilingue... », *op. cit.*, p. 86

² Les 4 villages sont : Kossa, Djifina (Région de Koulikoro) Zanabougou et Banankoroni (Région de Ségou).

L1 : bambara, L2 : français, ME : médium d'enseignement, EO : expression orale, M : matière, MEU : médium d'enseignement unique. Le signe **X** signifie l'absence de la langue concernée.

Nous pouvons faire le constat de l'état de cohabitation du bambara et du français dans l'école expérimentale à travers le tableau ci-dessus : nous y voyons que le bambara sert de premier médium d'instruction. L'apprentissage débute, en première année, sous forme d'expression orale en bambara. En deuxième année, le bambara demeure comme langue d'enseignement principale. C'est au deuxième trimestre que le français fait son entrée dans le cursus de l'apprenant et sous forme d'expression orale. La situation continue comme telle en troisième année. En quatrième année, nous constatons une certaine parité entre les deux langues : le bambara devient la langue d'enseignement des disciplines d'éveil et le français devient la langue d'enseignement du calcul et de la morale. Pour les deux dernières années du cycle primaire : cinquième et sixième années, le bambara, cède son rôle de médium d'instruction au français, tout en devenant, en principe, une matière. La langue bambara disparaît complètement de la sphère scolaire au second cycle de l'enseignement fondamental et le français y devient matière et médium d'enseignement unique.

L'école expérimentale a connu, dans ses débuts, un succès énorme avec notamment plus de réussite des élèves et moins de redoublement et d'abandon. Cependant, la transposition des programmes et méthodes scolaires des écoles classiques aux écoles expérimentales s'est avérée incohérente d'où la défaillance de l'école expérimentale. Les autorités sont, ainsi, intervenues afin de trouver une méthode qui permette de mettre l'accent sur l'acquisition d'une base solide en L1 pour ensuite procéder au transfert des connaissances et compétences en L2 en vue de faciliter la maîtrise de cette dernière. C'est dans cette perspective que la deuxième école bilingue : français/bambara a vu le jour sous le nom de l'école à pédagogie convergente.

c) L'école à pédagogie convergente

L'école à pédagogie convergente a vu le jour en 1987. En effet, deux écoles dans la région de Ségou ont été choisies pour la deuxième expérience d'enseignement en langue bambara dans l'éducation formelle¹. L'objectif, cette fois, était non seulement d'utiliser la langue majoritaire du pays comme médium d'instruction en concomitance avec le français mais

¹ SKATTUM I. « L'éducation bilingue... », *op. cit.*, p. 90

également de mettre un accent particulier sur l'apprenant et son milieu de vie dans un cadre de bilinguisme fonctionnel. Comme cela est clairement détaillé dans le Rapport du Ministère de l'Education de base de 1994a : 14, dont nous en citerons un extrait ci-dessous :

[...] *l'usage concomitant des langues nationales, du français et de l'arabe dans un bilinguisme fonctionnel et hiérarchisé permettant à la fois la prise en compte de nos valeurs culturelles, la valorisation de nos langues nationales et l'ouverture sur le monde par le biais du français ou l'arabe*¹ (Rep. Du Mali. Min. de l'Edu. De base 1994a : 14)

Il s'agit donc de prendre en compte, dans l'enseignement, la culture nationale et de promouvoir les langues locales. Toutefois, l'école à pédagogie convergente, s'inscrit dans le même objectif général que l'école expérimentale : permettre à l'apprenant de s'approprier véritablement l'écrit et la lecture dans sa langue maternelle afin que l'apprentissage du français lui soit facile pour pouvoir en fin endiguer la problématique de la déperdition scolaire. Cette école est, comme la précédente, le bambara y sert, à côté du français, de médium et d'unité grammaticale durant le premier cycle de l'enseignement fondamental (voir tableau 2)

Type	Ecole à pédagogie convergente (bilingue : bambara/français)								
Ordre	Enseignement fondamental								
Niveaux	Premier cycle						Second cycle		
Classes	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année	6 ^{ème} année	7 ^{ème} année	8 ^{ème} année	9 ^{ème} année
Intervention de la L1	L1= MEU	L1= ME	L1= ME	L1= MME	L1= MME	L1= MME	X	X	X
Intervention de la L2	X	L2 = EO	L2 EO	L2 MME	L2= MME	L2= MME	L2= MMEU	L2= MMEU	L2= MMEU

Tableau 2 : répartition des séances d'enseignement-apprentissage entre bambara et français dans les écoles à pédagogie convergente

¹ *Ibid.*, p. 99

Significations des initiales utilisées dans le tableau ci-dessus :

L1 : bambara, L2 : français, MMEU : matière et médium d'enseignement unique, ME : médium d'enseignement, MME : matière et médium d'enseignement, EO : expression orale. Le signe

X signifie l'absence de la langue concernée.

Nous observons à travers le tableau 2 que l'innovation principale menée par l'école à pédagogie convergente porte essentiellement sur l'accentuation de l'enseignement de la grammaire bambara et sa prolongation jusqu'aux 5^{ème} et 6^{ème} années de l'enseignement fondamental (CM1 et CM2). Mis à part ce facteur, l'école à pédagogie convergente est identique à l'école expérimentale. L'enfant y commence son cursus en langue bambara. A partir du second trimestre de la deuxième année, le français intervient sous forme d'expression orale et continue comme telle jusqu'en troisième année. En quatrième, cinquième et sixième années, nous constatons que le bambara et le français interviennent en tant que matière et médium d'enseignement sur le même pied d'égalité.

Selon les initiateurs de l'enseignement en langue bambara, les quatre premières années d'apprentissage en L1 devraient permettre aux enfants d'acquérir les connaissances et compétences de base dans leur langue maternelle leur permettant de poursuivre le reste du cursus en langue officielle du pays en tant que langue internationale et d'ouverture sur le monde. C'est ainsi qu'au second cycle de l'enseignement fondamental (le collège), le français est, à la fois, matière et seule langue d'enseignement dans les écoles à pédagogie convergente. L'enseignement en langue bambara dans le cadre de l'école à pédagogie convergente a connu, dans ses débuts, des moments d'impulsion ; d'où l'initiative de la généraliser sur toute l'étendue du territoire nationale en 1994. Cependant, en raison du manque de suivi et des moyens, notamment, financiers, l'école bilingue a connu des difficultés ; d'où la loi d'orientation de 1999 portant sur la réforme de l'enseignement fondamental et qui a abouti à la création du troisième type d'école bilingue bambara/français sous la dénomination de l'école à curriculum bilingue par compétences.

d) L'école à curriculum bilingue par compétences

Les insuffisances constatées dans l'école à pédagogie convergente ont conduit à la création de l'école à curriculaire en 2002 dans 80 écoles¹. L'objectif principal de cette nouvelle

¹ B. BROCK-UTNE et I. SKATTUM, *op. cit.*, p. 159

école, est de capitaliser les acquis de l'école à pédagogie convergente et de corriger ses faiblesses¹ d'où la mise en œuvre d'une politique de livre intense au profit du bambara (la confection des manuels de grammaire bambara) et la prolongation de l'enseignement de la grammaire bambara jusqu'à la fin du second cycle de l'enseignement fondamental. Voir tableau ci-dessous.

¹ *Id.*

Type	Ecole à curriculum bilingue par compétences (bilingue : bambara/français)								
Ordre	Enseignement fondamental								
Niveaux	Premier cycle					Second cycle			
Classes	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année	6 ^{ème} année	7 ^{ème} année	8 ^{ème} année	9 ^{ème} année
Intervention de la L1	L1= MEU	L1= ME	L1= ME	L1= MME	L1= MME	L1= MME	L1=M	L1=M	L1=M
Intervention de la L2	X	L2 = EO	L2 EO	L2 MME	L2= MME	L2= MME	L2= MMEU	L2= MMEU	L2= MMEU

Tableau 3 : répartition des séances d'enseignement-apprentissage entre bambara et français dans les écoles curriculaires

Significations des initiales utilisées dans le tableau ci-dessus :

L1 : bambara, L2 : français, MEU : médium d'enseignement unique, ME : médium d'enseignement, MME : matière et médium d'enseignement, EO : expression orale, M : matière, MMEU : matière et médium d'enseignement unique. Le signe **X** signifie l'absence de la langue concernée.

Nous constatons dans le tableau que le principal facteur distinctif entre l'école à pédagogie convergente et l'école à curriculum bilingue par compétences porte essentiellement sur le prolongement de l'enseignement de la grammaire bambara jusqu'en 9^{ème} année de l'enseignement fondamental pour les écoles bilingues curriculaires.

Nous constatons que ces trois expériences d'enseignement en français et bambara ayant vu le jour, dans le souci d'apporter des solutions idoines aux problèmes rencontrés dans les écoles classiques, ont relativement réussi. Car avec leur mise en œuvre, le taux de déperdition scolaire a chuté de façon significative. Toutefois, l'objectif principal étant la maîtrise de la L1 en vue de faciliter l'acquisition du français demeure hors d'atteinte, malgré les efforts consentis. Car nous constatons que le nombre d'années de l'utilisation du bambara était relativement restreint dans l'école expérimentale : de la 1^{ère} année à la 4^{ème} année. Après constatation

d'insuffisance, il a été proposé dans le cadre de l'école à pédagogie convergente de permettre aux élèves d'avoir une base solide en bambara pour ensuite procéder au transfert de connaissances en français. Cette initiative a occasionné la majoration de l'enseignement du bambara jusqu'aux 6 premières années de sa scolarité. En fin, dans le même souci de faire acquérir une base solide à l'écolier malien afin de lui faciliter l'apprentissage du français ; les initiateurs de la 3^{ème} expérience ont mis plus d'accent sur le bambara, en prolongeant notamment son enseignement jusqu'à la fin de sa 9^{ème} année de scolarité. Néanmoins, suite à de nombreux facteurs problématiques, comme, le manque de suivi et évaluation, le nombre pléthorique des apprenants dans la même salle de classe toutes ces expériences ont été vouées à l'échec nécessitant leur abandon de la part de plusieurs établissements scolaires.

e) *Les médersas franco-arabes publiques*

Il s'agit des établissements d'enseignement fondamental bilingues : français/arabe. Ce type d'école fondamentale est le plus rare au Mali. Le français y sert de médium principal d'instruction dès la première année. Quant à l'arabe, il y est enseigné en tant que matière à hauteur, en moyenne, d'une heure par jour, voir le tableau ci-dessous.

Type	Médersas franco-arabes (bilingue : français/arabe)								
Ordre	Enseignement fondamental								
Niveaux	Premier cycle						Second cycle		
Classes	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année	6 ^{ème} année	7 ^{ème} année	8 ^{ème} année	9 ^{ème} année
Volume horaire du français	FR= 5h/j	FR= 5h/j	FR= 5h/j	FR= 5h/j	FR= 5h/j	FR= 5h/j	FR= 5h/j	FR= 5h/j	FR= 5h/j
Volume horaire de l'arabe	AR= 1h/j	AR= 1h/j	AR= 1h/j	AR= 1h/j	AR= 1h/j	AR= 1h/j	AR= 1h/j	AR= 1h/j	AR= 1h/j

Tableau 4 : répartition des séances d'enseignement-apprentissage entre français et arabe dans les médersas franco-arabes

Nous pouvons constater, la dominance du français dans la sphère de l'enseignement dans ce type d'école. En effet, il y constitue matière et médium principal d'instruction de la 1^{ère} année jusqu'à la fin du cycle fondamental, à hauteur de 5h/jour. Quant à l'arabe, il a, en moyenne, une heure par jour.

f) Les médersas islamiques :

Contrairement aux médersas franco-arabes publiques, ces établissements d'enseignement fondamental sont confessionnels et sont soit privés soit communautaires. Ils sont officiellement bilingues depuis leur reconnaissance par l'Etat en 1984 moyennant l'adoption du programme d'enseignement gouvernemental laïc. La langue arabe y constitue le médium d'enseignement principal des matières confessionnelles. Le français, quant à lui, y sert de matière et médium d'enseignement des matières relevant des sciences et des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Voir tableau ci-dessous

Type	Médersas islamiques (bilingues : français/arabe)								
Ordre	Enseignement fondamental								
Niveaux	Premier cycle						Second cycle		
Classes	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année	6 ^{ème} année	7 ^{ème} année	8 ^{ème} année	9 ^{ème} année
Domaines d'intervention du français	Apprentissage de la langue française, enseignement des matières scientifiques et nouvelles technologies de l'information et de la communication								
Domaines d'intervention de l'arabe	Apprentissage de la langue arabe, enseignement des sciences confessionnelles								

Tableau 5 : répartition des séances d'enseignement-apprentissage entre français et arabe dans les médersas islamiques au Mali

Ce type d'établissements, dans ces débuts, exécutait intégralement son curriculum, qui reposait essentiellement sur la religion musulmane, en langue arabe. Le français, bien qu'il soit la langue officielle du pays, n'y était pas dispensé. Mais au fil des temps, avec, notamment

l'ouverture des esprits des créateurs de ces établissements confessionnels musulmans, un accent est mis sur l'enseignement de la langue officielle, comme nous pouvons le constater d'après le tableau ci-haut. L'arabe, intervient uniquement dans l'enseignement des disciplines religieuses, quant au français, il est matière et la langue d'enseignement des matières scientifiques.

Pour qu'une médersa soit reconnu au Mali, de nos jours, il faut que le français y soit enseigné. Toutefois, la création d'école, en général, et de médersa en particulier, étant, aujourd'hui, à but lucratif, nous trouvons dans le pays un nombre considérable de médersas ne disposant pas d'autorisation. Dans ce type d'établissements, le programme officiel peut ne pas être mis en œuvre. En conséquence, les établissements de ce type utilisent leurs propres programmes scolaires. Cette situation a conduit à une anarchie dans la sphère de l'enseignement arabo-islamique dans le pays qui a nécessité l'intervention de l'Etat malien afin d'identifier les structures éducatives clandestines.

Après avoir présenté l'état de cohabitation entre le français, le bambara et l'arabe dans l'enseignement fondamental (école élémentaire et collège), nous nous proposons de présenter, ci-dessous, l'enseignement secondaire général ; afin de dégager les domaines d'intervention de chacune des trois langues.

g) L'enseignement secondaire général (Lycée)

Dans les lycées, le français est la langue d'enseignement dominante. Il y sert de matière et de médium d'enseignement de toutes les matières et pour toutes les filières, de la 10^{ème} année à la terminale. Cependant, en 10^{ème} commune, la langue arabe est modestement présente : elle y est enseignée à hauteur de 2h/semaine¹. Pour les séries : arts-lettres et langues-lettres, l'arabe, en tant que LV2 est présent en onzième et douzième années avec un créneau horaire de 4h/semaine.

La langue majoritaire du pays quant à elle, fait une intervention très modeste au niveau secondaire dans le système éducatif malien. En effet, elle est enseignée au lycée, en onzième² année pour les séries : arts-lettres et langues-lettres pas en tant que médium d'enseignement, mais sous forme d'apprentissage des règles de translittération, à hauteur de 2h/semaine.

¹ CISSE A. *op. cit.*, p. 42

² SKATTUM I. « L'introduction des langues nationales... », *op. cit.*, p. 253

L'enseignement de la transcription bambara continue jusqu'en terminale¹, voir le tableau ci-dessous.

Langue d'intervention	Lycées					
	10 ^{ème} commune					
Français	Matière et médium principal de l'enseignement					
Arabe	Matière enseignée à hauteur de 2h/semaine					
bambara	X					
Langue d'intervention	11 ^{ème} année					
	Lettres	Sciences économiques		Sciences		
Français	MME	MME		MME		
Arabe	M=2h/s	X		X		
bambara	M=2h/s	X		X		
Langue d'intervention	12 ^{ème} année					
	Langues-lettres	Arts-lettres	Sciences sociales	Sciences expérimentales	Sciences exactes	Sciences économiques
Français	MME	MME	MME	MME	MME	MME
Arabe	M=4h/s	M=4h/s	X	X	X	X

¹ Id.

Bambara	M=2h/s	M=2h/s	X	X	X	X
---------	--------	--------	---	---	---	---

Tableau 6 : répartition des séances d’enseignement-apprentissage entre français, bambara et arabe dans les lycées maliens

Nous constatons, d’après, ce tableau que le français, en vertu de son statut de langue officielle du pays est dominant dans l’enseignement secondaire général. Il y constitue matière et médium d’enseignement principal de tous les niveaux et pour toutes les filières.

La langue majoritaire du pays, le bambara, est quant à elle assez moins présente au lycée. Comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-dessus. En 10^{ème} année, elle n’est pas enseignée. En revanche, elle fait son entrée en lice en 11^{ème} et 12^{ème}. Toutefois, c’est juste la transcription du bambara qui est enseigné aux élèves.

En ce qui concerne l’arabe, comme nous pouvons le constater, à travers le tableau, il bénéficie d’une unité de valeur dans l’enseignement secondaire général public. Cependant, il n’est enseigné en 10^{ème} qu’à hauteur de 2h/semaine. Par contre, en 11^{ème} et 12^{ème} années, il est enseigné à raison de 4h/semaine pour les élèves l’ayant choisi comme LV2.

Pour ce qui est des lycées arabes, l’alternance de l’arabe et du français y est comme pour le cycle fondamental des médersas islamiques : l’arabe sert de médium d’enseignement pour les disciplines confessionnelles et le français pour les matières scientifiques.

Nous pouvons donc conclure que c’est le français qui domine le paysage éducatif secondaire au Mali, suivi de l’arabe. L’utilisation du bambara y est très restreinte.

h) L’enseignement supérieur

1) L’enseignement supérieur public

Comme dans les enseignements fondamental et secondaire, le rôle du français dans l’enseignement supérieur reste intact : c’est la langue dominante. Toutes les facultés des universités publiques dispensent les cours en français, mis à part quelques départements. Cependant, on trouve la langue bambara enseignée, comme matière dans toutes les filières de la Faculté des lettres, langues et sciences du langage, de l’université des lettres et des sciences humaines, à hauteur de 2h/semaine en tant qu’unité de valeur¹. En outre, en 2008 le département

¹ *Id.*

de la linguistique fut créé à l'université de Bamako. Il offre, en plus de la transcription du bambara en première année universitaire, l'apprentissage du vocabulaire courant de la langue nationale en deuxième et en troisième années.

Quant à l'arabe dans l'enseignement supérieur public, il est présent dans une école supérieure et une faculté : le département d'études et des recherches arabes de l'école normale supérieure et la section arabe de la Faculté des lettres, langues et sciences du langage¹. La première est composée de deux sections : section PES, dédiée à la formation des professeurs d'arabe pour les lycées, et la section PEF destinée à la formation des professeurs d'arabe pour les établissements franco-arabes de l'enseignement fondamental. La section arabe de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences du Langage se compose, quant à elle, de deux filières : arabe unilingue et arabe bilingue (arabe et anglais comme LV2). Dans toutes les deux structures universitaires, l'arabe constitue matière et médium d'enseignement principal. Le français y est enseigné comme matière. (voir le tableau ci-dessous)

Etablissements d'enseignement supérieur publics au Mali	Langues d'enseignement		
	Français	Arabe	Bambara
Université des sciences, des techniques et des technologies de Bamako	MEU	X	X
Université des lettres et des sciences humaines de Bamako	MPE	MME= FLSL	MME= FLSL
Université des sciences sociales et de gestion de Bamako	MEU	X	X
Université des sciences juridiques et politiques de Bamako	MEU	X	X
Université de Ségou	MEU	X	X
Ecole normale supérieure de Bamako	MED	MME	X
Ecole nationale d'ingénieurs	MEU	X	X

¹ CISSE A. *op. cit.*, p. 43

Ecole normale de l'enseignement technique et professionnel	MEU	X	X
Institut supérieur de formation et de recherche appliquée	MEU	X	X
Institut polytechnique rural de formation et de recherche appliquée	MEU	X	X

Tableau 7 : coexistence du français, du bambara et de l'arabe dans l'enseignement supérieur public au Mali

Significations des initiales dans le tableau ci-dessus :

ME : médium d'enseignement dominant, MPE : médium principal d'enseignement, MME : matière et médium d'enseignement

Nous constatons d'après le tableau l'ampleur de la dominance de la langue officielle dans l'enseignement supérieur. Elle constitue le médium d'enseignement unique dans 8/10 des établissements supérieurs du pays. Quant à l'arabe et bambara, ils sont respectivement présents de manière modeste dans 2/10 et 1/10, (voir le tableau 7).

2) L'enseignement supérieur privé

Les perturbations en raison des grèves incessantes dans l'enseignement supérieur public au Mali a conduit au développement du secteur privé de l'enseignement supérieur. Le pays compte aujourd'hui des universités privées dans divers domaines, notamment dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de management et des business. Dans cette frange d'établissements, le français est le médium principal d'enseignement et l'anglais en second plan.

Pour ce qui concerne l'enseignement supérieur privé arabe, il a vu le jour grâce à la recrudescence des médersas islamiques dans le pays. En effet, en 2010 la première université arabe a ouvert ses portes sous la dénomination de l'université du Sahel avec deux sections : la section arabe et la section informatique. En 2012, la deuxième université arabe a été créée, portant le nom de l'université de Touba, avec deux sections : la section des études arabes et la section des études islamiques. A la rentrée académique de 2019-2020 le troisième établissement, sous le nom de l'université franco-arabe africaine a ouvert ses portes.

Ces universités, contrairement à une idée répandue selon laquelle sont des écoles de formation des religieux, contribuent davantage, dans un cadre du bilinguisme fonctionnel : arabe/français, à la formation d'une importante frange de jeunes-gens. Car pour la plupart, la première année, pédagogiquement appelée année préparatoire, est uniquement consacrée à l'apprentissage intense de la langue française. Pour qu'en suite les étudiants choisissent une formation professionnelle, technique ou technologique uniquement ou en concomitance avec l'arabe afin de faciliter leur insertion dans la vie professionnelle et d'accroître leur attractivité vis-à-vis du marché d'emploi. Le français et l'arabe y constituent médiums d'enseignement selon les filières et les matières. Quant à la langue majoritaire du pays, le bambara, elle n'a pas de présence dans l'enseignement supérieur privé au Mali, voir le tableau ci-dessous.

Langue d'enseignement	Etablissements d'enseignement supérieur privés au Mali			
	Etablissements de formation en NTIC, management, gestion, économie et business	Etablissements arabes		
		Une dizaine	Université du Sahel	Université de Touba
Français	MEU	MME	MME	MME
Arabe	X	MME	MME	MME
Bambara	X	X	X	X

Tableau 7 : coexistence du français et de l'arabe dans l'enseignement supérieur privé au Mali

Nous constatons d'après ces deux tableaux, que le français, en sa qualité de langue officielle, domine aussi bien dans l'enseignement supérieur public que dans l'enseignement supérieur privé. Car il est présent dans toutes les filières des 10 universités publiques que compte le pays, soit en tant que l'unique langue d'enseignement, soit en concomitance avec une autre langue.

Quant à l'arabe, il suit la langue officielle, en termes de présence. Cependant, nous constatons, à travers les tableaux, un énorme écart entre les deux, car l'arabe n'est enseigné que

dans deux sections de l'enseignement supérieur. Néanmoins, il précède la langue majoritaire du pays dans l'enseignement supérieur public. Car le bambara, comme nous pouvons le constater d'après le tableau n'est enseigné que dans une seule université.

En somme, nous pouvons donc conclure que l'éducation formelle, au Mali, est dominée par le français, langue officielle, de l'élémentaire au supérieur, suivi de l'arabe avec un écart très important. La langue bambara est beaucoup moins utilisée dans l'éducation formelle.

B. L'éducation non formelle :

L'éducation non formelle est offerte par des centres éducatifs. Elle utilise principalement la langue nationale dominante, le bambara comme médium d'enseignement. Dans le souci de permettre à la majeure partie de la population ayant dépassé l'âge de scolarisation de savoir lire et écrire, les autorités maliennes ont opté pour une réforme éducative, mettant l'accent sur l'alphabétisation. Dans cette perspective, des centres d'alphabétisation en français furent créés dans les centres urbains. Les adultes bénéficiaires n'arrivant pas à assimiler l'apprentissage en langue officielle, les autorités ont décidé de relancer les programmes d'alphabétisation en langue bambara. De ce fait, les premiers centres d'alphabétisation des adultes en bambara virent le jour en 1963¹. Ces centres ayant pour finalité de faciliter l'insertion professionnelle des bénéficiaires, en mettant en œuvre toute forme d'apprentissage appropriée, dispensent uniquement les contenus des cours en langue nationale.

A côté des centres d'alphabétisation fonctionnelle, il y a des centres d'apprentissages féminins. Lesquels, comme indique la dénomination, offrent des cours théoriques et pratiques aux femmes en vue de faciliter leur insertion dans la vie professionnelle. Les Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle et Centres d'Apprentissage Féminins, tous utilisant la langue nationale comme médium d'instruction étaient, selon les statistiques, fréquentés par les jeunes bien plus que par les adultes. Les autorités ont ainsi développé, à partir de 2002, des centres d'éducation pour le développement au profit des jeunes non scolarisés ou déscolarisés précoces². Dans ces centres de l'éducation non formelle, c'est le français qui constitue, après

¹ BROCK-UTNE B. et SKATTUM I. *op. cit.*, p. 157

² *Id.*

l'initiation en langue nationale, le médium d'enseignement principal. Comme nous pouvons le constater dans le tableau suivant.

Langue d'intervention	L'éducation non formelle		
	Centres d'alphabétisation fonctionnelle	Centres d'apprentissage féminins	Centres d'éducation pour le développent
Français	X	X	MME
Bambara	MMEU	MMEU	M
Arabe	X	X	X

Tableau 8 : coexistence du français et du bambara dans l'enseignement dans l'éducation non formelle au Mali

Nous pouvons constater, à travers le tableau ci-dessus, que l'éducation non formelle, ciblant principalement les adultes et ayant pour but de faciliter l'insertion professionnelle de ses bénéficiaires a pour médium d'enseignement principal le bambara. Le français y intervient, en concomitance avec le bambara, dans les Centres d'Education pour le Développement. L'arabe est totalement absent dans l'éducation non formelle.

Comme nous pouvons le constater, le français domine sur la langue majoritaire du pays et sur la langue culturelle bien qu'il ne lui soit réservé une part importante à l'oral. Toutefois, le bambara étant la langue d'oralité ambiante et l'arabe étant la langue de religion dominante, la langue officielle malienne reste-t-elle la plus dominante dans les médias de l'Etat ? Est-elle la plus utilisée dans les médias maliens ? Quels sont les domaines réservés à chacune des trois langues dans les médias au Mali ? Nous nous proposons d'apporter des éléments de réponse à ces questions à travers la présentation et l'analyse de leur cohabitation dans ce domaine au dernier sous-chapitre.

3. Le multilinguisme dans les médias

A l'instar de la quasi-totalité des pays subsahariens, le Mali est une terre de tradition orale. La tradition écrite y est assez récente. L'occupation du pays, à l'ère coloniale, par les Français a, à proprement parler, donné naissance à la tradition écrite¹ via l'implantation des premières écoles françaises dans le soudan français. A cette époque, étant donné le faible taux de la frange lettrée des Soudanais, la principale source de diffusion de l'information se limitait à la radio. Créée en 1957, la radio-Soudan couvrait toute l'étendue du territoire soudanais et constituait l'unique organe de presse au Mali d'alors.

Après l'indépendance, l'espace médiatique s'est étendu à la sphère de la presse écrite. Le premier en fut l'Essor². Un quotidien malien dont le premier numéro est paru en 1961 et qui continue de publier jusqu'à nos jours de l'information écrite en langue officielle du pays. Cependant, sous les deux premiers régimes respectivement socialiste et militaire la presse sous toutes ses formes était strictement contrôlée par les autorités. De ce fait la presse écrite a connu un ralentissement dans son essor. Il aura fallu attendre les événements politiques de l'an 1991 ayant abouti à la disparition du régime militaire et à l'instauration de la démocratie pour qu'en suite la presse écrite connaisse son apogée.

L'établissement du droit de la liberté d'association et de la presse a permis aux médias écrits et audiovisuels associatifs et communautaires d'être en pleine expansion dans le pays. Selon les statistiques officielles de la Haute Autorité de la Régulation de la Communication au Mali, le pays dispose aujourd'hui de plus de 800 stations de radio, 80 organes de presse écrite et de dix chaînes de télévision.

Nous nous proposons dans ce qui suit de présenter, de décrire et d'analyser l'état de cohabitation du français, du bambara et de l'arabe dans les organes de presse écrite et audiovisuelle au Malien.

¹ Avant la colonisation occidentale, au moment des empires : l'empire du Ghana, l'empire du Mali et l'empire Songhaï, l'alphabet arabe était connu des subsahariens. Selon les traditions ouest-africaines, il existait un système d'écriture africain dénommé le Massada avant l'invention d'un autre système d'écriture africain le N'ko. Cependant, à proprement parler, la tradition écrite a commencé aux territoires du Mali actuel avec l'alphabet latin.

² D'après, certaines sources, l'Essor fut créé en 1947 et constituait à l'époque un organe de lutte pour l'indépendance. (le courrierinternational.com)

A. Les médias écrits

a) *Média écrit en français*

La presse écrite en langue française, au Mali, est quasi dominante. Malgré le contexte d'oralité accrue de la population, le Mali a connu des moments d'impulsion des organes de presse, notamment, la presse écrite en langue officielle. Ils ont, pour la plupart, vu le jour dans le cadre des revendications politiques, en particulier, le multipartisme dans le pays. Ainsi, depuis lors des premières autorités politiques du Mali socialiste, l'Essor est créé. Et malgré la fermeté du régime militaire contre les contestations populaires, un idéal révolutionnaire se dessinait clandestinement par, notamment, les partis issus de la mouvance socialiste. C'est grâce au lien tissé entre, d'une part, les militants des partis d'opposition et d'autre part, des journalistes ; que la presse en langue officielle connaîtra une émergence dans le paysage médiatique malien.

Nous pouvons dire que c'est le PMT : Parti Malien du travail, principal parti d'opposition à l'époque, qui fut la colonne vertébrale dans l'épanouissement de la presse écrite en français au Mali. En effet, ce sont Moctary Keita¹, Soumeylou Boubeye Maliga² et Alpha Oumar Konaré qui en furent les pionniers vitaux. Ce dernier, avec la création de sa coopérative culturelle d'édition et de diffusion Jamana, a donné le plus large écho à la presse écrite en français. En 1983, la coopérative s'est élargie en fondant dans son giron une revue semestrielle du même nom avec pour cheval de bataille les revendications politiques. Le fondateur de la revue, Alpha Oumar Konaré, ancien ministre des Sports, des arts et de la culture et future président de la république en collaboration avec quelques 15 de ses collègues de PMT ont créé en 1989 un journal d'informations générales en français : les Echos³. Ce quotidien, contrairement aux précédents titres de presse écrite en français, qui touchaient, seulement, les sujets de société et de culture, privilégiait les informations générales afin de mieux sensibiliser les populations, tout en mettant en avant l'actualité politique.

Outre les revendications politiques et la sensibilisation, la presse écrite en français au Mali, touchait aussi la critique des régimes en place. C'est le cas notamment du mensuel La

¹ Moctary Keita est un homme de média au Mali. Il fut le directeur de l'agence malienne de la presse et de la publicité. Il est l'un des piliers de la presse écrite en français au Mali.

² Soumeylou Boubeye Maïga est un homme de média, pionnier de la presse écrite en français au Mali. Converti en homme politique, il a occupé plusieurs fauteuils ministériels au Mali, notamment celui du premier ministre.

³ PERRET T. « Médias et démocratie au Mali », *Politique africaine*, N° 97, n° 1, 2005, p. 10

Roue. Créé en 1989, l'organe de presse se livrait à des sévères diatribes contre le pouvoir en place. Tout comme l'Aurore, fondé en 1990 par des jeunes journalistes et qui était entièrement consacré à la critique notamment des autorités politiques. À cette époque, d'autres titres privilégiaient d'autres sphères, comme par exemple, le bimensuel Cauris créé en 1989. La revue privilégiait l'analyse des sujets socio-économiques. Ces organes de presse écrite en français ayant pour objectif principal de fustiger le régime politique en place et de plaider en faveur du multipartisme ont abouti en 1990 à la création des associations du Mouvement démocratique dans le pays ayant conduit à la chute du régime militaire le 22 mars 1991.

La période de la transition politique fut une phase d'épanouissement pour la presse écrite en général au Mali et celle en français en particulier. En effet, une cinquantaine¹ d'organes de presse écrite ont pu voir le jour entre 1990 et 1993 dont la plupart est satirique, tels : le Scorpion, le Républicain, l'Observateur, le Nouvel horizon etc. Le pays compte, aujourd'hui près de 80 revues : quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles ou plurimensuelles, dont 80%, selon les estimations de l'agence malienne de la presse est en français. Toutefois, nous soulignons qu'en raison du grand nombre d'analphabètes et de l'inhabitude de l'élite à la lecture des journaux, leur tirage reste très limité. Nous donnons, ci-dessous, le tableau des médias écrits les plus connus des lecteurs maliens qui paraissent en français.

Les principaux journaux en français au Mali classés par ordre de réputation

¹ *Ibid.*, p. 11

No	NOM	PERIODE	LANGUE	Date de création
1	L'Essor	Quotidien	Français	1961
2	Infos-Matin	Quotidien	Français	1997
3	Le Républicain	Quotidien	Français	1992
4	L'Indépendant	Quotidien	Français	1994
5	Novel Horizon	Quotidien	Français	1992
6	Soir de Bamako	Quotidien	Français	1996
7	Les Echos	Quotidien	Français	1989
8	Aurore	Hebdomadaire	Français	1990
9	Le Scorpion	Hebdomadaire	Français	1991
10	Le Courrier	Hebdomadaire	Français	1996
11	Le Malien	Hebdomadaire	Français	1991
12	Liberté	Hebdomadaire	Français	1999

13	Le Continent	Hebdomadaire	Français	2000
14	La Nouvelle Tribune	Hebdomadaire	Français	2002
15	Le Patriote	Hebdomadaire	Français	2000
16	Le Challenger	Hebdomadaire	Français	2002

Tableau 9 : Les principaux organes de presse écrite en français au Mali, classés par ordre de réputation

b) Média écrit en Bambara

La langue véhiculaire malienne, bien qu'elle connaisse une oralité ambiante et soit maîtrisée ou comprise par 80% de la population nationale ; elle est beaucoup moins utilisée dans la sphère de l'écrit en comparaison avec la langue officielle. Cependant, à la suite de la participation du pays au Programme Mondial de l'Alphabétisation, dans les années 70, qui s'est concrétisé dans le contexte malien, par la création des centres d'alphabétisation fonctionnelle pour les adultes, la mise en œuvre des programmes de scolarisation bilingue (bambara/français) dans des écoles publiques et communautaires ainsi qu'aux programmes internationaux portant sur le développement rural ; le bambara gagne, de plus en plus, de terrain à l'écrit. En outre, étant donné, le rôle d'intermédiaire que joue le bambara entre le français et les langues nationales, les autorités politiques locales ont créé en 1972¹ le tout premier quotidien dans cette langue véhiculaire du pays sous la dénomination de 'Kibaru'². Un deuxième quotidien du même type, fait son apparition en 1986³ s'adressant aux lecteurs en bambara sous l'appellation de : 'Jèkabara' que l'on peut traduire littéralement en français par 'Travail collectif'. En 1991 l'année de l'avènement de la démocratie au Mali, voit le jour un troisième quotidien en langue locale bambara intitulé 'Kalamènè'⁴.

¹ DUMESTRE G. *op. cit.*, p. 123

² Kibaru est la première revue en bambara créée en 1972. Quant au mot « kibaru » est un mot que la langue bambara a emprunté à l'arabe « الخبر » : al- ḥabar, qui veut dire en français : l'information.

³ DUMESTRE G. *op. cit.*, p. 123

⁴ Kalamènè : mot, composé de la contraction de deux mots, dont le premier est d'origine arabe et le second est bambara : kalamu (القلم)-mènè, le mot a pour valeur sémantique : l'encrier.

Au début, la presse en langue bambara s'intéressait uniquement aux informations agro-pastorales et environnementales. Car elle ciblait seulement la population rurale du pays. Ainsi, son objectif était de mieux outiller les cultivateurs, éleveurs et pêcheurs dans l'exercice de leurs travaux notamment ceux en lien avec les exploitations agricoles. En dispensant des formations sous forme des chroniques-presse relatives aux techniques agro-pastorales ; afin de mieux maîtriser les techniques de commercialisation de leurs produits, les droits et devoirs des populations rurales et des techniques pour la protection environnementale.

Grâce à la forte percée qu'exerce le bambara sur les maliens, le Ministère de l'information faisait paraître, à destination des populations rurales, suivant une boucle mensuelle ou plurimensuelle, plusieurs revues. Mais, en raison du taux élevé d'analphabétisme et de la non-familiarité de la population avec la lecture, bon nombre de ces revues ne paraissent plus, telles que : Niéta, Koté, Ntouloma qui étaient toutes publiées par la Direction Nationale de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de la Linguistique Appliquée (DNAFLA).

Le secteur privé malien, en l'occurrence les associations communautaires et coopératives se sont, elles aussi, intéressées à la presse écrite en bambara, en créant des organes de presse écrite, entre autres : Jèkabara, Dibifara, Sahéli et Kolonkissè. Selon le Directeur de la presse communautaire Amadou Oumar Diallo¹, à cause de l'illettrisme de la population duquel résulte le non-achat des journaux publiés en bambara ; plusieurs quotidiens en langue nationale ont eu une vie très éphémère qu'ils ne sont pas cités. Nous listons ci-dessous les principales revues ayant vu le jour en bambara au Mali :

¹ Diallo A. directeur de la presse communautaire, interviewé dans son bureau, le 12 mars 2020 par le chercheur, sur le thème : le bambara dans la presse écrite malienne.

No	NOM	PERIODE	LANGUE	PUBLICATION
1	Kibaru	Mensuel	Bambara	Publie toujours
2	Jèkabara	Mensuel	Bambara	Publie toujours
3	Kalamènè	Mensuel	Bambara	Publie toujours
4	Jama	Mensuel	Bambara	Publie toujours
5	Dibifara	Mensuel	Bambara	Publie toujours
6	Saheli	Mensuel	Bambara	Ne publie plus
7	Kolonkisè	Mensuel	Bambara	Ne publie plus
8	Niéta	Mensuel	Bambara	Ne publie plus
9	Kotè	Mensuel	Bambara	Ne publie plus
10	Ntuloma	Mensuel	Bambara	Ne publie plus

Tableau 10 : les principaux organes de presse écrite en bambara au Mali

c) Média écrit en arabe

Nous allons terminer la partie par la presse écrite en langue arabe. Après les années de son indépendance, le Mali s'est ouvert à plusieurs pays du monde, dont le monde arabe. À l'apogée de sa coopération internationale, sous la deuxième République les jeunes étudiants

étaient envoyés en Egypte¹ pour y mener leurs cursus universitaires. Le retour desdits étudiants au pays a marqué le début des médersas islamiques modernes au Mali et l'implantation éventuelle des organes de presse en langue arabe. En effet, c'est avec l'épanouissement des médersas que la presse écrite en arabe connaîtra son essor. Ainsi, les premiers organes de presse écrite en arabe ont commencé à voir le jour dans les années 1970 à travers les associations arabisantes dont les fondateurs ont été, pour la grande partie, des enseignants dans des écoles arabo-islamiques². Ces professeurs d'arabe demandaient aux élèves d'acheter les journaux afin de se cultiver et de se familiariser avec la lecture en arabe. Cela, a, en partie, constitué relativement, un facteur d'épanouissement pour la presse écrite en arabe dans le pays. Cependant, à la suite des problèmes d'ordre multidimensionnel, tels ; la rareté du lectorat, le non-épuiement des nombres tirés, la presse écrite en arabe a rencontré des difficultés immenses.

Pour ce qui concerne les thématiques abordées, dans ses débuts, la presse écrite en arabe, privilégiait quelques domaines : la religion, la culture et la littérature arabe. Mais après que le secteur a connu un véritable essor, elle s'est intéressée à l'actualité nationale et internationale, notamment l'actualité du monde arabe.

Mentionnons, à titre illustratif, le club de la littérature et de la culture. Un club créé par des anciens étudiants maliens sortants de l'université Al-azhar. Pour l'expansion de la culture et la langue arabe au Mali, les anciens étudiants ont créé au sein du club l'organe de presse écrite en arabe dénommé " Al-sodaaqa" qui signifie : l'amitié. Au début, il privilégiait le domaine de la littérature et de la culture arabe, mais aujourd'hui une large partie de ses colonnes est consacrée à l'actualité nationale aussi bien qu'internationale.³

Certains organes de presse écrite en arabe sont beaucoup plus spécialisés. Nous pouvons en citer, à titre d'exemple, la revue universitaire " Al-qalam"⁴. Elle fut créée en 2015 par un groupe d'enseignants de la section arabe de la faculté des lettres, langues et sciences du langage de l'université des lettres et des sciences humaines de Bamako. C'est une revue annuelle en langue arabe. Elle s'intéresse notamment aux travaux de recherches académiques et littéraires.

¹ CISSE A. *op. cit.*, p. 43

² *Ibid.*, p. 50

³ TRAORE F. professeur à la section arabe de l'université des lettres, langues et sciences du langage de Bamako. Il est le président du club de (نادي الأدب والثقافة) : club de la littérature et de la culture, interviewé dans son bureau, le 14 mars 2020 sur : l'arabe dans la presse écrite malienne.

⁴ Revue Al-qalam est disponible sur le portail d'Ismael Zongo barazi, professeur à la section arabe de l'université des lettres, langues et sciences du langage et l'un des fondateurs de la revue. « بوابة اللسانيات العربية » : portail de la linguistique arabe.

Nous avons pu consulter son dernier numéro portant sur trois gros titres : les Manuscrits de Tombouctou, la Paix et la sécurité au Mali et la Poésie arabe-africaine. Nous pouvons citer aussi, dans le cadre de la presse spécialisée écrite en langue arabe au Mali, la revue "Sankoré¹" créée par l'institut Ahmed Baba de Tombouctou. C'est une revue semestrielle qui s'intéresse uniquement aux manuscrits en langue arabe. La revue de l'université franco-arabe africaine peut s'inscrire également dans ce cadre. Le trait distinctif principal de cette revue constitue dans son bilinguisme. Elle publie, en effet, des travaux de recherche académiques en langues arabe et française et accorde une large partie à l'économie.

À la suite des problèmes d'ordre administratif et financier, la plupart de ces journaux ont cessé de paraître. Néanmoins nous trouvons dans la société malienne, de nos jours, quelques revues publiées en arabe, par des structures privées ou semi publiques, des associations arabisantes que nous allons en égrener ci-dessous :

¹ Sankoré c'est le nom d'un organe de presse écrite en arabe au Mali. Le mot est d'origine songhay qui signifie l'étoile blanche. Le premier centre universitaire ouest-africain construit à Tombouctou sous l'empire Songhaï, portait le même nom.

No	NOM	PERIODE	LANGUE	PUBLICATION
1	Al-sodaqa	Mensuel	Arabe	Publie toujours
2	Al-moustaqbal	Mensuel	Arabe	Publie toujours
3	Al-faruq	Mensuel	Arabe	Publie toujours
4	Al-juma	Mensuel	Arabe	Publie toujours
5	Al-wafaq	Mensuel	Arabe	Publie toujours
6	Al-way	Semestriel	Arabe	Publie toujours
7	Al-risala	Mensuel	Arabe	Publie toujours
8	Al-majala al-afriqiya linashri al-abhath	Mensuel	Arabe	Publie toujours
9	Al-qalam	Annuel	Arabe	Publie toujours
10	Sankore	Semestriel	Arabe	Publie toujours

Tableau 11 : les principaux organes de presse écrite en arabe au Mali

Après la présentation des médias écrits dans les trois langues, nous pouvons affirmer que, bien qu'il y ait des traits communs entre les organes de presse écrite publiant en français, en bambara et en arabe au Mali, telles que la rareté du lectorat et la non familiarité de l'élite avec la lecture ; il existe bien d'autres facteurs distinctifs. Nous pouvons les analyser sous

quelques principaux angles : les fondateurs, domaines ou thématique traitée, nombre d'organes, fréquence de productivité et durée d'existence.

Le principal facteur distinctif des organes de presse écrite dans les trois langues : concerne les fondateurs et les objectifs assignés à la création. En effet, les créateurs des organes de presse écrite en français sont, pour la plupart, de l'élite francophone, dont certains avaient occupé des postes importants dans le pays. L'élite a placé sa démarche dans le cadre des revendications politiques. En revanche, les organes de presse écrite en bambara ont été fondés, pour la plupart, par des associations et coopératives communautaires rurales ou encore par des programmes internationaux pour le développement rural. En fin, les organes de presse écrite en arabe, sont fondés, dans leur majorité, par des enseignants et professeurs d'université.

Quant aux domaines ou thématiques traitées, la presse écrite en langue officielle est beaucoup plus riche que la presse écrite dans les deux autres langues. Si au début, conformément à ses objectifs : revendications politiques, la presse écrite en français privilégiait les thèmes de société, de culture et de politique, aujourd'hui, avec ses quatre-vingtaine d'organes, il touche bien d'autres domaines : la santé, l'économie, l'éducation, le développement et l'actualité dans toutes ses composantes. Pour ce qui est de la presse écrite en bambara, elle privilégie le domaine agro-pastoral et environnemental. Cependant, il intervient d'une manière fine dans l'actualité nationale et internationale. L'arabe, quant à lui, met en avant dans le traitement de ses thématiques la littérature et la langue arabe, le prêche, les manuscrits et l'actualité des pays arabes.

Pour conclure, le français, langue officielle du pays, prédomine le paysage médiatique malien, en l'occurrence, la presse écrite. Et cette prédominance est due à un certain nombre de facteurs. Comme par exemple, être subventionné par l'Etat : plusieurs organes de presse écrite en français sont sous tutelle du gouvernement et leur financement est assuré par l'Etat. Nous constatons aussi que les premiers organes de presse écrite en langue française étaient tous et le sont toujours, en grande partie, des porte-voix des sans-voix créés par l'élite francophone, ce qui contribue davantage dans leur notoriété.

B. Les médias audiovisuels

a) *Les radios*

Si le français domine la presse écrite, le paysage médiatique audiovisuel, quant à lui, est dominé par le bambara. Cela n'est pas étrange ! Car, l'analphabétisme et l'oralité ambiante de la population malienne ont fait que la radio a été et est toujours la principale source de l'information dans le pays.

Néanmoins, le français joue un rôle prépondérant dans l'espace médiatique audiovisuel. Car, en vertu de son statut de langue officielle, il intervient, comme langue principale de présentation des émissions d'informations journalières, dans les 800 stations radio que dispose le pays. Afin de mieux dégager l'état de cette cohabitation linguistique entre les trois langues dans l'espace audiovisuel, nous allons classer les radios maliennes selon leurs fondateurs sous trois catégories :

- 1- Les radios publiques,
- 2- 2- Les radios privées et
- 3- 3- Les radios internationales

L'ORTM, l'Office de Radiodiffusion Télévision du Mali est la station de radio nationale. Le français y constitue la principale langue de présentation d'émissions, notamment, pour ce qui concerne les éditions de journal parlé ainsi que les émissions de couverture d'événements officiels. Le bambara y intervient, en général, dans les émissions de sensibilisation de la population, de divertissement, de culture, de publicité, et dans les émissions à l'intention des populations rurales.

Pour ce qui concerne les radios privées, elles constituent la grande majorité des stations radiophoniques locales et sont majoritairement créées par des structures : commerciales, communautaires, coopératives ou associatives et sont catégorisées, en fonction de la langue principale de présentation d'émission en deux types :

- 1- Celles qui utilisent principalement le bambara, peu le français et pas d'arabe :

La plupart des radios privées maliennes ayant été créées notamment par des associations politiques, des structures commerciales ou coopératives, comme par exemple, Jekafo¹, utilise principalement la langue majoritaire du pays. Elles utilisent le français dans les émissions de journal parlé.

2- Celles utilisant principalement le bambara, peu de français et d'arabe

Sous cette catégorie, se trouvent les radios confessionnelles musulmanes. Ce sont, pour la plupart, des radios créées par des communautés religieuses pour le prêche et la prédication via l'antenne. Ce type de radios au Mali, comme : *ṣawtū al-Qur'ān wal- ḥadīth*², Dambé³ et Niéta⁴, utilise principalement la langue bambara en tant que langue majoritaire du pays afin d'avoir davantage de percée sur la population. Elles utilisent le français dans ses émissions de journal parlé. L'arabe y est utilisé, en général, concomitamment, avec soit le bambara, soit le français, dans les émissions de prêche et de prédication. Le français est rarement utilisé aussi dans certaines émissions culturelles islamiques. Certaines radios, comme Dambé à titre d'exemple, présentent une fois par jour l'émission de journal parlé en langue arabe.

Les radios internationales telles : RFI, BBC et la voix de l'Amérique quant à elles, utilisent très peu autre langue que le français ou l'anglais. La RFI, par exemple, utilise uniquement le français. Cependant, une émission y compris l'édition de journal parlé de 12h00 est présentée, en semaine, en bambara⁵. L'arabe n'est pas présent dans le programme de la RFI Afrique.

L'espace médiatique radiophonique est donc dominé par la langue bambara, suivi du français et de l'arabe.

b) Les chaînes de télévisions

Le statut et le rôle des langues aux radios sont, presque, les mêmes qu'aux télévisions au Mali. Ainsi, la catégorisation que nous avons appliquée aux radios, en termes de cohabitation

¹ Jekafo : est la première radio présentant les émissions en bambara et en français au Mali. La valeur sémantique du mot bambara est littéralement : parole collective, qui signifie dans la tradition locale : l'union.

² *Sawtū al-Qur'ān wal- ḥadīth* (en français : la voix du Coran et la tradition prophétique) est la première radio confessionnelle musulmane au Mali.

³ Dambé, est un mot bambara signifiant : les mœurs

⁴ Niéta, est un mot bambara signifiant le progrès.

⁵ RFI mandékan : est une émission de la Radio France Internationale (RFI Afrique) où le mandékan sert de langue de présentation. Le choix de mandékan, est qu'elle est considérée comme la langue mère de plusieurs langues en Afrique de l'Ouest : le bambara au Mali, le jula en Côte d'Ivoire et au Burkina, le malinké en Guinée Conakry et le Diola en Gambie et au Sénégal.

linguistique, reste applicable aux télévisions également. En effet, les chaînes de télévision continentale (Africable) et internationale (TV5) diffusent toutes leurs émissions en langue officielle. Quant à la chaîne nationale l'ORTM, les informations officielles de première importance, qui, en principe, sont à destination de toute la nation sont présentées en langue officielle. Mentionnons, à titre d'exemple : les bulletins d'informations et les bulletins météo. Cependant, l'ORTM accorde à la langue bambara, une émission d'informations journalière à raison de 25 minutes par jour et quelques créneaux horaires aux douze autres langues nationales pour la présentation de certaines émissions notamment le bulletin d'informations dans les langues locales.

Nous allons, ci-dessous, présenter, décrire et analyser la grille du programme annuel de la chaîne de télévision nationale ORTM pour l'an 2020 afin d'y dégager la cohabitation des trois langues dans la présentation de ses principales émissions : bulletins d'informations, débats, divertissement, culture, sports et religions.

1) Les émissions d'informations

Les bulletins d'informations en français

Selon la grille et les données récoltées, à l'issue de notre rencontre avec le chef de la section Programmation télé de l'ORTM, Moustahpha Thiam, 90% des émissions d'informations sur la chaîne nationale sont présentées en français. Les éditions sont les suivantes :

- Aw bédi¹ (08h00-09h15)
- Flash infos (10h00-10h15)
- Grin (12h00-13h00)
- Edition 13h00-13h20
- Edition 20h00-20h45
- Edition 23h30-23h50

Tous ces bulletins d'informations sont présentés en français, mis à part le Grin où la langue majoritaire intervient rarement à côté du français.

¹ Aw bédi : c'est le nom d'une émission d'information quotidienne en français sur l'ORTM. L'expression bambara AW bédi veut dire en français : comment allez-vous ?

Les bulletins d'informations en langues nationales :

En bambara :

- Infos en bambara (11h45-12h00)
- Don kibarou¹ (18h00-18h25)

En d'autres langues nationales :

Lundi et jeudi (18h30-19h00) : maure, bomu, bozo et mamara,

Mardi et vendredi (18h30-19h00) : sénoufo, dogon, tamasheq et malinké,

Mercredi et samedi (18h30-19h00) : songhaï, peul, soninké et khassonké,

En arabe :

Infos en arabe, dimanche (17h30-17h55)

2) Les émissions de débats :

En français :

- Invité de la semaine, (jeudi, de 21h45 à 22h15)
- Actu hebdo, (dimanche, de 12h00 à 13h00)
- En toute franchise, (mensuel de 90 minutes)
- Au cœur de l'économie, (mensuel, 90 minutes)

En bambara

- Guelé kan² (premier mercredi de mois de 22h00 à 23h00)

En français et bambara

- Questions d'actualité, (dimanche, de 21h30 à 22h30)

¹ Don kibarou : est une émission d'information journalière en langue bambara sur l'ORTM, qui signifie en français : l'infos du jour.

² Guelé kan : est une émission de débat mensuelle en langue bambara sur l'ORTM. L'expression bambara signifie en français au conseil.

3) Les missions de divertissement :

❖ En français :

- Samedi loisir,
- Jouvence et
- Top étoile.

❖ En bambara :

- Aw ni sogoma¹, et
- Niaga et sambé-sambé².

4) Emissions de culture :

❖ En français :

- Maxi vacances (90 minutes),
- Maxi jeune (90 minutes) et
- Nous les enfants (90 minutes).

❖ En bambara :

- Au tour du feu (hebdo, 30 minutes) et
- Terroir (hebdo, 75 minutes).

5) Les émissions des sports :

❖ En français :

- Lundi (21h45-23h00), et
- Vendredi (21h45-22h45).

¹ Aw ni sogoma : est une émission de divertissement hebdomadaire en bambara sur l'ORTM. Quat à l'expression bambara aw ni sogoma signifie en français : bonjour.

² Sambé-sambé : est une émission de divertissement présentée en bambara lors des fête musulmanes, chrétiennes et traditionnelles. L'expression bambara sambé-sambé signifie : bonne fête !

6) Les émissions religieuses musulmanes :

- ❖ En bambara :
 - Rencontre avec les ulémas, vendredi (08h00-09h00),
 - Connaissance de l'islam, vendredi (14h00-15h00),
 - Hidji bulon¹, vendredi (15h00-15h30) et
 - Nour, vendredi (15h30-16h00).

7) Les émissions religieuses chrétiennes

- ❖ En français et bambara :
 - Magasine catholique, samedi (21h15-21h45) et
 - Magasine protestant, samedi (21h45-22h45).

Dans la grille du programme de la chaîne de télévision nationale malienne, l'ORTM, le français est dominant. En effet, nous constatons que les émissions d'informations quotidiennes en français sont au nombre de six (06) tandis que celles présentées en bambara sont au nombre de deux (02). Quant à l'arabe, il ne dispose pas de bulletin d'informations quotidien, en revanche, l'infos en arabe est présentée une fois par semaine à raison de 30 minutes.

Il en est de même pour les émissions de débats, où la langue officielle intervient comme médium principal de présentation dans quatre émissions, tandis qu'une seule est présentée en bambara. Notons que les deux langues sont utilisées, en concomitance, dans la présentation d'une émission de débats : Questions d'actualités. Au stade des émissions de divertissement, nous constatons une certaine parité entre français et bambara. Car chacun est médium de présentation de deux émissions et les deux sont utilisées, en binôme, dans la présentation d'une émission. Cependant, nous constatons une légère disparité entre le français et le bambara dans la présentation des émissions de culture. Trois d'entre elles sont présentées en français et deux en bambara. Pour ce qui est des émissions des sports, elles sont toutes présentées en français. Enfin, concernant les émissions religieuses, celles musulmanes sont présentées en bambara tandis que les émissions chrétiennes sont présentées à la fois en français et en bambara.

¹ Hidji bulon : est une émission musulmane hebdomadaire sur l'ORTM. L'expression se compose de deux mots dont le premier est d'origine arabe : hidji (حج) : pèlerinage et le second est bambara : bulon : le vestibule. La contraction des deux mots : hidji bulon a pour sens : le vestibule du pèlerinage.

En ce qui concerne les chaînes de télévision privées locales, elles sont, en termes de l'utilisation des langues, comme les radios privées. Celles créées par des associations politiques utilisent comme langue principale, le français en concomitance avec la langue majoritaire. Quant aux chaînes de télévision confessionnelles musulmanes, il y en a, par exemple, Sunna TV, Dambé TV, qui utilisent les trois langues : le français dans la présentation des bulletins d'infos, le bambara dans la présentation des émissions de prêche et de prédication ou encore dans les émissions de sensibilisation de la population et de publicité. Et l'arabe est modestement utilisé dans la présentation de certaines émissions culturelles islamiques. Il existe de chaînes, comme, Chérifoula TV, qui utilisent principalement le français et le bambara. Ce dernier y est utilisé dans la présentation d'émission d'informations, de divertissement et de loisir. Quant à la langue officielle du pays, elle y est uniquement utilisée dans la présentation de bulletins d'informations.

En somme, nous pouvons affirmer que, les émissions à l'intention du public élite, sur la chaîne nationale, sont présentées en langue officielle et partiellement en bambara tels : les infos, et les débats. Tandis que, les émissions de divertissement et de culture sont présentées en français et en bambara, presque, à hauteur de 50% pour chaque langue. Pour les émissions religieuses, celles de l'islam, sont, à 100%, présentées en bambara, quant aux émissions chrétiennes, elles sont présentées en bambara et en français à armes égales. En fin, nous remarquons que l'arabe, bien qu'il soit la langue de l'Islam, est beaucoup moins utilisé sur la chaîne nationale, voire dans les émissions religieuses musulmanes. Pour les chaînes privées, c'est la langue bambara qui domine. Car le français y intervient, pour la plupart, uniquement, dans la présentation des bulletins d'informations et l'arabe pour les chaînes religieuses, intervient très rarement.

CONCLUSION

Nous avons, dans ce travail, étudié la cohabitation linguistique entre le français (langue officielle), le bambara (langue véhiculaire) et l'arabe (langue liturgique) dans les sociétés maliennes modernes notamment dans l'éducation et dans les médias. Il en ressort que la diversité des lieux géographiques, des âges, des statuts et couches sociales des locuteurs fait que les trois langues ont chacune leurs domaines d'intervention au Mali. Ainsi, dans la partie sud du pays, notamment, les capitales régionales, ayant presque toutes les mêmes cultures, le bambara intervient le plus souvent dans les communications informelle et interethnique. Tandis qu'au Nord, le songhay et le tamasheq interviennent davantage. Cependant, la capitale malienne étant le lieu de brassage de toutes les ethnies maliennes a une dynamique sociolinguistique particulière.

En effet, l'imposition de la langue bambara au Mali comme langue de communication dominante dans les conversations informelle et interethnique semble n'est pas être appréciée par des conservateurs¹ de certains groupes ethnolinguistiques, notamment les songhay, les soninké et les peule. Ces derniers étant fondateurs d'hégémonies impériales médiévales ouest-africaines estiment que le phénomène de bambarisation spectaculaire que connaît le Mali constitue une menace à la fois pour leurs langues et leurs cultures. Cet état de fait est déclencheur d'une certaine résistance forte pour les songhay et moins forte pour les soninké et les peul. Ce qui fait qu'à Bamako, dans la plupart des familles issues de ces trois ethnies, les parents veillent à parler leur langue aux enfants ; afin que leur culture ne s'émousse au profit de la culture bambara. Mais cette politique linguistique conservatrice mise en œuvre par les parents se heurte à des tas de difficultés. Car une fois que les enfants sortent de la sphère familiale, c'est en bambara qu'ils parlent avec leurs amis à l'école et au grin². Notons aussi qu'en raison de la montée en puissance du rappe et des nouveaux outils technologiques de la communication et de l'information, notamment les réseaux sociaux, l'expansion du bambara s'est beaucoup accentuée au Mali. En effet, 80% de médias audiovisuels sur internet sont en bambara ; facilitant ainsi aux jeunes-gens, malgré la pression parentale contre la langue

¹ Ce terme fait référence, dans ce travail, à certaines personnes fort attachées à leur langue maternelle. Selon lesquelles, c'est la culture qui valorise l'être humain et la langue constitue l'élément essentiel de la culture. Parler donc une langue autre que sa langue maternelle à ses enfants c'est contribuer, soi-même, à l'effacement graduel de sa culture.

² Lieu de rassemblement et de divertissement des jeunes qui est équivalent du café dans la culture occidentale

véhiculaire, l'apprentissage de la langue majoritaire malienne. Ce qui constitue un atout majeur pour le bambara au dépend des autres langues nationales maliennes.

Nous ajoutons à cela des mesures prises par des autorités maliennes au sujet des politiques linguistiques favorisant le bambara. A titre d'exemple, ce que nous avons observé dans la grille du programme télé de la chaîne de télévision publique, en l'occurrence, l'émission télévisée quotidienne de l'information : Don kibarou en bambara, alors que les autres langues nationales n'en bénéficient pas.

L'inégalité est certes présente, de la part de l'Etat, dans la gestion des langues locales, qui ne se limite, d'ailleurs pas aux médias. On la trouve bien présente dans les critères d'attribution de statut de langue nationale aux idiômes locaux. Le pays compte, ainsi, une vingtaine de langues locales. Cependant, l'Etat malien a attribué le statut de langue nationale à uniquement 13 langues locales, en prenant en compte du poids politique et du nombre de locuteurs. Alors que le statut de langue nationale est un statut qui affecte des privilèges à une langue locale tant sur le plan social que culturel : telle son utilisation dans l'enseignement et dans les médias de l'Etat. Ce qui constitue un facteur significatif dans la promotion d'une langue. On peut donc affirmer qu'il y a l'inégalité ; car il est explicitement mentionné dans le préambule de la constitution que « ... *le peuple souverain du Mali proclame sa détermination à défendre la diversité culturelle et linguistique de la communauté nationale* ».

En reconnaissant certaines langues au détriment d'autres, ne pourrait-il pas être un acte somnifère qui occasionnerait au fil du temps la disparition des langues minoritaires ? Comme c'est déjà le cas ! Car certains idiômes sont en passe de disparition au Mali : le dafinkan¹ à titre d'exemple. Cependant, force est de savoir si le Mali sera-t-il en mesure de promouvoir sa panoplie de langues locales ? Car développer une vingtaine de langues sur le même pied d'égalité pour un pays à faible économie, comme le Mali, s'avère très difficile. La preuve en est que même avec la réalisation de la décision prise, de façon inégalitaire au dépend des autres langues locales, portant l'introduction du bambara dans le système scolaire du Mali a été vouée à l'échec, faute de moyens humains et financiers. Le Mali n'en a certainement pas la carrure, tant sur le plan économique que sur le plan financier ! Cela constitue, d'ailleurs, l'un des inconvénients du multilinguisme étatique : il est trop coûteux et parfois déclencheur de tensions linguistiques et sociales. Le multilinguisme national suscite parfois des tensions linguistiques

¹ C'est un idiôme local parlé dans le centre du pays. Cette langue a subi une forte influence du bambara à tel point qu'un bambara arrive à comprendre une bonne partie d'une conversation tenue en dafinkan. Elle fait partie des langues locales victimes de marginalisation au Mali.

au Mali liées, notamment, à la question : dois-je abandonner ma langue locale pour m'entretenir dans une autre langue locale ? Comme nous observons ce fait problématique chez certains étudiants. En effet, les étudiants ressortissants des régions septentrionales maliennes à culture différente de la culture bambara, considèrent que parler le bambara est une sous-estimation pour leurs langue et culture. C'est pour quoi contrairement aux étudiants sudistes, la plupart de ces étudiants nordistes, notamment les songhay et les tamasheq préfèrent avoir recours à la langue française dans les communications informelle et interethnique plutôt que d'utiliser le bambara. Toutefois, dans leur communication intra-ethnique ils utilisent leurs langues locales : soit le songhay soit le tamasheq.

Par ailleurs, si les autorités maliennes veulent, bien que très difficile, remédier à cette question problématique : promouvoir toutes les langues et cultures locales sur le même pied d'égalité, elles doivent, en premier lieu faire en sorte que les infrastructures universitaires soient effectivement implantées dans toutes les capitales régionales. Ainsi, chaque circonscription linguistique, élaborera et adoptera son plan stratégique linguistique. Car le fait de centraliser tous les établissements de l'enseignement supérieur à Bamako amènera à faire émigrer tous les nouveaux bacheliers vers la capitale. Ce qui continuera à jouer en faveur de la bambarisation. En plus de cela, étant donné la présence de la quasi-totalité des infrastructures économiques dans la capitale, les jeunes-gens continueront à y émigrer pour des raisons économiques. Au Mali, le phénomène de l'émigration massive vers Bamako constitue, donc, une réelle menace pour les langues et cultures minoritaires endogènes.

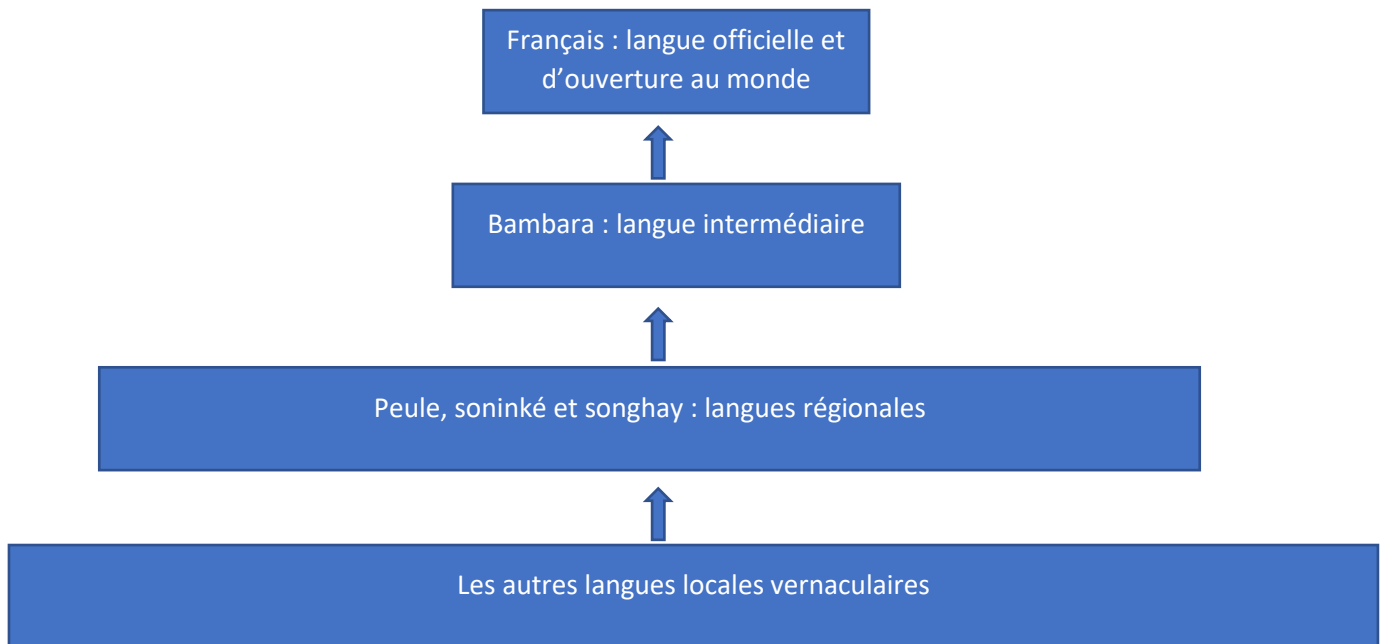
L'Etat doit-il revoir sa copie concernant sa gestion de ses langues, en procédant à une conscientisation des ultra-conservateurs et ceux qui estiment que c'est la langue locale qui est à l'origine du développement et de la croissance de la nation, sur le fait que la langue est tout simplement un moyen de communication. Elle dépend de la nation, quand cette dernière se développe, cela entrainera nécessairement au développement de la langue.

Cependant, le français bien qu'absent dans les pratiques linguistiques quotidiennes informelles de la grande majorité des Maliens, il bénéficie d'une position neutre dans les tensions opposant les langues locales, les unes aux autres, car il n'est pas la langue maternelle de la population. En outre, le français et le bambara, dans les sociétés maliennes, bénéficient chacun d'un statut privilégié. Ils évoluent ensemble en s'épaulant et ne se concurrencent pas. Car, le français est la langue de l'administration et l'administrateur communique en bambara. Le bambara est, ainsi, un moyen pour faire passer le message en français aux autres langues

locales. Cet état de fait faisant du Mali, sur le plan sociolinguistique, un pays particulier : est dû à un certain nombre d'éléments, au premier rang desquels figure : la défaillance de l'éducation scolaire. D'une part, dans le contexte malien, l'école étant le lieu par excellence d'acquisition de la langue française est dans l'impasse depuis des décennies. Cette défaillance a occasionné une déscolarisation massive des enfants sans pour autant avoir acquis le niveau requis pour pouvoir communiquer en français. D'autre part, si la constitution malienne, dans son 18^{ème} amendement stipule que tout citoyen a droit à l'instruction et que l'enseignement public est obligatoire et laïc, force est de constater que cela est bien loin d'être la réalité du terrain au Mali. Car, plusieurs enfants villageois sont privés de ce droit à l'instruction faute d'école. Alors que la loi d'orientation de 1999 préconisait : chaque village une école.

Malgré l'incongruité linguistique malienne occasionnée par la non-scolarisation et la déscolarisation, nous constatons que l'amour du français est grandissant chez la grande majorité des Maliens. Comme nous pouvons le constater chez des chauffeurs de taxi, des artisans, des tailleurs, etc. qui sont toujours à l'écoute de la RFI (Radio France Internationale) même s'ils n'y comprennent que 20%. Car ils ont la volonté d'apprendre le français, à l'âge adulte, à travers la RFI afin de mieux s'informer à la source. Rappelons, d'ailleurs, les efforts de la RFI dans ce sens, qui, avec le concours de l'Agence Française du Développement (AFD), depuis le 14 janvier 2021 a accentué les contenus de son programme en bambara(mandékan). En effet, en plus de l'élargissement temporel : qui est passé d'une heure à deux heures/jour, le programme a concerné aussi la langue peule. Cela révèle que le français et le bambara se concourent et ne se concurrencent pas.

Par ailleurs, la neutralité dont le français bénéficie au Mali lui a permis d'être un facteur d'unité nationale pour la plupart des Maliens. C'est pourquoi, mis à part, les ultraconservateurs se repliant sur les langues locales, la quasi-totalité de la population accepte le français comme langue officielle, même si aux années 1960 quelques religieux traitaient le français de langue des kafirs : langue des mécréants ; incitant ainsi les élèves à ne pas apprendre le français, force est de constater que la donne a complètement changé. Comme en témoigne l'ouverture des mentalités des générations actuelles des Maliens arabisés dont la plupart fait, tant bien que mal, afin de pouvoir maîtriser la langue officielle ; car c'est la langue de la réussite sociale et de l'ouverture au monde. Etant donné, le rôle joué par chaque langue, le rapport entre le français et le bambara est, donc, au Mali typiquement un rapport de complémentarité et non un rapport de concurrence comme nous pouvons le constater à travers l'échelle sociale de prestige linguistique ci-dessous



Le schéma ci-haut établit la pyramide de prestige des langues et les rapports des unes avec les autres au Mali. Ainsi, il met en évidence les langues locales (vernaculaires) qui occupent le bas de la pyramide. Elles passent par les langues régionales pour atteindre le bambara langue intermédiaire. Comme c'est le cas chez les jeunes dogon candidats à l'émigration, qui apprennent le peule pour leur communication régionale. Par la suite, ils apprennent le bambara pour faciliter leur intégration dans les agglomérations bambaraphones. Une fois qu'ils réussissent dans la société et atteignent un rang social élevé, ils commencent à apprendre le français pour pouvoir communiquer avec le monde extérieur (international).

Il résulte du rapport de complémentarité entre le français et le bambara au Mali notamment dans la capitale malienne un nouveau bambara appelé : bambara urbain moderne. C'est un bambara impacté par le français et caractérisé par des : calque, charnières de phrase, emprunts et alternance codique qui constitue un sujet de recherche très fertile et mérite de faire l'objet d'un travail académique sociolinguistique précis. Tout comme le français malien, dans lequel on recense un important lexique d'origine bambara, à titre d'exemple : le jatiguiya, du mot bamabara : diatiguiya, qui veut dire : l'hospitalité et dibiterie : du mot bambara : dibi, qui veut dire : la viande grillée au feu de bois, et bien d'autres mots qui peuvent faire l'objet d'un travail de recherche.

BIBLIGRAPHIE

Sources historiques :

Livres :

CUOQ J. *Histoire de l'islamisation de l'Afrique de l'Ouest : des origines à la fin du XVIe siècle*, Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 1984

EL-FASSY M. et HRBEK I., *Histoire générale de l'Afrique*, vol3 : UNESCO, 1990

KAVAS A. *L'enseignement islamique en Afrique francophone : les medersas de la République du Mali*, Istanbul, IRCICA, 2003

Thèses et mémoires :

CISSE A. *Muškilāt manhağ al-ta'lim al-islāmī al-nizāmī fī Mālī 2003-2007*, thèse, Soudan, Université internationale de Khartoum, 2010 (chapitre premier, sous-chapitre : Aperçu historique du Mali)

ROY E. *Les médersas du Mali : l'influence de l'arabe sur l'enseignement islamique moderne*, Mémoire, Canada, Faculté de théologie et de sciences religieuses Université Laval Québec, 2007 (chapitre 1 : L'histoire politique de l'Islam au Mali et le développement de son système d'éducation arabo-islamique)

TOURE A. *Un cas de trilinguisme au Mali : songhay, bambara, français*, Mémoire, Norvège, Université d'Oslo, 2010 (chapitre : Le Mali, sous chapitre : Aperçu historique)

Articles :

BOULEGUE J. « CHUTE DE L'EMPIRE SONGHAY », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 19 mars 2021. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/chute-de-l-empire-songhay/>

BROCK-UTNE B. et SKATTUM I. *Languages and Education in Africa: a comparative and transdisciplinary analysis*, s. l., Symposium Books Ltd, 2009

HOLDER G. TAL T. « *Les castes de l'Afrique occidentale. Artisans et musiciens endogames* », *Homme*, vol. 39, n° 152, 1999, PP. 234-237 [en ligne], consulté le 30 décembre 2020 URL : http://www.persee.fr/doc/hom_39_152_453696

MAIGA A. « Langue arabe au Mali et son impact sur les langues locales », *Mağallatu sankore*, n° 10, 2016

PERSON Y. « EMPIRE DU GHANA », *encyclopedia universalis* [en ligne], consulté le 18 mars 2021. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/empire-du-ghana/>

SIMON P. « Le pèlerinage de Mansa Moussa », *Zamane*, n° 14, 6 juillet 2020, [consulté en ligne] le 19 mars 2021 URL : <https://zamane.ma/le-pelerinage-de-mansa-moussa-zamane/>

WAGUE H. « L’islam et les voies de sa diffusion au Mali du VIII^{ème} au XVI^{ème} siècle », sur *Soninkara.com, le portail du peuple Soninké*, <http://www.soninkara.com/societe/religion/lislam-et-les-voies-de-sa-diffusion-au-mali-du-viiieme-au-xvieme-siecle.html>, 19 novembre 2007

Sources linguistiques :

Livre :

BARAZI I. *Les questions politiques et linguistiques en Afrique Noire*, Bamako, Club de la littérature et de la culture, 2009

Mémoire :

TOURE A. *Un cas de trilinguisme au Mali : songhay, bambara, français*, Mémoire, Norvège, Université d’Oslo, 2010 (chapitre : Situation sociolinguistique, sous chapitre : Politique linguistique au Mali)

Articles :

CANUT C. « Dynamique plurilingue et imaginaire linguistique au Mali : entre adhésion et résistance au bambara », *Langage & société*, vol. 78, n° 1, 1996

Diarra J. « Sources non classées de l’histoire : *les Bwa du Mali* », *Journal des africanistes* [En ligne], n°77-1 | 2007, mis en ligne le 30 septembre 2010, consulté le 19 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/africanistes.1422>

DUMESTRE G. « Le bambara véhiculaire du Mali », *Faits de langues*, vol. 6, n° 11, 1998

SKATTUM I. « L’introduction des langues nationales dans le système éducatif au Mali : objectifs et conséquences », *Journal of Language Contact*, vol. 3, n° 1, 1^{er} janvier 2010

SKATTUM I. « L’éducation bilingue dans un contexte d’oralité et d’exoglossie: théories et réalités du terrain au Mali », *Nordic Journal of African Studies*, vol. 6, 1^{er} janvier 1997

Sources politiques :

Constitution de la République du Mali du 25 février 1992 promulguée par le Décret No 92-0731 P-CTSP

Loi d’orientation sur l’éducation du 28 décembre 1999 du Ministère de l’Education Nationale du Mali

PERRET T. « Médias et démocratie au Mali », *Politique africaine*, N° 97, n° 1, 2005

Responsables interviewés

COULIBALY B. Chef du CPLA au Ministère de l’Education Nationale, interviewé dans son bureau, le 14 mars 2020 par le chercheur, sur la situation des écoles et médersas au Mali

DIALLO A. Directeur de la presse communautaire, interviewé dans son bureau, le 12 mars 2020 par le chercheur, sur le thème : le bambara dans la presse écrite malienne.

THIAM M. Chef de la section Programmation TELE de l'ORTM1 (Office de Radiodiffusion télévision du Mali), interviewé dans son bureau, le 12 mars 2020 par le chercheur sur la répartition des émissions entre français, arabe et langues nationales

TRAORE F. professeur à la section arabe de l'université des lettres, langues et sciences du langage de Bamako et président du club de (نادي الأدب والثقافة) : club de la littérature et de la culture, interviewé par le chercheur dans son bureau, le 14 mars 2020 sur l'arabe dans la presse au Mali.

ANNEXE 1

Grille du programme de l'ORTM 2020

HORAIRE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	HORAIRE	
05h55-06h00	Hymne National / BA / Promo								
06h00-06h25	Sport Réveil								
06h25-06h50	Dessins Animés								
06h50-07h35	© JOURNAL 20H								
07h30-07h35	© DON KIBARU JOURNAL TELEWISE en BAMANANKAN								
08h00-08h30	Aw Bédi				Rencontre avec les ulémas 01	Série Jeunesse01	Mag catholiques	08h00-08h30	
08h30-09h00					Rencontre avec les Ulémas 02	Série Jeunesse02	Mag Protestants	08h30-09h00	
09h00-09h15	Série Malienne ©								
09h15-09h30									© Circulation Routière
09h30-09h45	Bonne Santé - Les Maternelles								
09h45-10h00	Ma Cuisine Africaine	Instant Thé	Bien Manger	Instant Thé	Aw ni sogoma			NOUS LES ENFANTS	
10h00-10h15	FLASH INFO								
10h15-10h30	© JT ARABE								
10h30-11h00	INTER-PROGRAMME								
11h00-11h15	© PRIME TELE REALITE I / DOCUMENTAIRE	© SCORE	© SERIE (Action/Police)	© Série Aventure	© Gwelekan- Profil du Citoyen- Talent Communal-Itinéraire	Série Familiale	Série Familiale	09h30-09h45	
11h15-11h30	© Impact8/Documentaire	Téléballis (Quotid.)		Téléballis (Quotid.)	Vision Hu-SUS Env-A l'écoute-Genes A vous	AN BE KUN	Yélobougou/Théâtre	09h45-10h00	
11h30-12h00	LE GRIN DE MIDI				Documentaire	AN KA BARO SIG-PHIPHI SHOW- REINES D'AFRIQUE - PHILANTROPIE	Bolonkan-Chemin de la vie	10h00-10h15	
12h00-12h25	Interprogrammes / BA / Auto Promo								
12h25-12h30	Série Africaine N°1								
12h30-12h55	ACTU HEBDO								
12h55-13h00	PUB DPM								
13h00-13h20	JOURNAL TELEWISE 1ere EDITION								
13h20-13h25	PUB DPM / ANAP								
13h25-14h00	Feuilleton (Telenovela N°1)				Documentaire	Feuilleton (Telenovela N°2)			
14h00-14h30	ANW - MEMOIRE - KARAMOKO NI KO - CULTURELLEMENT VOTRE	© Phiphi Show-Anka Baro Sigi- Philantropie-Reines d'Afrique	NOUS LES ENFANTS ©	Yélobougou/Théâtre	MAXI JEUNES - MAXI VACANCES - NIAGA - SAMBE SAMBE ©	Connaissance de l'Islam	SAMEDI LOISIRS	Mag catholiques	
14h30-15h00	Top Etoiles - Top Live ©		Cyber N°10 Migration-Paix & Réconciliation 28mn Mag	AN BE KUN ©	© Autour du Feu	NOUR	Hip Hop/Cahier de la Mode	Mag Protestants	
15h00-15h30	Questions D'Actualité - Au Cœur de l'Economie - En toute franchise ©	Documentaire		© 02 épisodes Série Africaine N°2	PARA A RECONSTRUIRE NOS REGIONS A L'AGORA-CAHIER D'HER	PRIME TELEREALITE I	ANW - MEMOIRE - KARAMOKO NI KO - CULTURELLEMENT VOTRE	PERFORMANCE	
15h30-16h00	© Invité de la Semaine		Bolonkan-Chemin de la vie	© 02 épisodes Série Africaine N°2	© 02 épisodes Série Africaine N°2	Mag VOA	ANW - MEMOIRE - KARAMOKO NI KO - CULTURELLEMENT VOTRE	PRIME TELEREALITE II	
16h00-16h30	YAFRICA/DOCUMENTAIRE	Mag Santé/Les Maternelles	Mag Santé/Les Maternelles	FEMME- Mag Marketing	Série Kienne 02 Ep,	NIAGA SAMBE MAXI JEUNES MAXI VACANCES	TERROIR	15h00-15h30	
16h30-17h00	Dessins Animés								
17h00-17h30	PUB DNP								
17h30-17h55	DON KIBARU - JOURNAL TELEWISE en BAMANANKAN								
17h55-18h00	Auto Promo								
18h00-18h25	BULLETIN LANGUES NATIONALES								
18h25-18h30	Pub - Annonces - Auto Promo								
18h30-19h00	Feuilleton (Telenovela N°2)				Série Africaine N°2	Série Africaine N°2	Autour du Feu	18h00-18h25	
19h00-19h15	Pub DMP / PUB ANAP								
19h15-19h45	JOURNAL TELEWISE (la Grande Edition)								
19h45-20h00	Météo + PUB DMP +PIU								
20h00-20h45	Série Malienne								
20h45-21h15	Série Malienne				PERFORMANCE	Mag Catholiques/Mag Protestants	Impact8	20h45-21h15	
21h15-21h45	Série Malienne				INVITE DE LA SEMAINE	Mag Catholiques/Mag Protestants	QUESTIONS D'ACTUALITE (Cin d'OEUV En TTE FRANCHISE/LEU CŒUR DE L'ECONOMIE	21h15-21h30	
21h45-22h00	SCORE	Circulation Routière	JT Formations	ESCHES DE NOS REGION	CONNAISSANCE DE L'ISLAM	TOP ETOILES & TOP LIVE	FACE A FACE - MAQUIS DES STAR - EN CONCERT	21h30-22h00	
22h00-22h30	TERROIR		Gwelekan-Profil du Citoyen-Talent Communal-Itinéraire	NOUR	CONNAISSANCE DE L'ISLAM	FACE A FACE - MAQUIS DES STAR - EN CONCERT	© Yélobougou/Théâtre	22h00-22h30	
22h30-23h00	JOURNAL TELEWISE (Dernière édition)								
23h00-23h30	FILM AFRICAIN								
23h30-23h50	FILM LONG METRAGE								
23h50-00h50	FILM AFRICAIN	Série (Aventure)	© ANW - MEMOIRE - KARAMOKO NI KO - CULTURELLEMENT VOTRE	© AN KA BARO SIG-PHIPHI SHOW-REINES D'AFRIQUE - PHILANTROPIE	Série (Action - Police)	02 Episodes Série (Drame)	FILM LONG METRAGE	23h30-23h50	
00h50-01h20	EN CONCERT	MAQUIS DES STAR - FACE A FACE - EN CONCERT	© Série Kienne 02 Ep,	© SERIE MALIENNE EPISODES DE LA SEMAINE	MAG DE LA FEMME-EMERGENCE- AGORA-CAHIER D'HER	© YAFRICA	EN CONCERT	00h50-01h20	
01h20-01h50	Bande Annonce								
01h50-01h55	Auto Promo								
01h55-02h00	Hymne National / Logo ORTM								

Source : Office de Radiodiffusion télévision du Mali (ORTM)

ANNEXE 2

La situation des écoles et des effectifs médersas

CYCLE I de l'Enseignement Fondamental

De 2002 à 2018, la situation des écoles et des effectifs médersas se présente comme suit :

Tableau 1 :

Source : Cellule de Planification et de Statistique du Ministère de l'Education Nationale

Années	Nbre d'écoles	Effectifs		TOTAL
		Garçons	Filles	
2002-2003	840	69 484	52 173	121 657
2003-2004	852	80 903	59 291	140 194
2004-2005	1005	95 383	70 632	166 015
2005-2006	1118	104 975	79 234	184 209
2006-2007	1276	114 176	85 197	199 373
2007-2008	1436	124 334	94 306	218 640
2008-2009	1631	136 043	104 536	240 579
2009-2010	1675	142 603	111 377	253 980
2010-2011	1888	153 823	122 627	276 450
2011-2012	1969	-	35,5	285327
2012-2013	2010	-	53,4%	288970
2013-2014	2205	-	45,7%	309922
2014-2015	2346	-	-	327148
2015-2016	2538	-	-	361827
2016-2017	2431	-	-	434764
2017-2018	2103	210602	189104	399706

1.2. Cycle II de l'Enseignement Fondamental

De 2002 à 2018, la situation des écoles et des effectifs médersas se présente comme suit :

Tableau 2 :

Source : Cellule de Planification et de Statistique du Ministère de l'Education Nationale (CPS)

Années	Nbre d'écoles	Effectifs		TOTAL
		Garçons	Filles	
2002-2003	230	1 0 48	1 084	2 132
2003-2004	260	9 446	3 545	12 991
2004-2005	293	12 192	4 537	16 729
2005-2006	313	12 957	5 057	18 014
2006-2007	307	15 046	6 215	21 261
2007-2008	334	16 283	7 041	23 324
2008-2009	361	17 499	9 175	26 674
2009-2010	379	19 883	9 932	29 815
2010-2011	426	21 694	10 651	32 345
2011-2012	544	-	-	37684
2012-2013	561	-	-	39744
2013-2014	672	-	-	4487
2014-2015	711	-	-	46074
2015-2016	745	-	-	54777
2016-2017	680	-	-	58459
2017-2018	654	31690	22201	53891

ANNEXE 3**Tableau présentatif de degrés d'enseignement au Mali et en français**

Correspondance entre degrés d'enseignement maliens et français			
Au Mali		En France	
Premier cycle fondamental		L'école élémentaire	
1 ^{ère} année	Certificat d'études primaires : à la fin du cycle, diplôme supprimé depuis 2008	CP1	Certificat : à la fin du cycle
2 ^{ème} année		CP2	
3 ^{ème} année		CE1	
4 ^{ème} année		CE2	
5 ^{ème} année		CM1	
6 ^{ème} année		CM2	
Second cycle fondamental		Collège	
7 ^{ème} année	Diplôme d'études fondamentales : à la fin du cycle	6 ^{ème}	Diplôme de fin de collège : à la fin du cycle
8 ^{ème} année		5 ^{ème}	
9 ^{ème} année		4 ^{ème}	
		3 ^{ème}	
Lycée		Lycée	
10 ^{ème} année	Diplôme de baccalauréat : à la fin du cycle	Seconde	Diplôme de baccalauréat : à la fin du cycle
11 ^{ème} année		1 ^{ère}	
Terminale		Terminale	

ANNEXE 4

Exemplaire de presse écrite en français

AMAP L'ESSOR spécial 1960 - 2020 : 60 ans d'Indépendance
Un outil d'information et d'analyse en papier couché brillant
Contactez le service commercial de l'AMAP au 20 23 91 43 ou 76 42 20 75

L'ESSOR
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION DU MALI
300 FCFA MERCREDI 17 JUIN 2020 598 ANNÉE N° 19184 www.essor.ml

**Attaque contre les FAMA
DEUIL NATIONAL
DE TROIS JOURS
À PARTIR D'AUJOURD'HUI**
Lire en page 4

**Rencontre du chef de l'État avec les forces vives
DES DÉCISIONS
DE PORTÉE HISTORIQUE**

À situation exceptionnelle, annonces fortes. En vue de la préservation de la fragile stabilité du pays, le président de la République a fait des concessions majeures qui sont de nature à décrier la situation et à créer un climat favorable au dialogue politique

 Photo : H. KOUYATE
Lire en page 3

**Crise du secteur coton
L'ASSEMBLÉE NATIONALE S'IMPLIQUE
DANS LA RECHERCHE DE SOLUTIONS**

**Organisation du secteur de l'orpaillage
VERS LA CRÉATION
DE COOPÉRATIVES D'EXPLOITATION**

**Turquie
MOUSTAPHA YATABARÉ
PORTE SIVASSPOR**

ANNEXE 5

Exemplaire de presse écrite en arabe



TABLE DES MATIERES

TABLEAU DE TRANSLITERATION.....	1
REMERCIEMENTS.....	2
ABSTRACT.....	3
RESUME.....	4
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	6
INTRODUCTION.....	8
CHAPITRE PREMIER GEOGRAPHIE, ETHNIES ET LANGUES.....	12
1. Découpage administratif.....	13
2. Composition ethnique et linguistique.....	16
3. Situation sociolinguistique.....	21
CHAPITRE DEUXIEME : APERÇU HISTORIQUE : POUVOIRS POLITIQUES ET LANGUES.....	24
1. L'époque médiévale : les grandes hégémonies impériales ouest-africaines.....	25
A. L'empire du Ghana (790-1076).....	27
B. L'empire du Mali (1230–1545).....	30
C. L'empire songhay (1464-1591).....	32
2. L'époque coloniale.....	36
A. L'enseignement arabo-islamique sous la colonisation.....	36
a) Les médersas franco-arabes françaises.....	36
b) Les médersas islamiques indigènes.....	38
3. Le Mali indépendant.....	40
A. Le socialisme de Modibo (1960-1968).....	40
B. La dictature de Moussa Traoré (1968-1991).....	41
C. La démocratie.....	43
a) Alpha Oumar Konaré (1992-2002).....	43
b) Amadou Tounani Touré (2002-2012).....	44
c) Ibrahim Boubacar Keita IBK (2013-2020).....	45

CHAPITRE TROISIEME : LE MULTILINGUISME DANS LA SOCIETE MALIENNE MODERNE.....	46
1. LANGUES DOMINANTES.....	47
A. Le bambara.....	47
B. Le Français.....	50
C. L'arabe.....	52
2. Multilinguisme et éducation.....	53
A. L'éducation formelle.....	54
a) L'école classique :.....	55
b) L'école expérimentale.....	55
c) L'école à pédagogie convergente.....	57
d) L'école à curriculum bilingue par compétences.....	59
e) Les médersas franco-arabes publiques.....	62
f) Les médersas islamiques :.....	63
g) L'enseignement secondaire général (Lycée).....	64
h) L'enseignement supérieur.....	66
1) L'enseignement supérieur public.....	66
2) L'enseignement supérieur privé.....	68
B. L'éducation non formelle :.....	70
3. Le multilinguisme dans les médias.....	72
A. Les médias écrits.....	73
a) Média écrit en français.....	73
b) Média écrit en Bambara.....	76
c) Média écrit en arabe.....	78
B. Les médias audiovisuels.....	83
a) Les radios.....	83
b) Les chaînes de télévisions.....	84
1) Les émissions d'informations.....	85
2) Les émissions de débats :.....	86
3) Les émissions de divertissement :.....	87
4) Émissions de culture :.....	87
5) Les émissions des sports :.....	87
6) Les émissions religieuses musulmanes :.....	88
7) Les émissions religieuses chrétiennes.....	88
CONCLUSION.....	90
BIBLIGRAPHIE.....	95
ANNEXE 1.....	98
ANNEXE 2.....	99

ANNEXE 3	100
ANNEXE 4	101
ANNEXE 5	102
TABLE DES MATIERES	103